Class 232.95 S M867 Book
General Theological Seminary Library
CHELSEA SQUARE, NEW YORK

Purchased from the fund bequeathed to the Seminary by
EUGENE AUGUSTUS HOFFMAN, D. D.
DEAN 1879-1902

E. MOUTIER-ROUSSET

LA LÉGENDE DE JÉSUS

SAINT PAUL

— Essai de Critique Historique —

AUX EDITIONS DE L'IDÉE LIBRE
— 1930 —

La Légende de Jésus

E. MOUTIER-ROUSSET

La Légende de Jésus

(Saint PAUL)

Essai de critique historique

AUX ÉDITIONS DE L'IDÉE LIBRE
HERBLAY (SEINE-ET-OISE)

8907

DU MEME AUTEUR :

Le Christ a-t-il existé ?, 1 vol. broché de 224 pages. Franco 5.50

La prétendue morale dans l'Evangile, 1 vol. broché de 288 pages. Franco..... 8.50

Imprimerie de *L'Idée Libre*, à Herblay (Seine-et-Oise)

Tous droits réservés pour tous pays. Copyright by Lorulot 1930.

CHAPITRE I — PAUL

§ II — *LA PREDICATION DE PAUL*

Nous n'avons pas d'autres sources de renseignements sur le sourd et fécond travail de propagande des premiers ouvriers de l'Evangile et sur la mentalité des masses qui les écoutent, que les Lettres de Saint Paul, les Evangiles, les Actes des Apôtres et les Epîtres apocryphes de Pierre, Jean et Jacques admises dans le Canon de l'Eglise, car nous ne voyons pas trop ce que nous pourrions tirer de l'Apocalypse. Ces renseignements s'étendent sur la première période du Christianisme qui part de l'an 30 environ et va jusqu'à l'an 150.

La lecture attentive de ces ouvrages nous prouve que de tous ces écrivains, Paul est celui qui doit le plus mériter notre confiance, d'abord parce qu'il est le plus ancien d'entre eux, le seul contemporain de Jésus et le seul qui eût pu le connaître (1), le fondateur de la

(1) "Les passages (ACT. XXII, 3 - XXVI, 4) portent à croire que Paul se trouvait à Jérusalem, en même temps que Jésus.

plupart des principales églises de la nouvelle secte et l'un des premiers missionnaires qui portèrent les doctrines du néo-judaïsme en dehors de la Syrie et dans le monde hellénique.

Ce n'est pas que l'existence de l'Apôtre des Gentils n'ait pas été contestée et qu'elle soit démontrée par des textes nombreux et irréfutables : bien au contraire, les auteurs profanes juifs, grecs ou latins de son temps ne disent pas un mot de lui et leur silence à son égard n'est pas moins grand que leur mutisme en ce qui concerne le Christ ; les Evangélistes eux-mêmes qui lui sont de si peu postérieurs et qui eussent dû le con-

---

Mais ce n'est pas une raison pour qu'ils se soient vus "(Renan, les Apôtres, p. 173).

Il nous semble, au contraire, que c'est une raison péremptoire. Il est impossible d'admettre que Jésus allant tous les jours au Temple et y causant un scandale inouï, n'ait pas attiré l'attention passionnée d'un fanatique comme Paul.

M. Guignebert dit d'autre part que « la prédication de Paul n'a pas de sens si Jésus n'a pas existé. Il faut pour écarter son témoignage admettre... qu'il est lui-même un personnage imaginaire ». (Voir § 3, la discussion de cette affirmation.)

Il est plaisant de voir des personnages de l'entourage de l'Apôtre se montrer moins crédules et ne pas se laisser arrêter par cette objection : Démas, entre autres, collaborateur de Paul (Epitre à Philémon, 24 - Epitre aux Colossiens, IV, 14) l'abandonne « par amour du monde » et s'en vient à Thessalonique (II Epitre à Timothée, IV, 10) et saint Epiphane (320-400) assure que ce Démas aurait renié la foi chrétienne, c'est-à-dire qu'il cessa de croire au Christ, ou plutôt à ce que Paul avait pu lui en raconter.

De même, tous les chrétiens d'Asie, parmi lesquels Phygèle et Hermogène se séparèrent de Paul (II Epitre à Timothée, 1, 15).

Il est vrai que l'Epitre aux Colossiens est plus que douteuse et qu'il n'y a aucun exégète pour soutenir l'authenticité de celles à Timothée. Renan, lui-même, la rejette entièrement.

naître, ne font pas une seule fois allusion au violent rival de Saint-Pierre, et les Actes des Apôtres, le seul ouvrage qui, plus tard, le mentionne, sont fort sujets à caution et peu propres à effacer le doute. Néanmoins, les voyages de Paul qui sont racontés dans ce livre sont assez vraisemblables et, si les Actes ne donnent pas plus de dates précises que les rédacteurs de la Bonne Nouvelle, on y rencontre au moins des synchronismes et des indications de lieux généralement admissibles et concordants qui prouvent que l'auteur est loin de l'ignorance de Marc et de ses émules. D'ailleurs, malgré les absurdités et les impossibilités qu'ils renferment et qui n'y sont pas rares, ils contiennent pourtant beaucoup plus de parties acceptables que les Evangiles où l'on ne saurait trouver une seule ligne qui ne soulève des objections et des doutes très graves. Nous n'avons donc aucune raison sérieuse de nous inscrire en faux contre les allégations qu'on peut appeler historiques de ce livre. Le silence des écrivains contemporains peut, du reste, s'expliquer plus facilement à l'égard de Paul qu'à celui de Jésus, si l'on admet, ce qui est plus que probable, que, en dehors du cercle obscur des judaïsants, il est resté totalement ignoré dans le monde juif et helléno-romain et que les autorités impériales n'ont eu que peu ou point à s'occuper de lui. De plus, tandis qu'il n'existe aucune œuvre attribuée au Christ, nous avons de Paul un certain nombre de Lettres, dont quatre, tout au moins, sont considérées comme authentiques par la quasi-unanimité

des critiques et des exégètes (1) et qui nous montrent une individualité remuante, combattive et passionnée, vivante enfin, et faite pour entraîner à sa suite les masses des bas-fonds de l'Empire auxquelles elle s'adresse, au lieu que les Evangiles ne nous dépeignent dans le Messie qu'un être conventionnel, un héros de légende aux traits effacés, n'agissant jamais pour son compte, mais seulement pour prouver qu'il accomplit de vieilles prophéties de la Bible, plus ou moins falsifiées, n'ouvrant la bouche que pour répéter des textes de l'Ancien Testament et des paraboles, un fantôme enfin, n'ayant en réalité aucune existence objective bien accusée.

Exception unique dans le Nouveau Testament, Paul

---

(1) « Une école de critique née en Hollande, vers 1888, nie, en bloc, l'authenticité de ces documents (les 14 Epitres de Paul). Son argument principal est que les communautés auxquelles Paul est censé s'adresser, témoignent d'une complexité, d'une intensité de vie religieuse qui serait inadmissible à cette époque. Mais que savons-nous de l'histoire primitive de ces communautés ? Tout ce qu'on peut accorder dès l'abord, comme vraisemblable, c'est que les Epitres de Paul ne nous sont pas toutes parvenues dans leur rédaction originelle. » (Salomon Reinach, « Orpheus », p. 346).

On ne peut tirer aucune conclusion pour ou contre la théorie hollandaise, de notre ignorance de certains faits et cette objection de M. Reinach ne me paraît pas dénuée de toute valeur décisive ; mais, la critique ne pouvant s'exercer envers des documents que nous ne connaissons pas, force nous est de nous en tenir au texte des Epitres, sans leur opposer des pièces qui n'ont vraisemblablement pas existé.

Baur, chef de l'école de critique biblique de Tubingue (Wurtemberg), n'admet l'authenticité que des Epitres Cardinales. Havet (*le Christianisme et ses origines*, IV, p. 368) est du même avis. Dans tout le cours de cet ouvrage, nous avons suivi leur opinion, qui nous a semblé des mieux fondées.

a un métier (1) et travaille de ses mains (*ACTES, XVIII*, 3 — 1 *COR.* IV, 12). Ce n'est donc pas un être éthéré comme Jésus et ses Apôtres, qui vivent on ne sait trop comment, qui n'éprouvent jamais le chaud, le froid, la faim (2), la soif, la fatigue ; les questions de nourriture, de vêtements ne le laissent pas indifférent ; celles d'argent, surtout, le préoccupent vivement; il nous dit parfois où il loge : bref, ce n'est pas un personnage de rêve comme le Christ. (3).

Une autre raison d'importance qui nous engage à lui accorder beaucoup plus de confiance qu'aux Evangélistes et à l'Auteur des Actes, c'est que Paul, il faut le dire à sa louange, ne raconte pas un seul miracle, ceux de Jésus moins que tout autre : cela seul le met bien au-dessus de son entourage et de son temps. Sans doute,

---

(1) Il obéit ainsi aux ordres de Jéhovah (*Gen.* III, 19). Jésus, au contraire (Matt. VI, 25-31) recommande de ne pas travailler : « Ainsi fut rachetée la malédiction originelle. Le Créateur avait dit : « Tu gagneras ta vie à la sueur de ton front ». Le Sauveur dit : « Tu gagneras ta vie à la sueur du front des autres ». C'est un amendement appréciable. (La Fouchardière, *A la recherche d'un Dieu.*)

(2) Le passage (*Matt.* XII, 1) : « Un jour de sabbat, *ses disciples ayant faim...* », dont la partie soulignée a été supprimée par les autres évangélistes, n'est visiblement là que pour amener la parabole contre l'observance trop stricte du sabbat. De même le mot : « Jésus eut faim » (*Marc*, XI, 12 - *Matt.* XXI, 18), dans l'anecdote du figuier stérile (que Luc raconte d'une façon toute diffférente et plus sensée (XIII, 6 à 9), n'est qu'une occasion de démontrer la puissance de la foi et, le miracle accompli, le Messie ne songe plus à manger.

(3) Voir notre ouvrage : *Le Christ a-t-il existé ?*

il croyait à leur possibilité autant qu'homme de son siècle et il est fort éloigné de nier le surnaturel ; au contraire, il admet sans hésitation que quelques personnes ont le don de guérir les maladies (par des exorcismes), que d'autres ont le don des miracles et des prophéties (I *Corinth.* XII, 9, 10) ; la résurrection des morts n'a rien qui étonne son imagination. Il lui eût été, du reste, impossible de contester les miracles devant son auditoire si (supposition inadmissible), il en eût douté, car il aurait, par ce scepticisme déplacé, perdu toute influence sur son milieu. Mais, ce qui le met hors de pair et tout à fait à part des autres écrivains sacrés et même profanes, c'est qu'il ne cite jamais un prodige, ni comme témoin oculaire, ni même comme dupe crédule (1) ; tout entier à son œuvre d'apostolat et d'organisation des Eglises qu'il fonde, il fait uniquement appel au raisonnement (mais quel raisonnement !), sans jamais appuyer sa démonstration sur des preuves tirées du renversement des lois physiques ; il méprise même assez cet emploi du merveilleux : « Quand un ange du Ciel (*Gal.* 1, 8) vous annoncerait un Evangile différent

(1) Quand (II *Cor.* XII, 1-6) Paul nous narre le récit d'un homme ravi au troisième ciel, il laisse plutôt deviner à ceux qui l'écoutent qu'il s'agit de lui-même, mais il se garde bien de préciser; personnellement, il ne paraît pas très sûr de son histoire. D'ailleurs, les « apparitions du Christ à Paul » et son « ravissement » ne sont pas des miracles : ce sont des perceptions réelles causées par des troubles dans les organes des sens ou par des rêves, mais elle n'indiquent pas une faiblesse de l intelligence. Ce sont des faits classés par la médecine moderne et non des croyances sans fondement.

de celui que je vous ai annoncé, qu'il soit anathème ! » — « Dieu, assure-t-il encore (I *Cor.* XII, 8, 9, 10, 28) n'a mis qu'au quatrième rang dans son Eglise, après les Apôtres, les Prophètes et les Docteurs, ceux qui font les miracles et ceux qui ont le don de guérir les maladies. »

Tout cela est fort remarquable pour ce temps et il y a là, chez le fondateur du christianisme, la marque d'un esprit solide, clair et précis. De quelle hauteur ne dépasse-t-il pas la crédulité enfantine des Evangélistes pour qui les récits de miracles, même les plus saugrenus, servent d'argument unique !

Quand Paul parle de prodiges, c'est d'une manière tout à fait générale et indéterminée : « Les marques de mon apostolat ont paru dans les miracles, les prodiges et dans les effets extraordinaires de la puissance divine. » (2e *Corinth.* XII, 12) ; mais il ne spécifie aucun de ces miracles ou de ces prodiges. Quand (1re *Corinth.* XI, 23 à 25), il nous dit que c'est du Seigneur lui-même qu'il a appris la signification de la Cène, quand (1re *Corinth.* XV, 8), il affirme que le Christ (1) lui est apparu, est-ce un songe dont il conserve de bonne foi l'illusion ou est-ce une habileté d'homme politique qui

(1) C'est le Messie qui est apparu à Paul, mais ce n'est pas le Jésus des Evangiles; c'est le Messie crucifié de la Bible (*Psaume* XXII, 2, 17-19); il y a un abîme entre les deux : il n'est surtout pas possible de croire que le juif Paul eût adoré et presque mis au même rang que l'Eternel, un autre juif qu'il aurait connu vivant; c'est une idée qui ne pouvait germer dans l'âme d'un adorateur d'Iahvé.

lui fait ainsi grandir son rôle et le hausser au niveau de celui des premiers Apôtres, au moyen d'une invention à la portée de l'intelligence de ses auditeurs, « en se faisant tout à tous » (1). On ne sait, mais on peut pencher pour la première hypothèse, sans pour cela rejeter entièrement la seconde : il peut y avoir dans les Epitres un mélange de sincérité et d'adresse, d'autant plus que, s'il se plie aisément aux préjugés de ses disciples, Paul, il le reconnaît tout le premier (2e *Corinth.* XII. 1 à 7 — 1re *Corinth.* XV, 8), est sujet à des hallucinations qu'il ne distingue pas, il est vrai, de la réalité, et il expie ce privilège « par un aiguillon dans sa chair », c'est-à-dire par des troubles profonds et répétés de sa santé (2e *Corinth.* XII, 7).

Nulle part, et cela est bien étrange, il ne parle de l'apparition du Chemin de Damas, que les Actes racontent jusqu'à trois fois (IX, 3 à 8 - XXVI, 6 à 11 - XXVI, 12 à 19). (2). Bien qu'il ne soit pas le moins du

---

(1) 1re *Corinth.* IX, 19 - «« Car, étant libre à l'égard de tous, je me suis rendu serviteur de tous, pour gagner plus de personnes ;

20 --J'ai vécu en juif avec les Juifs, pour gagner les Juifs ;

21 - Avec ceux qui sont sous la Loi, comme si j'eusse été sous la Loi, pour gagner ceux qui sont sous la Loi; avec ceux qui n'avaient pas de Loi, comme si je n'en avais pas eu moi-même... ; pour gagner ceux qui étaient sans Loi.

22 - Je me suis rendu faible avec les faibles, pour gagner les faibles ; enfin, je me suis fait tout à tous, pour les sauver tous ».

(2) « Le récit de la Conversion (de Paul) paraît également fictif en ses trois versions ; ... la mission donnée à Saint-Paul par le Grand-prêtre (IX, 12) est simplement inconcevable ». (A. Loisy, *Les Livre du Nouveau Testament* ,p. 485).

monde incroyable, étant donnés ses troubles pathologiques répétés, qu'il ait pu être le jouet d'une semblable perception maladive, tout autant que de celles dont il se vante, le fait qu'il passe sous silence la plus remarquable d'entre elles, celle qui, selon les Actes, a eu tant d'influence sur le cours de son existence, celle qui a décidé de sa vocation et de toutes ses actions postérieures, est peut-être ce qu'il y a de plus extraordinaire dans les Epitres. Cette omission singulière est bien troublante pour qui veut, à toute force, admettre le récit des Actes des Apôtres.

Ce qui est tout aussi impressionnant, c'est que, nulle part, non plus, Paul ne fait allusion à un seul des miracles attribués au Christ, miracles que les Evangiles vont bientôt mettre en circulation. Lui qui, pourtant, ne se refuse pas à croire que quelques personnes ont le don de guérir les maladies, ne mentionne jamais aucune des innombrables cures opérées par le Rédempteur. Cependant, ces légendes auraient dû inévitablement avoir déjà cours au sein des communautés nazaréennes et Paul, qui ne ne veut pas connaître Jésus, en tant qu'homme, n'avait cependant aucun motif de rejeter les marques de sa mission en tant que Messie. Devons-nous en conclure que ces merveilles sont d'une invention postérieure à l'apostolat de l'auteur des Epitres ? Cela serait gros de conséquences et, néanmoins, il y a bien des raisons de le penser.

Il est encore plus inconcevable que Paul ne fasse jamais mention de la résurrection de Lazare, le pauvre,

que rapporte son compagnon Luc (1). Si réellement, l'auteur du troisième Evangile, ainsi que le croit l'Eglise, est resté tant d'années sans quitter Paul, il est inadmissible qu'il ne lui ait jamais fait part de cette histoire si extraordinaire, qui aurait fourni un argument si puissant à la thèse fondamentale de la résurrection des morts, trame de toute la propagande de l'Apôtre des Gentils, et l'unique raison d'être du christianisme qu'il prêche : « Si le Christ n'est pas ressuscité, vaine est ma prédication, vaine votre foi. » Il n'appuie jamais, il est vrai, son opinion sur ce sujet par une citation des paroles de Jésus, dont tout l'enseignement lui semble inconnu ; mais ce qui rend encore plus singulière cette omission de cette preuve de son thème favori, c'est qu'il s'adresse à des disciples dont beaucoup ne sont pas convaincus de la certitude de la résurrection :

---

(1) Il n'est pas possible, non plus, d'admettre que Paul, s'il avait eu connaissance de cette légende du quatrième Evangile, aurait omis le miracle leplus merveilleux de Jésus, la résurrection de l'autre Lazare (*Jean*, XI, 1 à 44), dont le cadavre est déjà en décomposition, et qu'il ne l'eût pas mis à la plus belle place dans ses Epitres. Luc, qui parle de Marthe et de Marie, sœurs de Lazare (d'après Jean), ne connaît pas davantage cette fable ; Marc et Mathieu encore moins, puisqu'ils n'en nomment aucun des personnages ; Jean l'aurait donc inventée, ou rencontrée dans certains mythes antérieurs à lui, mais postérieurs à saint Paul.

Il est aussi à noter que Paul ne cite jamais un Luc quelconque qui aurait été le compagnon habituel de ses voyages et, quant au Luc de l'Epitre, d'ailleurs très douteuse, aux Colossiens (IV, 14), rien ne peut nous autoriser à supposer le moins du monde qu'il y ait le plus petit rapprochement à faire entre lui et l'auteur du troisième Evangile ou des Actes.

1re *Corinth.* XV, 12. — « ...Comment se trouve-t-il parmi vous des personnes qui osent dire que les morts ne ressuscitent pas ?

13 — si les morts ne ressuscitent pas, Christ n'est donc pas ressuscité ?

14 — et si Christ n'est pas ressuscité, notre prédication est vaine et votre foi est vaine aussi ;

15 — nous sommes même convaincus d'être de faux témoins envers Dieu, comme ayant rendu ce témoignage contre Dieu qu'il a ressuscité Christ, tandis que, néanmoins, il ne l'a pas ressuscité, si les morts ne ressuscitent pas ;

16 — car si les morts ne ressuscitent pas, Christ n'est pas ressuscité non plus ;

17 — si Christ n'est pas ressuscité, votre foi est vaine ; vous êtes encore engagés dans vos péchés » (1).

---

(1) Remarquez avec quelle insistance Paul, après avoir énuméré les preuves testimoniales de la résurrection du Christ, après avoir affirmé hautement que le Seigneur ressuscité lui était apparu à lui-même (I *Cor.* XV, 5 à 8) et s'être aperçu que tout cela n'a que médiocrement ébranlé le scepticisme de ses auditeurs, revient sur ce sujet et apporte triomphalement une démonstration métaphysique qui lui paraît irréfutable : Puisque tous les morts ressuscitent, Christ est donc ressuscité aussi, comme tout le monde.

Parmi les prétendus témoins de la résurrection, Paul n'indique pas les Saintes Femmes dans son énumération, pas plus que Marie-Madeleine, la première personne à laquelle apparut le Sauveur : cette légende n'existait sans doute pas encore de son temps et, ce qui renforce cette hypothèse, c'est que Marc (nous laissons de côté la finale apocryphe) et Luc ne parlent pas davantage de cette apparition qui n'est mentionnée que par Matthieu (XXVIII, 9) et Jean (XX, 14). Aucun

Si Paul insiste beaucoup sur le mystère de la Résur-

---

des Evangélistes ne sait que Jésus est apparu à Paul et à Jacques (*I Cor.* XV, 7 et 8).

Cette idée de la Résurrection des morts peut être venue à Paul, soit parce que (*Actes*, XXIII, 6) il est pharisien et fils de pharisien et que ceux-ci croyaient à la résurrection des morts, soit par sa fréquentation à Tarse, des adorateurs de Mithra qui, eux aussi, avaient adopté ce dogme.

De toutes les religions orientales qui, dès le premier siècle avant J.-C., se propagèrent si rapidement dans l'Empire romain, une des plus répandues, la plus répandue peut-être, fut celle de Mithra, venue de Perse et qui fit longtemps une concurrence redoutable aux adorateurs du Messie. On retrouve encore maintenant des milliers d'inscriptions et de bas-reliefs relatifs à son culte, non seulement en Cilicie, en Syrie et en Egypte, mais encore dans tout le monde romain, des bouches du Danube à l'embouchure du Rhin et jusqu'à la limite du Sahara. Comme le christianisme, cette croyance paraît, au début, avoir recruté ses néophytes parmi les esclaves et dans les plus basses classes ; mais, elle finit par compter l'empereur Commode (180-192) parmi ses adeptes et, avec lui, évidemment, les plus hauts fonctionnaires de l'Empire. « Aurélien (275) en fit le Dieu de tout l'Empire et lui bâtit à Rome, un temple magnifique » (Seignobos, *Antiquité romaine et prémoyen âge*, p. 281). Elle fut, jusqu'à Constantin (313) religion officielle et, même après ce prince, elle conserva des fidèles.

Comme Jésus, Mithra a une naissance miraculeuse le jour de Noël ; comme lui, il doit ressusciter les morts ; son culte, comme le christianisme, comprend un baptême, une communion, des sacrements, etc.

« En résumé, au troisième siècle, l'Eglise mithriaque ressemblait fort à l'Eglise chrétienne et professait une sorte de monothéisme assez semblable au christianisme. Elles étaient l'œuvre des mêmes races, des mêmes hommes, des mêmes idées et des mêmes besoins. Même ésotérisme, mêmes liens entre les frères, même morale, mêmes prohibitions (abstinence, continence, etc.), mêmes rites, même mythologie (déluge, le taureau sur l'arche, etc.), même théologie, même eschatologie, mêmes espoirs, mêmes craintes ; Mithra ressemblait fort au Logos. Il avait une adoration des Bergers, une Cène, une Ascension. » (*Grande Encyclop.* XXIII, p. 1137.) Comme les chrétiens, les sectateurs de Mithra sanctifiaient le repos du dimanche.

rection, il paraît beaucoup plus mal documenté que les Evangélistes sur le sort des bienheureux ou des damnés. Ce n'est pas à lui que nous devons nous adresser pour satisfaire notre légitime désir d'être instruits sur les joies de l'empyrée et les tortures des réprouvés.

Ainsi que les Evangélistes, l'Apôtre des Gentils ne parle qu'une seule fois du Paradis (II *Cor.* XII, 4)) qui, pour lui, est la même chose que le troisième ciel, mais il est très sobre de renseignements sur ce Royaume des Cieux.

Tout ce que nous pouvons voir de certain chez lui, c'est que la félicité des élus est toute spirituelle ; ils jouiront de la gloire de Dieu et de la vie éternelle (Rom. II, 7 - V, 21 - VI, 22):

« Les souffrances de la vie présente n'ont point de proportion avec cette gloire (1) qui sera un jour découverte en nous. » (*Rom.* VIII, 18).

Il ajoute aussi (I *Cor.* XV, 35) : « Mais quelqu'un me dira : Comment les morts ressusciteront-ils et quel sera le corps dans lequel ils ressusciteront ?

42. — Le corps, comme une semence mise en terre, plein de corruption, ressuscitera incorruptible ;

43. — Mis en terre en ignominie, il ressuscitera glorieux...

44. — Mis en terre comme un corps animal, il ressuscitera corps spirituel...

---

(1) *Gloire*, dans le style biblique de Paul, a le sens de splendeur divine.

52. — En un moment, en un clin d'œil, au son de la dernière trompette (car la trompette sonnera), les morts ressusciteront en un état incorruptible ; et nous serons changés. » (1).

On voit que ce bonheur céleste n'a rien, chez Paul, du grossier matérialisme des Evangiles Synoptiques qui, dans l'autre monde, dressent des tables où l'on pourra

---

(1) Ainsi qu'ils l'ont fait pour les mots *mendiant*, *esclave*, *intérêt*, qu'ils rendent, par un contresens voulu, en *Pauvre*, *Serviteur*, *Usure*, les traducteurs du Nouveau Testament, saint Jérôme en tête, ont reculé devant le mot païen *Metamorphose*, qui sonne mal à leurs oreilles, et l'ont remplacé par *Transfiguration* (*Marc*, IX, 3 — *Matt.* XVII, 2), mot que Tertullien semble avoir inventé ou du moins calqué sur le grec pour la circonstance. Luc, lui-même, n'a pu se décider à écrire : Il fut métamorphosé et dit : « Sa figure parut tout autre » (IX, 29). De même, Paul (I *Cor.* XV, 51, 52) écrit : « Nous serons changés. »

Comme exemple de déformation du texte dans les traductions, nous avons encore le mot « diaconos », qui veut simplement dire : serviteur ; on a tenu à l'ennoblir autant que l'esclave (doulos). Certes, on peut admettre facilement la substitution « ministre de Dieu » (*Rom.* XIII, 4) à la place de serviteur de Dieu, parce que, dans ce passage, les deux sens s'équivalent à peu près ; déjà, « ministre du Christ », au lieu de serviteur du Christ est plus risqué (II *Cor.* XI, 23). Mais il me semble encore bien plus osé de rendre diaconos tès ecclèsias (*Rom.* XVI, 1), par diaconesse de l'église, en lui donnant ainsi un titre officiel qui, très vraisemblablement, n'existait pas à cette époque. Ces prétendues diaconesses n'étaient-elles pas plutôt de simples servantes de l'église, des domestiques chargées de l'entretien de la salle de réunion, ainsi que l'indique leur nom ? La Vulgate traduit « quæ est in ministerio ecclésiæ = qui est au service de l'église », et n'emploie nullement le mot diaconissa qui était pourtant familier à saint Jérôme. Cette omission du plus ancien traducteur du Nouveau Testament souligne ce qu'a de hardi la traduction courante de diaconos en diaconesse.

manger du pain et boire du vin (*Marc*, XIV, 25. — *Matt.* VIII, 11. — XXVI, 29. — *Luc.* XXII, 18, 30 ; XIV, 15). — (1).

Quant au sort des réprouvés, Paul, pourtant si rude, si peu accessible à la pitié, ne songe pas pour eux aux supplices intolérables, si abondamment et si complaisamment décrits par les Synoptiques (2). Il avait sûrement l'intelligence trop élevée pour croire aux tourments physiques des damnés. Ils seront seulement privés de la vie éternelle, c'est-à-dire anéantis (*Rom.* II, 8. — VI, 23). C'est la théorie de l'immortalité conditionnelle, acceptée par quelques théologiens protestants et enseignée par Origène.

Combien cette limpidité (relative) de l'intelligence de Paul donnerait d'importance et de force à son témoignage si, après avoir raconté l'apparition de Damas, il nous disait qu'à la suite de sa Conversion, il est allé aussitôt trouver Pierre et les premiers Apôtres qui ont vu et connu le Sauveur ; qu'il s'est enquis près d'eux des circonstances les plus saillantes de la vie de Jésus ;

---

(1) Voir notre ouvrage : *La Prétendue morale dans l'Evangile* (p. 65 et 67). — Il est regrettable que Paul, cédant à la contagion, mêle des trompettes si matériellement risibles à la Résurrection, mais on voit (I *Thess.* IV, 16) qu'il y tenait essentiellement : « Car, aussitôt que le signal aura été donné... *par la trompette de Dieu...*, les morts ressusciteront immédiatement. »

(2) Voir notre ouvrage : *La Prétendue morale dans l'Evangile.*

qu'il s'est informé de ses doctrines et de ses miracles ; que les paroles du Prince des Apôtres ont levé ses derniers doutes ; que c'est d'accord avec lui qu'il a commencé l'évangélisation des Gentils, pour obéir aux ultimes instructions du Christ ressuscité : « Allez par tout le monde et prêchez l'Evangile a toutes les nations. » (*Marc.* XVI, 15. — *Matt.* XXVIII, 19). — (1). Mais, justement, Paul affirme tout le contraire ; d'après ses Lettres mêmes, il ne s'est pas soucié d'aller rendre visite au lieutenant du Rédempteur (2), et c'est malgré son

---

(1) Il est remarquable que cette prescription, si contraire aux enseignements précédents de Jésus vivant, ne se trouve que dans Matthieu et dans un chapitre apocryphe de Marc. Luc et Jean n'en font pas mention. Il n'est pas moins étrange que Paul (*Gal.* II) ne pense pas à s'appuyer sur cette recommandation expresse du Sauveur, dans sa chaude discussion avec Pierre, et que celui-ci l'ait oubliée ou ne se rende pas compte qu'il résiste aux ordres du Seigneur, en se cantonnant obstinément dans l'évangélisation des Juifs. Il est vrai que le Prince des Apôtres ne songe pas davantage à opposer à son fougueux adversaire les paroles textuelles du Messie : « Je ne suis pas venu pour détruire la Loi, mais pour l'accomplir » (*Matt.* V, 17) — « ...Celui qui supprimera un de ses moindres Commandements (et ce verset est une dure condamnation de Paul) sera réputé le moindre dans le Royaume des Cieux » (*Matt.* V, 19).

Les Actes qui veulent, à toute force, dissimuler cette contestation entre Paul et Pierre, font aller ce dernier prêcher l'Evangile aux Samaritains (VIII, 25), malgré la défense formelle de Jésus : « N'allez pas chez les Gentils et chez les Samaritains » (*Matt.* X, 5, 6). C'est supprimer tout le rôle de Paul, démentir les Epîtres et faire de l'Apôtre des Gentils un être aussi inconsistant que le Jésus des Evangiles.

(2) Paul, après sa conversion, reste en effet à Damas (*Gal.* I. 17, 18), à une vingtaine de lieues de Capharnaüm, où résident les Apôtres et, pendant trois ans, il évangélise les Gentils,

opposition qu'il a porté la Bonne Nouvelle aux non-juifs ; c'est d'après ces mêmes Lettres que nous savons qu'il n'a pas voulu connaître « le Christ selon la chair », (2e *Corinth.* V, 16), c'est-à-dire la réalité humaine de Jésus : il semble avoir tremblé de commencer une enquête où il était sûr d'avance de ne rencontrer que le vide et l'écroulement des légendes sur lesquelles sont fondés et son apostolat et son autorité sur l'armée chrétienne ; il craint d'avoir à reculer devant les clartés qui feraient évanouir ses songes. Quel est, en effet, à toutes les époques, le démagogue qui n'accepte pas les yeux fermés, les préjugés de ses électeurs ? Paul ne nous indique rien, dans ses Epitres, qui nous assure que ce Cephas avec lequel il se dispute si aigrement, soit le même individu que le Simon-Pierre (1) qui a, un

---

à sa guise, sans paraître s'inquiéter que, si près de lui, demeurent les successeurs immédiats de Jésus, et que leurs doctrines diffèrent des siennes sur des points essentiels : c'est plus qu'étonnant. Quand l'hostilité des Juifs de Damas l'oblige à quitter la ville, il se rend à Jérusalem où, d'après les Actes (IX, 27), Barnabé, un des adeptes des nazaréens, le présente aux Apôtres. Mais Paul (*Gal.* I, 19) se refuse à les voir, « sauf Pierre et Jacques ».

(1) Les Evangiles et les Actes ne citent pas moins de dix ou douze Simon différents. Ce nom était, en effet, des plus répandus en Palestine. Il est d'autant plus curieux de remarquer que les Epitres ignorent ce nom.

Il semble même très possible, même assez vraisemblable que le Pierre dont Paul parle dans son Epitre aux Galates (I, 18 — II, 7, 8) ne soit pas du tout le même personnage que celui qu'il appelle Céphas dans cette même Epitre (II, 9, 11, 14) et partout ailleurs (I *Cor.* I, 12 — III, 22 — IX, 5 — XV, 5), tandis que les Synoptiques et les Actes ne connaissent pas du tout

moment, renié le Sauveur ; il ne nous le représente que comme un des principaux personnages (un pilier, une colonne) de la petite Eglise de Jérusalem, et non comme l'homme, sacré, à ce titre, qui, pendant un an, a été le compagnon constant, l'intime ami de Jésus ; et l'Eglise, elle-même, nie l'identité des deux Pierre, à cause du scandale de la querelle avec Paul. Dans la dispute de celui-ci avec le Prince des Apôtres (Gal. II), ni l'un ni l'autre des deux chefs nazaréens, dans le but de trancher la grave question de la circoncision des Gentils, de laquelle dépend tout l'avenir du christianisme, ne cite un mot du Ressuscité pour ou contre cette infraction à l'ordre formel de Dieu (*Genèse*, XVII, 12, 14) et aux prescriptions formelles de la Loi : l'opinion du Christ leur paraît à tous deux quantité négligeable. Ce mépris de l'autorité du Maître est fort inexplicable

---

ce nom de Céphas. On ne voit pas par quel motif Paul confondrait le même homme sous des noms différents, sans nous en prévenir.

Le seul passage sur lequel on pourrait se baser pour l'admettre est le commentaire que donne Jean (I, 42) : « Tu es Simon, tu t'appelleras Céphas, c'est-à-dire Pierre », et, en effet, le mot araméen Kefa, veut dire Pierre, comme Petros en grec.

Mais l'évangile de Jean est celui qui donne le moins l'impression d'une réalité, si peu qu'on puisse en demander aux autres. Et cet évangéliste paraît avoir mis une certaine complaisance, en avançant cette explication, qui ne tient pas à son récit, puisque, dans tout le reste de son livre, il ne se sert plus du nom de Céphas, qu'il semble avoir oublié.

Matthieu (XVI, 18) explique au moins par un calembour la substitution du nom de Pierre à celui de Simon : « Je te dis (Simon) que tu es Pierre, et que sur cette pierre, je bâtirai mon Eglise. » C'est au moins un semblant de justification.

chez les deux principaux Apôtres, si l'on admet la réalité du Rédempteur : chacun d'eux s'entête dans sa thèse et veut agir à sa fantaisie, comme s'ils ne reconnaissaient, ni l'un ni l'autre aucun pouvoir au-dessus d'eux. Ces deux premiers successeurs du Messie ne parlent même pas de lui dans cette entrevue mémorable où ils discutent les moyens de propagande du christianisme : Jésus n'existe pas pour eux ; ils ne connaissent que le Messie biblique des Psaumes et d'Isaïe. Si Pierre finit par céder, c'est que l'Apôtre des Gentils semble lui acheter sa soumission.

Jamais Paul ne fait la plus petite allusion à la Passion ; jamais il ne reproche à Pilate ou à Caïphe la mort du Prophète de Bethléem ; il ignore jusqu'au nom de ces bourreaux du Sauveur ; jamais il ne rappelle les enseignements du Christ ou ne cite une seule de ses paroles. C'est inimaginable !

Paul, avons-nous vu, est un halluciné ; de nombreux passages de ses Epitres ne permettent pas d'en douter (I *Cor.* XI, 23 à 25. — XV, 8. — II *Cor.* XII, 1 à 9. 12). (1). Mais ses visions se rapportent fatalement toutes au

---

(1) I *Cor.* XI, 23. — Car c'est du Seigneur que j'ai appris ce que je vous ai aussi enseigné, qui est : que le Seigneur Jésus, la nuit même en laquelle il devait être livré, prit du pain,

24 — et, ayant rendu grâces, le rompit et dit : Prenez et mangez ; ceci est mon corps qui sera livré pour vous; faites ceci en mémoire de moi.

25 — De même, il prit la coupe après avoir soupé, en disant : Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang ; faites ceci en mémoire de moi, toutes les fois que vous le boirez.

.. ..

sujet qui est sa préoccupation de tous les instants ; l'hallucination, en effet, n'est pas « une perception sans objet », ainsi qu'on a généralement l'habitude de la définir ; il faut ajouter cette correction importante : « sans objet immédiat », ces troubles de l'intelligence se rapportant toujours à des sensations antérieures plus ou moins déformées : un aveugle-né, par exemple, ne peut avoir d'hallucinations visuelles, pas plus qu'un sourd-muet d'hallucinations auditives « Toute hallucination,

---

I *Cor.* XV, 8 — Et qu'enfin (le Seigneur ressuscité) s'est fait voir à moi-même qui ne suis qu'un avorton...

.. ..

dit l'éminent médecin aliéniste Baillarger (*Physiologie des hallucinations*), nécessite, en même temps que la suppression des impressions externes, l'exercice involontaire de la mémoire et de l'imagination. »

Aussi, plongé dans l'atmosphère de surexcitation où s'étaient propagées les légendes et les doctrines chrétiennes, entouré d'ignorants enfiévrés prenant violemment parti pour ou contre les nazaréens, Paul, étant donnée sa sensibilité maladive, dut se trouver bientôt parmi les plus exaltés et avoir de fréquentes extases. C'est pourquoi, quel que soit le peu de confiance que nous puissions d'ordinaire accorder aux Actes, le récit de la christophanie du Chemin de Damas n'aurait rien d'inadmissible et nous n'aurions même aucun motif d'en douter, si Paul ne le passait étrangement sous silence. Saturé d'histoires surnaturelles par son éducation, vivant dans un milieu où les contes merveilleux étaient l'aliment de toutes les conversations, de tous les discours, et où personne ne doutait des miracles les plus saugrenus, n'ayant d'autre nourriture intellectuelle que d'interminables discussions théologiques, passant tous ses jours en la société d'autres exaltés et d'autres hallucinés, il dut souvent, dans ces réunions de déments (1re *Corinth.* XIV, 23), perdre tout contact avec la réalité, sentir chavirer son équilibre mental et délirer autant que ses voisins. Des esprits plus solides que le sien et mieux pondérés n'auraient pas sans doute résisté à la contagion.

L'histoire des Convulsionnaires au XVIIIe siècle doit

nous aider à comprendre l'étrangeté de ces assemblées où la folie était épidémique, où tout le monde, hommes et femmes (1r *Corinth.* XIV, 27, 29, 30, 31) se mettait souvent à pérorer à la fois, à proférer des paroles sans suite, des mots sans aucun sens, ou à prophétiser. Paul, dont la tête devait parfois tourner dans ce cercle d'aliénés, essaie pourtant de mettre un peu d'ordre dans ce chaos et de paix dans ce vacarme, d'apporter un peu de tranquillité dans ce sabbat de sorcières en délire. (1re *Corinth.* Voir tout le chapitre XIV, de 1 à 40). - (1).

---

(1) PREMIÈRE ÉPITRE DE SAINT PAUL AUX CORINTHIENS :

XIV, 1 — Recherchez avec ardeur la charité ; désirez les dons d'inspiration et surtout de prophétie.

2 — Car celui qui parle en *glosses*, ne parle pas aux hommes, mais à Dieu ; puisque personne ne le comprend et que c'est en esprit qu'il prononce des choses mystérieuses.

3 — Mais celui qui prophétise parle aux hommes pour les édifier, les exhorter et les consoler.

4 — Celui qui parle en *glosses* s'édifie lui-même ; au lieu que celui qui prophétise édifie l'Eglise de Dieu.

5 — Je souhaite que vous ayez tous le don des *glosses*, mais encore plus celui de prophétiser ; parce que celui qui prophétise est supérieur à celui qui parle en glosses, à moins qu'il n'interprète ce qu'il dit pour que l'Eglise en soit édifiée.

6 — Aussi, mes frères, quand je viendrais vous parler en glosses, de quelle utilité vous serais-je, si ma parole ne vous apportait ni révélation, ni science, ni prophétie, ni instruction ?

7 — Ainsi, en est-il, même des objets inanimés qui rendent des sons, tels la flûte et la harpe : s'ils ne donnent pas des sons distincts, comment connaîtra-t-on ce qui est joué sur la flûte ou sur la harpe ?

8 — Et si la trompette ne rend qu'un son confus, qui se préparera au combat ?

9 — De même, si le langage que vous parlez n'est pas intel-

Cependant, pour que sa propagande eût quelque suc-

---

ligible, comment pourra-t-on savoir ce que vous dites ? Vous ne parlerez que dans le vide.

10 — En effet, il y a dans le monde tant de sortes de mots dont chacun a sa signification.

11 — Si donc je ne sais pas ce que ces mots signifient, je serai barbare pour celui qui parle et celui qui parle sera un barbare pour moi. (*Barbare* a ici le sens grec d'étranger.)

12 — Ainsi, mes frères, puisque vous avez tant d'ardeur pour les dons d'inspiration, désirez d'en être enrichis, pour l'édification de l'Eglise.

13 — C'est pourquoi, que celui qui parle en *glosses*, prie d'avoir le don de les interpréter.

14 — Car, si je prie en *glosses*, mon cœur parle, mais mon intelligence est sans fruit.

15 — Que ferai-je donc ? Je prierai de cœur, mais je prierai aussi avec l'intelligence. Je chanterai de cœur, mais je chanterai aussi avec l'intelligence.

16 — Autrement, si vous ne louez Dieu que de cœur, comment un homme du nombre de ceux qui n'entendent que leur propre langue, répondra-t-il Amen à vos actions de grâces, puisqu'il ne comprend pas ce que vous dites ?

17 — Ce n'est pas que vos actions de grâces ne soient excellentes, mais les autres n'en sont pas édifiés.

18 — Je remercie Dieu de ce que je parle toutes les *glosses* mieux que vous tous ;

19 — mais j'aimerais mieux ne dire dans l'Eglise que cinq paroles dont j'aurais l'intelligence, pour en instruire ainsi les autres, que d'en dire dix mille en *glosses*.

20 — Ne soyez point enfants pour l'intelligence, mais soyez enfants pour la malice et soyez sages comme des hommes parfaits.

21 — Il est dit dans l'Ecriture : Je parlerai à ce peuple en des langues étrangères et en glosses ; et après cela, ils ne comprendront pas, dit le Seigneur.

22 — Ainsi, les *glosses* sont un signe, non pour les fidèles, mais pour les infidèles ; et le don de prophétie, au contraire, n'est pas pour les infidèles, mais pour les fidèles.

23 — Si une Eglise étant assemblée dans un lieu, tous parlent diverses langues, et que des infidèles, ou des hommes qui ne savent que leur propre langue, y entrent, ne diront-ils pas que vous êtes fous ?

24 — Mais si tous prophétisent, et qu'un infidèle, ou qu'un homme qui ne sait que sa langue, entre tous le convainquent, tous le jugent.

cès, le prédicateur du néo-judaïsme était bien obligé,

25 — Le secret de son cœur est découvert ; de sorte que, se prosternant le visage contre terre, il adorera Dieu, rendant témoignage que Dieu est réellement parmi vous.
26 — Que faut-il donc faire, mes frères ? Lorsque vous êtes assemblés, quelqu'un de vous a-t-il un cantique, ou une instruction, ou une révélation, a-t-il à parler en *glosses* ou à les interpréter, que tout se fasse pour l'édification.
27 — S'il y en a qui parlent en *glosses*, qu'il n'y en ait pas plus de deux ou trois tout au plus, et qu'ils parlent chacun à leur tour ; et qu'il n'y en ait un qui les interprète.
28 — S'il n'y a point d'interprète, que celui qui a le don des *glosses* se taise dans l'Eglise et qu'il ne parle qu'à soi-même et à Dieu.
29 — Pour ce qui est des prophètes, qu'il n'y en ait pas plus de deux ou trois qui parlent, et que les autres en jugent.
30 — Cependant, si un autre de ceux qui sont assis a une révélation, que le premier se taise.
31 — Car vous pouvez tous prophétiser l'un après l'autre, afin que tous soient instruits et que tous soient exhortés.
32 — Et les esprits des prophètes sont soumis aux prophètes.
33 — Car Dieu est un Dieu de paix et non de désordre ; et c'est ce que j'enseigne dans toutes les Eglises des saints.
34 — Que les femmes se taisent dans les Eglises, parce qu'il ne leur est pas permis d'y parler ; mais elles doivent être soumises comme la Loi l'ordonne.
35 — Si elles veulent s'instruire de quelque chose, qu'elles le demandent à leur mari dans leurs maisons ; car il est honteux aux femmes de parler dans l'Eglise.
36 — Est-ce de vous que la parole de Dieu est venue ? ou n'est-elle venue qu'à vous seuls ?
37 — Si quelqu'un croit être prophète ou inspiré, qu'il reconnaisse que ce que je vous écris est un commandement du Seigneur.
38 — Mais si quelqu'un veut l'ignorer, qu'il l'ignore.
39 — Enfin, mes frères, désirez le don de prophétie et n'empêchez pas de parler en *glosses*.
40 — Mais que tout se fasse avec bienséance et ordre.

« On désigne sous le nom de *glossolalie* un phénomène rentrant dans le domaine de l'extase religieuse et qui paraît avoir signalé les débuts du christianisme. D'après les indications de saint Paul, il s'agit de gens qui, en proie à un subit enthousiasme, prenaient la parole dans les assemblées de la primitive Eglise, mais s'exprimaient dans un langage désordonné et

quoi qu'il en eût, de céder à ces énergumènes, de s'abaisser au niveau de cet auditoire de détraqués, de tolérer ce qu'il ne pouvait empêcher et d'abonder dans le sens de ces malades du cerveau, de sorte que, souvent, ses Epitres nous peignent très vraisemblablement les élucubrations de cet étrange entourage, tout autant que ses idées personnelles. Tout agitateur, en effet, n'a qu'un unique moyen de se faire suivre des foules, c'est de fermer les yeux sur leurs excès, c'est de flatter les préjugés et les passions de ceux qu'il prétend conduire et qui, en réalité, le mènent où ils veulent : « Je suis leur chef, donc je les suis ». (1). Nous avons déjà vu que

---

inintelligible (*glosses*), comme dominés par une suggestion irrésistible... Les phénomènes de parler extatique se sont rencontrés non seulement aux débuts de l'Eglise chrétienne, mais dans la religion des mystères païens, chez les montanistes, chez les camisards cévenols, chez différentes sectes protestantes des temps modernes. » (Maurice VERNES. — Voir aussi HAVET, *le Christianisme et ses Origines*, IV, p. 163 et 305.)

L'auteur des Actes (II, 3 à 16) ne paraît avoir rien compris à la narration de Paul et il remplace par le récit entortillé du miracle du don des langues, l'exposé si précis de ce délire extatique dont le rédacteur des Epîtres a été le témoin et l'historien scandalisé.

« La compilation a pallié l'impression fâcheuse qu'a dû donner de bonne heure cette page extraordinaire, en plaçant au milieu le beau cantique de la charité (XII, 31 — XIII, 1 à 13 — XIV, 1). Pour cela même et bien qu'il soit digne de Paul en ses meilleurs moments, ce morceau a toute chance de n'être pas de lui. » — (A. LOISY, *les Livres du Nouveau Testament*, p. 43.)

(1) Aussi, n'en devons-nous qu'admirer davantage l'élévation d'esprit de l'Apôtre qui, ayant sous la main le moyen fa-

Paul craint de se montrer trop sévère contre les vices et

---

cile et tout-puissant du récit des prodiges sur des masses superstitieuses, avides de croire l'incroyable, dédaigne d'employer ce grossier procédé à leur portée et ensevelit les miracles dans un silence méprisant, pour s'en tenir à la prédication de la thèse philosophique de la Résurrection qui, pour lui, est tout le christianisme.

Paul, en vrai juif qu'il était, semble avoir été médiocrement superstitieux. Il ne parle jamais des démons qui tiennent une si grande place chez les Synoptiques. Pourtant, il nomme six fois Satan (le Tentateur), mais chez lui, son rôle (I *Cor.* V. 5 — VII, 5 — II *Cor.* II, 11 — XI, 14 — XII, 7 — *Rom.* XVI, 20) est bien obscur. Où Paul a-t-il pris cette croyance qui existe à peine dans l'Ancien Testament ?

La Bible hébraïque ne connaît pas les démons. Le serpent de la Genèse est un vrai serpent. Le livre de Job où, pour la première fois, il est question de Satan, est postérieur aux conquêtes d'Alexandre. Zacharie, où Satan est également cité (III, 1) est vraisemblablement du temps des Asmonées (2e siècle avant J.-C. — HAVET), et l'on ne voit pas trop ce qu'il vient faire dans ce dernier récit. Du reste, Paul ne semble pas avoir connu ces deux livres de la Bible.

Le Nouveau Testament où les démons pullulent (sauf dans l'Evangile de Jean qui imite et dépasse même la réserve de Paul) ne peut donc être d'origine juive : il y a là une influence évidente des religions orientales qui, de même que le judaïsme, s'étaient infiltrées chez tous les peuples de l'Empire.

Jean, en effet, qui diffère tant des autres évangélistes, cite à peine les démons (VI, 71 — VII, 20 — VIII, 44, 49) et, dans son texte, ce mot ne paraît pas signifier autre chose qu'une personne très méchante, qui se plaît à faire du mal (sens qu'il a encore gardé de nos jours), mais il n'y attache aucunement l'idée d'un être surnaturel.

L'Ancien Testament où les prodiges divins ne sont pas rares, semble avoir fait aussi peu de cas que Paul des miracles des prophètes :

Deut. XIII, 1. — S'il s'élève au milieu de toi un prophète ou un songeur, qui te donne un signe ou un miracle,

2 — et que ce signe ou ce miracle dont il t'aura parlé arrive et qu'il te dise : Allons près d'autres Dieux — que tu n'as pas connu — et servons-les ;

3 — tu n'écouteras point les paroles de ce prophète, ni de ce songeur...

.. ..

les turpitudes du milieu qui l'entoure ; qu'il n'ose tonner contre l'idolâtrie (1) et, qu'adversaire déclaré de

---

5 — mais on fera mourir ce prophète ou ce songeur.

.. ..

« Les prophéties, les miracles mêmes et les preuves de notre religion ne sont pas de telle nature qu'on puisse dire qu'ils sont absolument convaincants. » (PASCAL, *Pensées mêlées sur la religion*, XLV.)

(1) Réserve étrange et qui montre une fois de plus que les livres du Nouveau Testament ne sont pas l'œuvre d'auteurs juifs et qu'ils ont été écrits bien loin de la Judée, dans un milieu polythéiste qu'il fallait ménager, on n'y trouve pas un seul mot contre l'idolâtrie, tandis que la Bible hébraïque est toute remplie d'imprécations et d'invectives contre les Dieux étrangers, « abomination d'Israël ». Paul, lui-même, si intransigeant d'habitude, moins loin pourtant du judaïsme que les Évangélistes, n'ose condamner l'idolâtrie et, sans doute, il dut souvent fermer les yeux devant bien des pratiques superstitieuses ; il dut laisser parfois les néophytes continuer leurs vieilles cérémonies et partager leurs adorations entre le Christ ressuscité et leurs anciennes divinités, sans avoir la force de leur en faire un reproche. Il était, en effet, impossible aux nouveaux convertis de passer brusquement d'une antique croyance à une autre toute récente, sans y introduire machinalement les habitudes presque indéracinables du passé. A toute époque, et jusqu'à la nôtre, le christianisme dut tolérer ces rites du paganisme, semblables à ces plantes vigoureuses que le défrichement n'a pu détruire et qui repoussent avec obstination au milieu des sillons. De nos jours encore, tant est indestructible la puissance d'une longue éducation ancestrale, ne voyons-nous pas des savants illustres conserver intact, au fond de leur cœur, un résidu du déisme qui leur fut inculqué par leur milieu, alors que toute leur œuvre scientifique en est la négation? Ces retours offensifs des réflexes ataviques devaient être bien plus irrésistibles chez des ignorants nourris de merveilleux, et dans un siècle où, en dehors des mathématiques, il n'existait, pour ainsi dire, aucune connaissance positive.

la circoncision qu'il attaque violemment (Gal. V, 2 ;

Paul souffre donc très facilement ceux qui s'abstiennent de certaines viandes ou qui sanctifient d'anciens jours fériés, sans blâmer ceux qui agissent différemment. Il se contente d'affirmer (ce que les catholiques d'aujourd'hui paraissent avoir oublié), que « le Royaume de Dieu ne consiste pas dans le boire et le manger, mais dans la justice » (*Rom.* XIV, 17). Ceci indique chez lui une grande tolérance et une certaine largeur de vue, mais probablement aussi, étant donné son caractère dominateur, l'impuissance de se conduire autrement.

Cependant, dans le verset (*Rom.* I, 23) : « Ils ont transféré l'honneur dû au Dieu incorruptible à l'image d'un homme corruptible, à des figures d'oiseaux, de quadrupèdes et de reptiles », Paul s'élève avec une certaine amertume contre les adorateurs d'images. Ce passage paraît s'adresser et s'adresse sans doute, dans l'esprit de l'Apôtre, aux chrétiens qui adorent l'image du Crucifié, de la Colombe, de l'Agneau et du Poisson symboliques. Les versets suivants : « Ils ont adoré et servi la Créature au lieu du Créateur » (*Rom.* I, 25), « faisant ce qu'ils condamnent chez les autres » (*Rom.* II, 3, 23) confirment cette hypothèse, d'autant plus que l'adoration de Jésus et la croyance en sa divinité ne se rencontrent pas dans les Epitres Cardinales. Au contraire, Paul enseigne « qu'il n'y a qu'un seul Dieu qui est le Père » (I *Cor.* VIII, 6), « que Dieu est le chef du Christ » (I *Cor.* XI, 3), « que le Fils sera assujetti à Celui qui assujettit toutes choses » (I *Cor.* XV, 28).

Les *Actes* (XIX, 24 à 40) nous racontent aussi qu'à Ephèse, Paul fut accusé par un certain Démétrius, orfèvre, d'avoir dit « que les ouvrages de la main des hommes ne sont pas des Dieux » et que, sur ce bruit, les marchands d'articles de piété, inquiets pour leur commerce, excitèrent une émeute. Les Actes ne nous apprennent pas si cette accusation était justifiée : au contraire (XIX, 27), le secrétaire de la ville apaise le tumulte en assurant que Paul et ses compagnons n'ont aucunement proféré ce blasphème, et il y a lieu de croire que le fonctionnaire est sincère, puisque l'Apôtre ayant séjourné deux ans à Ephèse, sans être inquiété, on peut en conclure que sa propagande ne manqua pas de prudence.

Dans le chapitre VI de la 2e Epitre aux Corinthiens, chapitre dont l'authenticité a été, du reste, suspectée (A. LOISY), nous lisons, au verset 16, une critique bien timide de l'idolâtrie : « Quel rapport entre le Temple de Dieu et les idoles ? » Ce n'est pas compromettant.

11, 12), il cède pourtant souvent sur ce point, tolère cette cérémonie et même la recommande (*Rom.* II, 25. IV, 9, 10, 1re *Cor.* VII, 18). — (1). Cette complaisance des conducteurs de multitudes se rencontre à toutes les époques : les marées populaires, à qui personne n'a encore pu dire : « Tu n'iras pas plus loin », broient dans leurs vagues tout ce qui tente de résister, et ceux mêmes qui se flattent de le diriger ne font que suivre le

---

Dans la première Epître aux Corinthiens (X, 14), on ne rencontre que ces deux seuls mots, sans aucune liaison avec les versets qui précèdent ou qui suivent : « Fuyez l'idolâtrie. » C'est tout ce qu'il y a dans le Nouveau Testament et l'on avouera que c'est bien peu pour une religion qui est, soi-disant, venue pour détruire l'idolâtrie.

(1) *Gal.* V, 2. — Car je vous dis, moi Paul, que si vous vous faites circoncire, Christ ne vous servira de rien.

Gal. V, 12. — Ils devraient bien encore se faire châtrer ceux qui vous troublent (à ce sujet).

Rom. II, 25. — Ce n'est pas que la circoncision ne soit utile.

Rom. IV, 9. — Ce bonheur n'est-il que pour les circoncis ? n'est-il pas aussi pour les incirconcis ? car nous venons de dire que la foi d'Abraham lui fut imputée à justice.

10. — Quand donc lui a-t-elle été imputée ? est-ce après qu'il a été circoncis ou lorsqu'il était incirconcis ? Ce n'a point été après qu'il eût reçu la circoncision, mais avant qu'il l'eût reçue.

I *Cor.* VII, 18 — ...un homme est-il appelé à la foi n'étant point circoncis, qu'il ne se fasse point circoncire.

torrent des eaux. La personnalité de l'Apôtre, si puissante et si originale qu'elle nous paraisse à la lecture des Epitres Cardinales, n'est que le reflet des passions mystico-sociales qui bouillonnaient dan les bas-fonds de l'Empire romain et c'est surtout à ce point de vue qu'elle est intéressante.

§ 2. — *L'ŒUVRE DE PAUL*

En effet, quelles que soient les difficultés que l'opiniâtre missionnaire des incirconcis ait rencontrées personnellement pendant son ministère, difficultés que son caractère jalousement autoritaire n'était sans doute pas sans multiplier sur sa route, sa prédication était jetée dans un terrain fertile, admirablement préparé et la moisson ne pouvait manquer d'être fort riche ; mais le christianisme qui a été semé sans Jésus, se serait sûrement passé de Paul pour germer : tôt ou tard, il eût trouvé l'homme qui lui était nécessaire pour grouper ses éléments épars. L'action de l'Apôtre des Gentils, si importante qu'elle nous semble à distance, n'était pourtant pas essentielle et, tout autour de lui, nous entrevoyons d'obscurs ouvriers de la première heure qui l'aident, comme Jude, Silas ou Timothée ; qui le gênent ou l'abandonnent, comme Marc ou Barnabé ; qui lui font concurrence ou opposition, comme Pierre et Jac-

ques, au début, et Apollos, plus tard, etc., etc... Et ces collaborateurs de hasard poursuivent leur œuvre, chacun de leur côté, en dehors de toute direction centrale, de toute autorité, même de tout plan d'ensemble et de tout dogme commun autre que l'apparition du Messie promis par les Prophètes : Pierre et Jacques conservent les rites juifs que rejette Paul ; Apollos prêche le Christ « quoiqu'il n'ait connaissance que du baptême de Jean » (*Actes*, XVIII, 25) et reste toujours indépendant de saint Pierre autant que de saint Paul (1re *Corinth.* I, 12. — III, 4. — IV, 6) ; Barnabé et Marc (dont la tradition a fait, par la suite, le second évangéliste) ne peuvent s'entendre avec Paul (*Actes* XV, 39), se séparent de lui et continuent leur prédication à part. Le mérite de l'Apôtre, et il n'est pas mince, c'est qu'il semble avoir compris de suite toute l'ampleur de la révolution qui se préparait et avoir su, mieux que personne, grouper les judaïsants éparpillés dans tout l'Orient et que faisait hésiter le maintien des cérémonies judaïques qui les séparaient trop visiblement du reste du monde. La masse voulait bien accepter les avantages et les illusions du judaïsme, mais non ses inconvénients et ses réalités. Paul, par un trait de génie et d'audace révolutionnaire, rompt violemment avec ses coreligionnaires hébreux, et arrache de la Loi mosaïque les feuillets qui lui font obstacle dans le recrutement de ses néophytes : le christianisme est fondé ! Le cauchemar d'un illuminé va devenir la loi du monde !

La conformité des aspirations populaires et des ensei-

gnements du Nouveau Testament explique suffisamment le prodigieux succès (1) et la rapide propagation

---

(1) ZOLA (*Lourdes*, p. 448) a peint de main de maître cet ardent besoin des foules de croire à l'incroyable :

« Et c'est ici qu'il faut croire, mon cher enfant. Voyez-vous ce trou obscur, songez-vous à la Grotte resplendissante, à la Basilique triomphante, à toute la ville bâtie, à ce monde créé, à ces foules accourues ! Mais si Bernadette n'était qu'une hallucinée, une folle, est-ce que l'aventure ne serait pas plus étonnante, plus inexplicable encore ? Comment : le rêve d'une folle aurait suffi pour remuer ainsi les nations : ...Non, non : un souffle divin a passé qui seul peut expliquer le prodige. »

« ...Oui : c'était vrai, un souffle avait passé, le sanglot de la douleur, le désir inextinguible vers l'infini de l'espoir. Si le rêve d'une enfant souffrante avait suffi pour amener les peuples, pour faire pleuvoir les millions et pousser du sol une cité nouvelle, n'était-ce pas que ce rêve venait apaiser un peu la faim des pauvres hommes, l'insatiable besoin qu'ils ont d'être trompés et consolés ? Elle avait rouvert l'inconnu, sans doute à un moment social et historique favorable ; et les foules s'y étaient précipitées. Oh ! se réfugier dans le mystère, quand la réalité est si dure, s'en remettre au miracle, puisque la nature cruelle semble une longue injustice ! Mais on a beau organiser l'inconnu, le réduire en dogmes, en faire des religions révélées, il n'y a toujours au fond que cet appel de la souffrance, ce cri de la vie, exigeant la santé, la joie, le bonheur fraternel, jusqu'à l'accepter dans un autre monde, s'il ne peut être sur cette terre. A quoi bon croire aux dogmes ? Ne suffit-il pas de pleurer et d'aimer ?

« ...L'éternel besoin du surnaturel ferait vivre chez l'homme douloureux l'éternelle foi. Le miracle, qu'on ne pouvait constater, devait être un pain nécessaire à la désespérance humaine...

. . . . . .

« Il n'est certes pas besoin de croire à un dogme révélé pour être profondément sincère en appelant un Sauveur... Quand la race humaine disparaîtra, ce sera encore en appelant au secours et, peut-être, en essayant de rêver que le secours lui est venu. » (J. LEMAITRE, *Conférence sur Châteaubriand*, 14 et 15 février 1912.)

des doctrines chrétiennes, parmi les masses qu'avaient déjà profondément remuées plusieurs siècles de prédication juive intense. Aussi, malgré notre méfiance envers l'Auteur des Actes des Apôtres et le peu de crédit qu'il mérite, nous ne sommes pas en droit de rejeter entièrement les récits où il montre les adhésions à la nouvelle secte se produisant par milliers (*Actes*, II, 41. IV. 4). — (1), au lendemain de la mort du Sauveur

(1) Renan le conteste. Après avoir dit (PAUL, p. 561) que « les progrès de la secte (chrétienne) avaient été vraiment merveilleux », il ajoute, trois ou quatre lignes plus bas :

« En toute cette histoire, il importe de se défendre d'une illusion que la lecture des Epitres de Paul et des Actes des Apôtres produit presque forcément... Un pays était censé évangélisé quand le nom de Jésus y avait été prononcé et qu'une dizaine de personnes s'étaient converties. Une Eglise souvent, ne renfermait pas douze ou quinze personnes. Peut-être tous les convertis de saint Paul en Asie Mineure, en Macédoine et en Grèce ne dépassaient pas beaucoup le chiffre de mille. » Et Renan fait avec une précision fâcheuse le recensement de ces mille.

Si les Actes exagèrent sûrement le nombre des convertis, nous croyons que l'Auteur de la vie de Jésus, par exception ici, pèche par excès de scepticisme. Il n'est pas possible d'admettre que la croyance au Messie, déjà antérieure à Jésus, eût encore aussi peu d'adhérents au temps de Paul, et que le gouvernement impérial pût s'émouvoir des extravagances de quelques douzaines de misérables inconnus : il en fallait bien davantage pour mettre en mouvement la lourde procédure romaine. On s'expliquerait encore moins que vingt ans de la propagande enragée de Paul et des prosélytes fanatiques qu'il laissait derrière lui partout où il avait passé, n'eussent produit que mille conversions parmi des masses ignorantes, prêtes d'avance à croire tout ce qui flattait leur soif de bonheur, ni que l'Apôtre eût couru tant de dangers et de si grands, enduré tant de persécutions, pour arriver à un résultat si mesquin.

Renan évalue à une trentaine le nombre des personnes qui composaient l'Eglise de Corinthe; comme les femmes et les enfants d'un certain âge, tout au moins, en faisaient partie,

(vers l'an 30 ou 32), bien que Jérusalem où ces conver-

---

on pourrait supposer une dizaine de familles chrétiennes environ dans la ville. C'est bien peu et si l'on considère que parmi « ceux qui étaient au nombre de ces frères, il y avait des fornicateurs, des avares, des idolâtres, des calomniateurs, des ivrognes et des voleurs (I *Cor.* V., 11), sans compter un incestueux (I *Cor.* V., 1), on peut se demander si l'Eglise de Corinthe comprenait un seul honnête homme (Voir *La Prétendue Morale dans l'Evangile.*)

On ne comprend pas, non plus, dans l'hypothèse d'une assemblée si restreinte et si pauvre que Paul « a dû dépouiller d'autres Eglises pour les aider ». (II *Cor.* XI, 8), on ne comprend pas, dis-je, que l'Apôtre insiste si souvent et si longuement (I *Cor.* XVI, 1-4 — II *Corinth.* chapitres VIII et IX en entier), pour tirer d'abondantes aumônes de personnes si indigentes et que ces aumônes vaillent la peine qu'il les porte lui-même à Jérusalem. Cette insistance et ce voyage prouvent assez que les souscripteurs devaient être nombreux.

Du reste, ne savons-nous pas par mille exemples, combien les légendes les plus controuvées, les superstitions les plus grossières trouvent immédiatement une quantité extraordinaire de partisans, quand elles tombent dans un milieu approprié. Sans parler de Guillaume Tell, auquel tout le monde a cru si longtemps ne voyons-nous pas, au moyen-âge une foule de déments persuadés qu'ils étaient transformés en loups-garous, des multitude de fous se figurer avoir assisté au sabbat et avoir eu des rapports avec le diable, de pauvres imbéciles soutenir avec opiniâtreté qu'ils avaient vu des revenants. Ces insanités sont éminemment contagieuses : aussi peut-on, avec les réserves nécessaires), ne pas douter des milliers de conversions opérées par Paul, et croire que beaucoup, parmi les nouveaux chrétiens eurent des visions semblables aux siennes, et comme lui, perçurent dans des extases le Christ ressuscité. De nos jours même, ces apparitions surnaturelles se produisent encore et rencontrent des masses d'adhérents convaincus.

Cette croyance aux loups-garous, universellement admise autrefois, ne peut plus maintenant, malgré le nombre et l'autorité de ceux qui en soutinrent jadis la réalité, ébranler le scepticisme contemporain ni recruter de nouveaux adeptes. Ces diableries disparurent d'elles-mêmes aussitôt que l'on se mit à en soupçonner la vanité. Personne aujourd'hui, sauf quelques malades atteints de délire et vite enfermés dans un

sions sont censées avoir lieu, était l'endroit le moins propice à l'extension des idées nouvelles et que cette ville fut toujours réfractaire à la propagande nazaréenne ; mais le témoignage de Paul (*Gal.* 1, 22) confirme que, lors de son premier voyage dans la capitale de la Judée (an 38), il y avait déjà plusieurs Eglises chrétiennes établies dans ce pays (1). De plus, nous constatons par les Actes, et Paul nous l'affirme également, que la nouvelle religion, encore fortement imprégnée de judaïsme, se répandait avec la rapidité d'un incendie. Avant la Conversion de Paul (an 35), Philippe (2) avait prêché l'Evangile en Samarie (*Actes*, VIII, 5) ; Damas, en Syrie, Antioche, si éloignée de Jérusalem

---

asile, ne se croit changé en loup ou ne s'imagine avoir assisté au sabbat. Tout au plus, dans quelques-unes de nos provinces les plus arriérées trouverait-on encore de vieux paysans pour ajouter foi aux revenants; mais déjà, cette chimère dont Paul a vécu n'a plus d'action sur leur conduite et ils n'osent la confesser franchement. Le spiritisme, superstition nouvelle qui a, de nos jours, si vite conquis bien des adeptes, même dans les classes éclairées, se dissimule, le plus souvent, sous des expériences pseudo-scientifiques.

(1) Andronic et Junie, dont nous n'avons que les noms, (*Rom.* XVI, 7) avaient aussi devancé Paul dans l'apostolat.

(2) Les Actes (XXI, 8) citent un « Philippe l'évangéliste », un des sept diacres (VI, 5), sans doute le même, dont saint Epiphane (*Hœres*, XXVI, 13) dit qu'il existe un évangile sous son nom. En revanche les Actes ne mentionnent jamais les Evangiles de Marc, Mathieu et Jean, et l'allusion à celui de Luc est au moins douteuse.

(*Actes*, XI, 26), Chypre et la Phénicie (*Actes*, XI, 19) avaient des Eglises où avaient entendu annoncer « la Bonne Nouvelle » dans leurs synagogues. Dès l'an 38, Antioche était un centre de dispersion de première importance (*Actes*, XI, 19 à 26), avant même que Barnabé, qui y précéda Paul, n'y fût allé prêcher la parole de Dieu. Barnabé, Silas, Apollos, Agabus, et surtout Paul n'ont qu'à accélérer le mouvement et, partout, à Thessalonique, à Corinthe, à Ephèse, à Rome, etc..., ils fondent rapidement des églises florissantes ; mais, nulle part, ils n'arrivent les premiers pour propager la nouvelle religion et, jusque dans les villes les plus éloignées, à Derbe, à Lystre, à Iconium, au cœur de l'Asie Mineure, dans les régions sauvages de la Lycaonie, à mille kilomètres de Jérusalem, ils rencontrent des pionniers qui ont défriché le terrain (*Actes*, XVI, 1 à 4 ; XIX, 1) ; cela montre bien que l'état d'esprit qui fit triompher le christianisme est antérieur de beaucoup à sa prédication : avant que le Messie ne leur eût été annoncé, avant même qu'il ne fût né, les misérables attendaient déjà le Rédempteur. Avant Jésus, les idées chrétiennes avaient déjà commencé la conquête du monde, de même que, bien longtemps avant que Luther ait vu le jour, le protestantisme avait déjà bouleversé (1) l'Angleterre, l'Allemagne, la Bohême et remué profondément l'Italie et la France.

---

(1) En Angleterre : Hérésie de Wycliffe (1370 à 1384), le plus grand des précurseurs de la Réforme; insurrection des Lollards (1392).

Paul, pourtant, sème plutôt qu'il ne cultive : « C'est moi qui ai planté, c'est Apollos qui a arrosé » (1re *Corinth.* III, 6, 10) ; « j'ai posé les fondements et un autre a bâti dessus ». Il donne une forme, un squelette à des groupes amorphes, il est vrai, mais pleins de vie, néanmoins, il les organise, il leur apporte le commencement d'unité qui leur manque, par ses voyages, ses quêtes, sa correspondance ; il apaise les dissensions (1re *Corinth.* III, 3 à 23). Sur le plant sauvage, mais vigoureux, poussant au hasard de nombreux rejetons destinés à demeurer stériles, il ente un rameau qui donnera des fruits en abondance (1). Puis, cette tâche accomplie à tel ou tel endroit, il court la recommencer ailleurs, sans s'attarder longtemps dans la même

---

En Bohême : Jean Hus et Jérôme de Prague, brûlés en 1415 et 1416; terrible révolte des Hussites (1415 à 1434).

En Italie : Arnaud de Brescia, brûlé en 1155; Savonarole, brûlé en 1498.

En France : l'hérésie des Albigeois qui s'était étendue sur une grande partie du midi et ne fut exterminée qu'après une guerre atroce.

Tous sont des précurseurs plus ou moins audacieux dans leurs attaques contre Rome, dont les célèbres thèses de Luther ne sont, le plus souvent, que la reproduction.

(1) Paul (*Rom.* XI, 17 et 24) dit : « Si vous avez été détachés de l'olivier sauvage qui était votre tige naturelle, pour être entés sur l'olivier franc... », ce qui indique une étrange arboriculture.

Le verset (*Rom.* XVI, 22) est peu clair : « Je vous salue, moi, Tertius, qui écris cette lettre. » Il suppose que Paul a dicté son Epître à un nommé Tertius. — Le verset (*Gal.* VI, 11) montre également que Paul n'écrivait pas toujours sa correspondance de sa main. Renan et A. Loisy l'admettent.

ville ; son rôle est surtout celui d'un conquérant.

Alexandre, traversant l'Asie ainsi qu'un ouragan, avait fondé un empire qui ne lui survécut pas un jour ; des vingt Alexandries qu'il sema du Nil à l'Indus, deux à peine ont conservé son nom.

De même, de Jérusalem à Corinthe, en passant par la Phénicie et l'Asie Mineure, Paul fonde une multitude d'Eglises dont il n'est plus question aussitôt après sa disparition et qui, toutes, oublient complètement leur créateur. Que deviennent les Eglises des Galates, des Colosses (près Laodicée), des Thessaloniciens, — et celles que, du moins si l'on en croit les Actes des Apôtres, il dut établir partout où il passa, à Damas, à Tarse, à Iconium, à Perge, à Athènes, etc., églises qui n'étaient certes que la réunion d'un assez petit cercle de judaïsants convertis à ses idées, mais qui auraient dû conserver longtemps sa forte empreinte ? Il n'en est plus parlé après lui.

Mais, en revanche, si rapide qu'ait été l'action de Paul, elle devait être durable, dans une autre direction qu'il n'avait sans doute pas prévue : son influence destructrice de l'autorité routinière du clergé, allait lui survivre et s'étendre jusqu'à nos jours où les sectes protestantes se réclament surtout de lui.

Paul, en effet, a été et restera l'Apôtre du schisme : il a coupé sans pitié le lien qui rattachait si étroitement les premiers chrétiens aux juifs orthodoxes ; les nazaréens n'étaient que de timides dissidents qui, vraisem-

blablement, de même sans doute, que les adeptes du Baptiste, en dépit de son immense succès du début, seraient un jour ou l'autre, retournés dans le giron de la synagogue ; les pauliniens sont des hérétiques, décidés à aller jusqu'au bout de leur logique et avec lesquels nul compromis n'est possible. Paul livre une bataille que les nazaréens ne tiennent pas à gagner aussi complètement et, s'ils veulent relâcher un peu les entraves de la Loi, ils ne veulent pas l'abroger. Aussi, même triomphants, mais entraînés, ils ne savent où, dans le torrent des idées de Paul, ils lui conservent une rancune mal dissimulée, de la victoire qu'il les oblige à remporter malgré eux. Quelques commentateurs modernes (A. Reville, *l'Antechrist et le Christianisme*, *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1873), n'ont pas hésité à soutenir que le faux prophète de l'Apocalypse est bel et bien l'Apôtre des Gentils, rabaissé jusque-là par le fanatisme des judaïsants... et, dans la suite, on voit la passion théologique aller jusqu'à confondre systématiquement Paul et Simon le Magicien.

Il est peut-être bien hardi de chercher une lueur dans les ténèbres de l'Apocalypse, et il est plus sage de ne pas l'essayer. Quoi qu'il en soit, Paul, après sa mort légendaire sous Néron (1), tombe dans un oubli pro-

(1) Les Actes s'arrêtent brusquement deux ans après l'arrivée de Paul a Rome où il a été conduit pour être jugé par César (Néron), c'est-à-dire en l'an 60, selon Renan ou 65, selon M. Sabatier. La tradition le fait décapiter par ordre de l'em-

fond : « Paul fut au premier siècle un phénomène en quelque sorte isolé. Il ne laissa pas d'école organisée ; il laissa, au contraire, d'ardents adversaires qui voulurent, après sa mort, le bannir en quelque sorte de l'Eglise et le mettre sur le même pied que Simon le Magicien. On lui enleva ce que nous regardons comme son œuvre propre, la conversion des Gentils. L'Eglise de Corinthe qu'il avait fondée à lui seul, prétendit devoir

---

pereur, en même temps que saint Pierre est crucifié, *la tête en bas*, posture fort incommode. Mais cette tradition n'est fondée que sur la « Relation de Marcel », soi-disant disciple de saint Pierre, opuscule que l'Eglise elle-même rejette comme apocryphe, bien qu'elle en ait retenu la légende du martyre des deux Apôtres. Cette relation n'est qu'un tissu d'absurdités, un ramassis de contes bouffons, entre autres une prétendue lettre de Pilate à l'empereur Tibère, et un match de miracles saugrenus entre saint Pierre et Simon le Magicien. Néron condamne les deux Apôtres à mort, pour avoir tué Simon, en rompant par leurs prières, le charme qui permettait à celui-ci de se soutenir en l'air en volant.

C'est aussi dans cette légende que l'on trouve le « Quo vadis, Domine? » et le récit du trépas de Néron, *mort de faim*, en s'enfuyant dans les bois, *et dévoré par les loups.*

Havet croit que Paul mourut probablement de maladie et ne fut pas supplicié à Rome. C'est pour ne pas contredire la légende de son martyre, que les Actes démentaient sans doute, que l'on en a supprimé la fin.

Pour nous, nous aimons à nous imaginer, et cette fin du grand révolutionnaire nous paraît ainsi plus noble et plus belle, que Paul retourna à Jérusalem, pour voler au secours de la grande insurrection juive que Titus noya dans le sang en 70. L'indomptable tribun serait tombé, les armes à la main, héroïquement, sous le glaive des soldats de Rome, et non sous la hache des licteurs, en défendant son pays et son Dieu et s'envelissant avec eux sous les ruines de la ville et du temple. Il est clair que si cette hypothèse est exacte, la légende a dû l'effacer résolument.

son origine à lui et à saint Pierre. Au IIe siècle, Papias et saint Justin ne prononcent plus son nom. » (Renan, *les Apôtres*, p. III).

« Le IIe siècle parle à peine de lui et semble, par système, chercher à effacer sa mémoire. » (Renan, *Saint-Paul*, p. 564). S'il conserve une vogue relative en Orient, dans les conciles grecs, c'est qu'on est loin physiquement et moralement de l'influence de Rome, mais la chrétienté latine ne prononce son nom qu'à la suite de son rival. Saint Paul, au moyen-âge, est, en quelque sorte noyé dans les rayons de saint Pierre ;... presque personne, avant le XVIe siècle, ne s'appelle de son nom... ; il a peu de dévôts et l'on ne lui construit guère d'Eglises ». (Renan, *Saint-Paul*, p. 565).

L'Eglise catholique, en effet, qui se réclame de saint Pierre, a d'instinct, toujours montré beaucoup de méfiance envers l'Auteur des Epitres, et son nom ne se trouve même pas dans les livres de messe des fidèles (sauf dans le Confiteor, où il est noyé parmi les autres saints. En revanche, la Réforme l'a remis à la place d'honneur qui est la sienne et a même amené les catholiques à reconnaître, bien qu'à regret, l'importance de son rôle. C'est qu'en effet, ses Epitres sont des plus suggestives : si le Jésus des Evangiles, dont Rome se contente, est un personnage des plus pâles, des plus inconsistants, celui de Paul est, pour ainsi dire inexistant, mais, par contre, les commencements de l'Eglise y sont sculptés avec un relief et une vérité qu'on cher-

cherait en vain dans les pages douceâtres des Actes des Apôtres.

Par sa façon d'interpréter les textes saints, en écartant l'autorité intransigeante du clergé juif, Paul est, à sa façon, un précurseur de la Libre pensée ; ce qu'il a fait à l'égard de la Bible hébraïque, Luther et ses successeurs le feront à l'égard de l'interprétation du Nouveau Testament par le clergé catholique. La science moderne, avec plus d'érudition et de hardiesse, mais sans fanatisme, élargira les brèches qu'ils ont ouvertes dans les Livres saints, mais c'est toujours dans l'arsenal des Epitres de l'Apôtre des Gentils qu'elle ira puiser les armes les plus redoutables contre la foi antique.

§ 2 — *LE TEMOIGNAGE DE PAUL*

Cependant, par une répercussion inattendue, ce destructeur de la foi juive, ce démolisseur futur de la foi catholique, cet annonciateur du libre examen, est devenu le dernier rempart de la religion du Christ, le seul témoin acceptable de l'historicité de Jésus :

Les versets (1 *Cor.* 1, 13, 23 - XV, 3 à 8 - 1 *Cor.* II, 2 - *Cor.* XIII, 4) des Epitres cardinales (1) paraissent en effet,

---

(1) I *Cor.* I. 13. Est-ce Paul qui a été crucifié pour vous?
I *Cor.* I, 23. Et pour nous, nous prêchons le Christ crucifié.
XV, 3. Car, premièrement, *je vous ai transmis ce que j'avais moi-même reçu*, savoir que Christ est mort pour nos péchés, *selon les Ecritures;*

4. — Qu'il a été enseveli et qu'il est ressuscité le troisième jour, ***selon les Ecritures.***

5. — Qu'il s'est fait voir à Céphas, puis aux Douze;

6. — Qu'après, il a été vu, en une seule fois, par plus de cinq cents frères, dont il y a quelques-uns qui vivent encore aujourd'hui et quelques-uns sont déjà morts;

7. — Qu'ensuite, il s'est fait voir à Jacques, puis à tous les Apôtres;

à première vue, les seules présomptions sérieuses qu'on puisse retenir en faveur de la réalité de Jésus et de sa crucifixion. Aussi, les défenseurs de cette hypothèse s'y rattachent-ils avec la dernière énergie. L'Apôtre Paul est, en apparence, le seul contemporain de Jésus qui nous ait laissé quelques mots sur son compte ; il a connu et fréquenté les Apôtres Pierre, Jacques et Jean ; il a résidé longtemps à Jérusalem et dans les environs, avant, pendant et après la crucifixion, et son témoignage qu'on pourrait croire de première main, paraît sincère et irrécusable.

« L'Apôtre Paul s'est formé parmi les hommes qui avaient connu Jésus, et sa prédication n'a pas de sens si Jésus n'a pas existé. Il faut, pour écarter son témoignage, admettre que toutes ses Lettres sont supposées et qu'il est lui-même un personnage imaginaire : si certains critiques n'ont pas hésité à aller jusqu'à cette extrémité désespérée, leurs traces ne sont aujourd'hui

---

8. — Et qu'enfin, après tous les autres, il s'est fait voir à moi-même, qui ne suis qu'un avorton.

I *Cor.* II, 2. — Car je n'ai point fait profession de savoir autre chose parmi vous que Jésus, et lui crucifié.

II *Cor. XIII*, 6. — Car, encore que Christ ait été crucifié...

Remarquez combien le récit des apparitions de Jésus ressuscité diffère, dans les Epitres, de celui des Evangiles et des Actes. Remarquez surtout que l'extase dans laquelle le Christ ressuscité est apparu, ne s'est produite chez Paul qu'après qu'il en a reçu le récit et subi la contagion délirante de celles de « cinq cents frères, de Jacques et des Apôtres ».

suivies par personne. » (Guignebert, *Hist. anc. du Christianisme*, p. 156).

M. Guignebert semble croire que, pour être en droit de rejeter l'historicité de Jésus, il n'y a qu'une hypohèse possible : admettre que les Lettres de Paul sont supposées et que l'apôtre est un personnage fabuleux. Il y en a néanmoins d'autres qui se présentent immédiatement à l'esprit :

1° Paul ne serait qu'un imposteur, une sorte de medium spirite, vivant de la crédulité de ses dupes. Cette thèse n'a jamais été examinée et je suis le premier à la repousser, je ne sais pas trop pourquoi, par exemple, car je ne vois pas la difficulté de mentir en grec, aussi bien qu'en français (1). D'ailleurs, de tels hommes ne sont pas toujours de vulgaires escrocs ; ils sont parfois à demi, sinon tout à fait sincères et des premiers à se leurrer de leurs propres inventions. La plupart des astrologues ont montré ce mélange de fourberie et de bonne foi.

2° Les rares passages les plus favorables à la réalité de Jésus auraient été interpolés par les successeurs de l'Apôtre, ou modifiés dans le sens qui leur plaisait le

(1) « Vous l'avez lu en grec, donc ce fait est vrai. Cette manière de raisonner n'est pas celle d'Euclide; elle est assez surprenante dans le siècle où nous vivons : mais tous les esprits ne se corrigeront pas de sitôt; et il y aura toujours plus de gens qui compilent que de gens qui pensent. » (Voltaire, *Dict. Phil.* art. *Babel*, section II.)

mieux. Quand on voit les libertés que l'Auteur des Actes prend avec les affirmations des Epitres, cette supposition a pour elle, toutes les vraisemblances et bien des versets des Lettres de Paul laissent apercevoir ce truquage de ses opinions. Les premiers chrétiens n'éprouvaient jamais le moindre scrupule à falsifier jusqu'au texte sacré de la Bible et devaient encore bien moins se gêner pour altérer à leur guise les allégations d'un auteur qu'ils regardaient, en général, d'assez mauvais œil. Quel est l'exégète qui, de nos jours, admet l'authenticité intégrale, même des Epitres Cardinales ?

3° La troisième hypothèse — ce n'est même plus une hypothèse, c'est un fait indiscutable — à laquelle je me suis arrêté, c'est que Paul est un halluciné ; je ne mets pas en doute sa bonne foi, mais son équilibre mental. J'admettrai, si l'on veut, même la conservation parfaite de ses Epitres, sans que cela puisse ajouter un grain de certitude à la confiance que nous pouvons lui accorder, car il n'est nulle preuve de l'impossible. Paul nous affirme avoir vu Jésus ressuscité (I, *Cor.* XV, 8) : il en est certain ; il se laisserait brûler à petit feu plutôt que d'en démordre, et, pourtant nous sommes sûrs, — nous, les incroyants — que ce n'est pas vrai. Il est convaincu qu'il a été enlevé au troisième ciel (II *Cor.* XII, 1-6), et nous savons de science certaine qu'il n'y a pas de troisième ciel et que c'est faux, par conséquent ; il prêche le Christ crucifié (I *Cor.* 1,23), mais maintenant, des millions de prêtres, de moines, de pasteurs, de popes, de religieux des deux sexes et de toutes

les sectes chrétiennes, tout aussi convaincus que Paul, prêchent encore le même dogme, en s'appuyant comme lui uniquement *sur les Ecritures*, sans que leur prédication constitue seulement l'ombre d'une preuve.

Aussi, sans nous laisser effrayer ou influencer par l'opinion générale, nous pensons que les arguments de nos contradicteurs, même en les admettant sans restriction, sont très loin d'être convaincants : nous concédons que Paul n'est pas un personnage imaginaire et que ses Lettres (les Cardinales tout au moins) sont authentiques (1). Mais la réalité de l'Apôtre et la certitude de

---

(1) Les exégètes les plus autorisés et les plus éminents ne sont guère d'accord dans l'appréciation des Epitres que l'on peut, avec plus ou moins de complaisance, attribuer à Paul :

I. — Renan (*Paul* p. V) est de beaucoup le plus généreux; on sent qu'il est très ennuyé de ne pouvoir, malgré son excessive bonne volonté, admettre l'authenticité de toutes les Epitres de Paul. Il les range dans cinq classes :

1° Epitres incontestables et incontestées : ce sont l'Epitre aux Galates, les deux Epitres aux Corinthiens, l'Epitre aux Romains;

2° Epitres certaines, quoiqu'on y ait fait quelques objections : ce sont les deux Epitres aux Thessaloniciens et l'Epitre aux Philippiens;

3° Epitres d'une authenticité probable, quoiqu'on y fait de graves objections : c'est l'Epitre aux Colossiens, qui a pour annexe le billet à Philémon;

4° Epitre douteuse : c'est l'Epitre aux Ephésiens ;

5° Epitres fausses : ce sont les deux Epitres à Timothée et l'Epitre à Tite.

II. — M. A. Loisy (*Les Livres du Nouveau Testament*, p. 43), considère comme authentiques, de même que presque tous les exé-

ses Epitres, en les supposant même inaltérées, n'entraî-

---

gètes, les Epitres Cardinales. Pourtant, il regarde comme interpolés et n'étant pas de Paul le « beau cantique sur la charité » (I *Cor.* XII, 31 XIII, 1 à 13, XIV, 1) et le passage sur la soumission due aux puissances (*Rom.* XIII, 1 à 7). Il tient pour suspects les versets (II *Cor.* XVI, 1, *Rom.* XVI, 21 à 27).

En dehors des Epitres Cardinales, il retient l'Epitre aux Philippiens (an 59 à 61), aux Colossiens et à Philémon (mêmes dates), et la première aux Thessaloniciens (51), avec bien des réserves; mais, il déclare apocryphes l'Epitre aux Ephésiens (75-100), la seconde aux Thessaloniciens (75-100), les deux Epitres à Timothée (110) et celle à Tite (110). L'Epitre aux Hébreux est encore évidemment moins de Paul.

III. — De son côté, M. Guignebert (*Manuel d'Histoire Ancienne du Christianisme*, p. 284) pense que l'on peut « considérer comme authentiques et pleinement dignes de foi (mais l'accord est loin d'être fait sur la question) : l'Epitre aux Romains, la première et la seconde aux Corinthiens; l'Epitre aux Galates et même la première aux Thessaloniciens ; comme sûres, je veux dire conformes à la pensée de Paul, sorties de son entourage, sinon entièrement écrites de sa main, l'Epitre aux Philippiens et la seconde aux Thessaloniciens; comme plus douteuses, c'est-à-dire remaniées postérieurement, les Epitres à Philémon, aux Ephésiens et aux Colossiens qui marquent un développement considérable dans la pensée christologique de l'Apôtre mais, de toute évidence, sont sorties de son inspiration. Nous écartons, pour le moment, le reste qui ne peut être authentique, c'est-à-dire les Pastorales et l'Epitre aux Hébreux. »

(Les Pastorales sont les deux Epitres à Timothée et l'Epitre à Tite.)

IV. — M. Maurice Vernes (*Gde Encyc.*, art. Paul), nous affirme d'autre part, que « l'authenticité des quatre Epitres Cardinales est admise par la quasi-unanimité des critiques, bien qu'on puisse y soupçonner des remaniements et des interpolations d'une certaine importance.

« Les Lettres aux Thessaloniciens, au nombre de deux, et celle à Philémon ont été parfois suspectées; leur contenu dogmatique, tout au moins, ne donne pas prise à de sérieuses objections.

nent pas le moins du monde la matérialité de l'existence de Jésus. En nous appuyant sur les Epitres Cardinales, nous n'en doutons que davantage de la réalité objective du Christ. Il nous suffit de nous rappeler que Paul (ses œuvres le prouvent surabondamment, et personne ne peut en douter) est un visionnaire, un halluciné et qu'il n'a réellement pas vu le Christ ressuscité, mais qu'il l'a seulement perçu dans une des extases auxquelles il était si fréquemment sujet. D'ailleurs, sauf aux yeux d'un croyant, l'impossibilité matérielle de cette histoire de revenant doit suffire.

Hypnotisé par les prédictions de la Bible sur le Messie, Paul a fini par ne plus douter des images que lui présentait son cerveau enfiévré, de même que les possédés du moyen âge étaient convaincus, et soutenaient, jusque dans les tortures les plus affreuses qu'ils avaient

---

« Il n'en est pas de même des Lettres aux Chrétiens d'Ephèse, de Philippes et de Colosses, qui présentent un type de christianisme, apparenté de près au système de saint Paul, mais tendant à s'en détacher par des spéculations qui semblent appartenir à un stade plus avancé de la pensée chrétienne. On a proposé tour à tour, d'y voir des écrits authentiques, fortement remaniés, ou des œuvres franchement pseudoégraphiques. »

V. — Christian Baur (1840), longtemps avant les exégètes que nous venons de citer, rejette l'authenticité de la plupart des Epitres de saint Paul et ne garde que les Epitres Cardinales. Havet le suit dans son opinion. (*Le Christian. et ses Origines*, IV, p. 368.)

Nous renvoyons aux ouvrages cités, pour l'examen des raisons qui ont conduit leurs auteurs à adopter ces opinions différentes.

vu le Diable et avaient eu de fréquents rapports avec lui. Paul, pourtant, un peu moins déséquilibré que les sorcières, ne va pas jusqu'à dire qu'il a fréquenté le Christ.

Jeanne d'Arc, elle aussi, avait vu l'archange saint Michel, sainte Catherine et sainte Marguerite : « Je les vis des yeux de mon corps et aussi bien que je vous vois », et elle le soutint jusque sur le bûcher, jusqu'au milieu des flammes. Le témoignage de la Pucelle est autrement catégorique, autrement précis que les vagues allusions de Paul, pourtant, est-il un critique assez intrépide pour baser sur les affirmations de Jeanne, la démonstration de l'existence de l'archange et des saintes apparus à Domrémy ?

Encore, est-il probable, pour ne pas dire certain, que les Lettres de Paul ont subi, avant de parvenir jusqu'à nous, bien des altérations et des interpolations ; plusieurs de ces Lettres sont, en entier, rejetées par les critiques ; dans les moins contestées, il y a des passages qui ont été retouchés, sinon même insérés maladroitement en totalité, dans le texte primitif, tels par exemple, le cantique sur la charité (I *Cor.* XII, 31 ; XIII ; XIV, 1) et les versets (*Rom.* XIII, 1 à 7) touchant le respect dû aux puissances établies. La légende, souvent fort malveillante pour lui, s'est emparée de bonne heure du personnage et, plus d'un chrétien zélé des premiers temps a dû tout autant, sinon plus que l'Auteur des Actes, adoucir ce que les affirmations tranchantes de l'Apôtre des Gentils avaient de trop choquant pour

l'orthodoxie naissante, et supprimer sans scrupule ce qui était trop contraire aux mythes évangéliques. Quoi qu'il en soit, il est bien difficile, en lisant les Epitres Cardinales, dont l'exégèse contemporaine admet presque unanimement l'authenticité générale, de se soustraire à l'impression qu'elles ont été écrites, pour la plus grande partie, par un homme vivant dans la première moitié du premier siècle, mêlé activement aux luttes qu'il rapporte et dans lesquelles il prend passionnément parti, impression toute contraire à celle que produit la lecture des Evangiles, dans lesquels on ne sent aucune réalité vivante.

Malgré tout et quelle que soit leur haute valeur historique, nous n'avons pas dans ces Lettres le récit d'un témoin calme, impartial, doué du moindre esprit critique : Paul est un homme passionné, violent, autoritaire, aveuglé par son parti-pris, qu'aucune objection ne saurait atteindre ; aussi, ses affirmations ont-elles besoin d'être contrôlées de très près. Ce n'est pas que nous ayons souvent l'occasion de suspecter sa sincérité : si sa vision est déformée, il dit franchement ce qu'il croit voir et ne ment pas précisément, quand il ne nous dit pas la vérité ; seulement, son fanatisme lui fait regarder les faits au travers d'un prisme trompeur. Pourtant, le passage : « Je me suis fait juif avec les juifs, etc... » (I. *Cor.* IX, 19 à 22) nous prouve que parfois, il n'hésite pas à donner une entorse à ses convictions et à se laisser glisser sciemment à de fâcheux compromis avec le mensonge.

Paul nous dira-t-on, est contemporain de Jésus ; soit, mais l'a-t-il vu ? A-t-il assisté à la crucifixion ? Non, car il l'aurait dit et nous le croirions sur parole. S'est-il jamais préoccupé de la matérialité de son Fils de Dieu ? Lorsque ses allégations n'ont pas pour base des on-dit (I *Cor.* XV, 3 à 7) qui, du reste, ne concordent guère avec le mythe évangélique, elles reposent sur des rêves ou des visions suscitées par des prédictions de la Bible torturées pour entrer de force dans la thèse qu'il imagine. Paul est d'avance persuadé de tout ce que sa passion, son fanatisme intolérant lui suggère et il est la première dupe de ses hallucinations répétées ; ce n'est pas sa bonne foi qui est suspecte, c'est sa pondération, son équilibre mental. Si nous voulons croire, d'après son témoignage, qu'il a vu le Christ ressuscité, pourquoi douterions-nous qu'il ait été ravi au troisième ciel et qu'il existe un troisième ciel ? Pourquoi ne serions-nous pas convaincus que c'est de Jésus lui-même, mort et enterré, qu'il a appris la signification de la Cène ? (I. *Cor.* XI, 23 à 26). Pour nous, notre confiance en Paul, si grande qu'elle soit, s'arrête dès qu'il raconte ce qu'il n'a pu voir et qu'il est matériellement impossible de voir.

De plus, alors même que les paroles de l'Apôtre ne peuvent soulever aucune objection motivée, nous constatons que rien de ce qu'il avance ne rattache son Christ à l'humanité, ni ne confirme aucune des traditions des Evangiles. Il n'y a rien de plus stupéfiant, en effet, que son silence absolu sur tout ce qui concerne les légendes

évangéliques et rien ne donne plus fortement l'impression que ces mythes sont d'une invention postérieure à la prédication de l'Apôtre et ne reposent sur aucune réalité. Paul, qui a habité Jérusalem, n'avance nulle part qu'il a connu Jésus ; c'est à peine s'il le nomme : il ne prêche que le Messie hébreu, « le Christ crucifié, ressuscité le trosième jour, *selon les Ecritures* » et qui est apparu ensuite aux Apôtres et à lui-même. Mais est-ce d'un être réel qu'il parle ou du Messie d'Isaïe (XLII, 13) et des Psaumes ? Paul ne cite pas une date, même approximative de la Passion ou de la naissance de Jésus, qui est hors du temps, comme il est hors du monde. Paul ne sait pas où est né le Rédempteur, ni où il est mort ; il assure qu'il a été enseveli, sans nous indiquer l'endroit, ni dans quelle ville ; aucune réalité ne transparaît sous des lignes qu'il lui consacre : « Paul semble en savoir beaucoup plus long sur les agissements du Christ dans le ciel, avant et après son épiphanie, que sur la vie de Jésus ». (A. Loisy, *les Livres du Nouveau Testament*, p. 10). Dans le passage de la première Corinthienne (XI, 23) « la nuit où il fut livré... », Paul n'esaie pas de dire ni par qui, ni à qui, ni quand. Judas l'Iscariote et sa trahison sont aussi inconnus de lui que Caïphe, Ponce-Pilate et que tous les autres acteurs de ce drame ; nulle part, même, il n'accuse les Juifs en général de la mort du Sauveur (1), thèse

(1) Dans aucune des Epitres Cardinales, jamais Paul n'impute aux Juifs le supplice de Jésus, au contraire : « Si les

sur laquelle les Evangélistes vont plus tard appuyer si complaisamment et si lourdement, malgré son invraisemblance ; il n'a pas ouï parler d'Hérode ! Naturellement, il est encore plus ignorant des interminables broderies des auteurs de la Bonne Nouvelle sur le thème de la Passion et il n'a jamais entendu prononcer les noms de Simon le Cyrénéen ou de Joseph d'Arimathie, ni ne sait rien de l'hostilité furibonde, autant qu'inexplicable, des pharisiens contre le Rédempteur : au contraire, il est pharisien lui-même, du moins d'après les Actes (XXIII, 6 et XXVI, 5), et il se montre extrêmement fier d'appartenir à « la secte la plus pieusement rigide de sa religion. »

Le Christ paulinien n'a pas de famille : Paul ignore jusqu'aux noms de Joseph, père de Jésus et de Marie,

---

princes du monde l'avaient connue (la sagesse de Dieu), ils n'auraient pas crucifié le Seigneur. » (I *Cor.* II, 8). Les princes de ce monde, ce ne sont pas évidemment pas les Juifs, même aux yeux de Paul.)

Nous trouvons, il est vrai, dans la première Epitre aux Thessaloniciens : « Les Juifs qui ont tué le Seigneur Jésus » (II, 15), mais ce verset qui contraste si fortement avec le mutisme habituel de l'Apôtre sur ce sujet est une raison de plus pour suspecter l'authenticité de cette Epitre, déjà bien douteuse. M. A. Loisy avoue (*Les Livres du Nouveau Testament*, p. 139), que tout le passage (II, 13-16) peut être considéré avec vraisemblance comme interpolé dans le récit original.

Au fond, Paul ne reproche guère à des coreligionnaires autre chose que de ne pas croire à sa prédication et de ne pas s'enrôler parmi ses adeptes. Pour lui, les Juifs sont des gens qui s'immobilisent dans leurs vieilles convictions, « des réactionnaires », des « fossiles », mais non pas des déicides.

sa mère. A-t-il des frères ? Le seul passage des Epitres où il est question des « frères du Seigneur » ne doit-il pas se traduire avec plus d'exactitude, par l'expression : « les nazaréens » ? En effet, ils s'appelaient tous frères et Paul emploie constamment ce terme dans ce sens (I *COR.* I, 1, 10, 11, 26, etc., etc.) — (1)— N'en est-il pas de même pour Jacques, autre « frère du Seigneur » (*GAL.* I, 19), que Paul, contrairement à Marc et à ses émules, place parmi les Douze apôtres ? Mais y eut-il jamais Douze apôtres ?

Du reste, Paul ne laisse supposer nulle part que les Apôtres aient connu eux-mêmes Jésus : (2) « Il s'est fait voir à Céphas, puis aux Douze..., puis à Jacques, puis

---

(1) Paul dit même « mon frère Apollos » (I *Corinth.* XVI, 12), « Mon frère Epaphrodite » (*Philipp.* 11, 25), « ma sœur Phébé » (*Rom.* XVI, 1).

(2) C'est un fait également que dans la prédication des Apôtres, telle que nous la trouvons dans les Actes, eux-mêmes, nous ne pouvons réellement découvrir qu'ils ont connu personnellement Jésus, sauf dans le seul passage :

Actes X, 39. — Et nous sommes témoins de toutes les choses qu'il (Jésus) a faites dans la Judée et dans Jérusalem...

X. — 41. — ...Nous qui avons mangé et bu avec lui, *depuis qu'il est ressuscité d'entre les morts.*

Encore n'est on pas obligé de croire que Pierre et les autres « témoins » aient bu et mangé avec Jésus mort, depuis qu'il était ressuscité. M. Guignebert (*Le Problème de Jésus*, p. 65), trouve cette précision « inquétante ».

Ce passage est la répétition des Actes :

I, 3. — Il s'était montré à eux, depuis sa Passion... leur apparaissant pendant quarante jours...

1, 4. — ...et mangeant avec eux...

à tous les Apôtres, puis à moi-même qui ne suis qu'un avorton... » (I *COR.* XV, 5, 7, 8). Cette double apparition surnaturelle du *Christ* aux Envoyés, n'implique évidemment aucune réalité sensible de Jésus ; c'est toujours le Messie hébraïque qui est en scène et qui se manifeste dans des songes et dans des extases. Paul a grand soin de préciser : ce n'est pas Jésus qui est apparu, c'est le Christ (le Messie) ; et l'Apôtre des Gentils se cramponne si obstinément à la thèse que le Christ ne peut rien avoir qui le rattache à une réalité humaine et vivante, que dans le Récit de la Cène (I *COR.* XI, 23 à 26) qui, tel qu'il le donne, n'offre rien d'absolument inacceptable, il éprouve le besoin de le rendre tout à fait imaginaire en le présentant comme une révélation divine. Certes, l'incident, en lui-même, aurait parfaitement pu se passer ainsi qu'il est relaté par lui, mais, chose incroyable, Paul ne le raconte pas comme un fait que des témoins dignes de foi lui auraient rapporté : « C'est du Seigneur lui-même qu'il l'a appris », c'est-à-dire par une vision, par un rêve ! Cette action possible de Jésus devient sous la plume de l'Apôtre, le geste illusoire d'un personnage entrevu dans une hallucination.

Il faut ajouter que Paul n'a été en relation avec aucun des apôtres nommés dans les livres des Synoptiques, sauf Pierre et Jean (et Jacques, frère du Seigneur, ignoré dans la tradition évangélique) ; mais il ne les cite pas comme des compagnons de Jésus, l'ayant connu et suivi dans son existence supra-ter-

restre ; ce sont seulement des personnages notables qui « paraissaient les plus considérables, les colonnes, les piliers » de la petite Eglise de Jérusalem (*GAL.* II, 6 et 9). Etant donné la fréquence de ces noms chez les Juifs, rien ne peut nous amener à conclure que ce sont les mêmes hommes que ceux dont parlent les Evangiles.

Il est inutile de dire qu'il ne connaît pas davantage les personnages qui s'agitent dans la légende postérieure à son enseignement : ni Marthe, ni Marie, ni Marie-Madelaine, ni même Lazare dont le retour miraculeux à la vie aurait apporté un si puissant appui à sa thèse fondamentale de la résurrection qui, pour Paul est tout le christianisme.

Le Christ paulinien n'a pas, non plus, de patrie. Sans doute, Paul nous dit bien une fois : « le Christ est de la race de David » (*ROM.* I, 3) et « les Israélites dont est sorti Christ », (*ROM.* IX, 5), mais il est impossible qu'il en soit autrement du Messie d'Isaïe ; il aurait pu même ajouter, sans se compromettre et d'après Michée (V, 1), qu'il était sorti de Bethléem Ephrata ; mais justement, il paraît ne pas savoir ou se soucier fort peu de savoir qu'il existe une localité de ce nom presque aux portes de Jérusalem (à 9 kilomètres au sud). Quant à Nazareth, d'une réalité si douteuse, il n'est pas étonnant qu'il n'en ait jamais entendu parler ; mais qu'il ignore que son Christ est galiléen, voilà qui semble passer les bornes de l'agnosticisme. Il est invraisemblable qu'il ne fasse pas la plus petite allusion à

Capharnaüm (1), centre de l'activité du Sauveur, ni au passage de Jésus chez les Samaritains, qui aurait apporté un précédent si indiscutablement divin à sa prédication de l'Evangile aux Gentils et lui aurait fourni un argument devant lequel toute opposition de Pierre serait tombée. On peut facilement comprendre que Paul ne cite aucune des villes imaginaires de Cana, de Corazaïn, etc., mais est-il admissible qu'il ne parle pas une seule fois du Calvaire, ni du mont des Oliviers, ni ne dise même où Jésus fut **crucifié** ? Est-il possible, en parlant de Jésus et de sa Crucifixion, de passer sous silence tant de lieux illustrés par les tragiques souvenirs de la Passion ?

Laissons de côté le roman des Actes brodé sur les Epitres, bien qu'il semble étrange que Paul paraisse avoir oublié la mort d'Etienne dont il fut spectateur et à laquelle il applaudit et, omission encore plus invraisemblable, l'apparition du Chemin de Damas qui eut tant d'influence sur sa conduite ultérieure. Pourquoi ne se souvient-il pas de Jean-Marc, son disciple indocile ? Pourquoi surtout omet-il de nommer son vieux maître Gamaliel dont il paraît si fier, d'après le **récit des** Actes ? Pourquoi passe-t-il sous silence **Luc** l'évangéliste, qui fut son compagnon fidèle pendant

(1) L'existence de Capharnaüm n'est pas mieux établie que celle de Nazareth.

douze ans ? (Renan) Tous ces oublis sont aussi incompréhensibles qu'inexplicables dans la thèse d'une réalité quelconque de la légende.

Bref, le Christ de Paul est hors du temps, hors du monde physique. C'est un rêve de malade et c'est ce rêve qu'on veut nous présenter comme un témoignage indiscutable d'un contemporain bien informé ! (1). « Le Jésus de Paul est une construction subjective, une combinaison de la logique et de la métaphysique d'un

---

(1) « Comment expliquer que tant d'hommes se soient mis tout à coup à attendre le retour d'un Maître qui n'aurait pas vécu et qui, pourtant, venait de mourir? » (Guignebert, *Histoire Ancienne du Christianisme*, p. 156.)

La cruxifixion (on a écrit crucifiction) est, au moins, aussi douteuse que l'existence de Jésus; par conséquent, l'objection ne porte pas. D'un autre côté, les Juifs attendaient avec autant de foi que la venue du Messie, le retour d'Elie, dont la réalité est encore plus problématique, si possible :

Malachie, IV, 5. — « Je vais vous envoyer Elie, le prophète, avant que vienne le jour grand et redoutable de l'Eternel. »

Mathieu, IX, 13. — « Car tous les prophètes et la Loi ont prophétisé jusqu'à Jean.

14. — ...qui, lui-même, est Elie qui doit venir. »

« Les Epitres de Paul ne nous apprennent pas grand'chose en dehors de la naissance de Jésus de Nazareth et de sa mort sur la croix, par ordre de Ponce-Pilate. » (Guignebert, *Histoire Ancienne du Christiannisme*, p. 156.)

(Je ne trouve le nom de Nazareth que dans la première Epitre à Timothée (VI, 13), dont aucun exégète n'admet aujourd'hui l'authenticité.)

pharisien appliquée à quelques faits réels : c'est une gnose. » (*Renan.*)

« C'est à ceux qui admettent l'historicité de la Passion, de l'étayer sur quelque témoignage décisif... Après avoir longtemps réfléchi, je ne crois pas qu'on y réussisse. » Reinach, *Cultes, Mythes et Religions*, 1904.)

« **Si Paul est un témoin de Jésus, c'est un témoin bien imparfait**, qui l'a vu seulement dans une vision et qui semble ne savoir presque rien de sa vie terrestre. » (*Idm*, 1907.)

CHAPITRE II. — *L'AUTEUR DES ACTES*

§ 1. — *LES VOYAGES DE PAUL*

Si l'absence du merveilleux dans les Lettres de Paul nous autorise à lui accorder une assez grande confiance, les invraisemblances, les contradictions et la profusion des récits de miracles prodigués dans les Evangiles, nous conseillent de ne les consulter qu'avec la plus extrême circonspection, car ils ont été évidemment composés par des écrivains d'une crédulité incomparable qui n'ont vu aucun des événements qu'ils rapportent et n'ont pas pensé un seul instant à contrôler ces fables. Du reste, ils ne prétendent nullement en

avoir été les témoins (1) et, si nous pouvons douter de leur intelligence, nous n'avons pas trop de raisons pour les accuser de mauvaise foi. Il en est autrement pour ce qui concerne l'auteur des Actes des Apôtres. (2)

---

(1) Le passage (*Jean* XXI, 24), où l'Evangéliste se prétend effrontément le disciple « que Jésus aimait » est certainement interpolé.

(2) Voici quelques différences notables entre les Actes et le troisième Evangile :

LUC	LES ACTES
ne parle pas du suicide de Judas;	Font de la mort du traître un récit qui diffère totalement de celui de Matthieu ;
Cet Evangile est celui qui amplifie le plus le rôle de Marie;	Nomment à peine une fois Marie avec indifférence;
Il maudit sans cesse les pharisiens;	Parlent des pharisiens avec le plus vif éloge;
Joseph d'Arimathie fait ensevelir le Seigneur;	Ne connaissent pas Joseph d'Arimathie et font ensevelir Jésus par les Juifs et leurs chefs ;
L'évangile de Luc semble d'un seul auteur;	Les Actes paraissent rédigés par plusieurs écrivains différents;
Luc donne quelque impor-	Ne connaissent pas le père

Si le rédacteur de cet opuscule est le Luc du troi-

---

tance à l'époux de la Vierge;	putatif de Jésus;
Il raconte le procès de Jésus d'une façon invraisemblable;	Le procès de Paul devant Festus est rapporté d'une manière très admissible ; celui de l'Apôtre devant Gallion est encore plus vraisemblable;
Luc confie aux Apôtres l'évangélisation du monde;	Dans les Actes, ce sont des personnages inconnus des évangélistes, et surtout Paul qui sont chargés de ce rôle;
Les juifs réclament avec fureur la mort de Jésus;	Les Juifs défendent les Apôtres;
Luc fait de Jésus le Fils de Dieu;	Les Actes n'en font qu'un homme célèbre (II, 22);
Luc insiste sur la conception virginale;	Les Actes ne connaissent pas ce mythe;
Luc ne cite pas un seul songe;	Les Actes abusent des songes;
Jésus apparaît aux disciples, à Emmaüs et à Jérusalem, le dimanche de Pâques, puis remonte au ciel pour toujours;	Après la résurrection, Jésus reste quarante jours avec ses disciples et ne monte au ciel qu'ensuite;

sième Evangile, ainsi que le croit maintenant l'Eglise (1) et ainsi que permettent de le supposer le prologue des ACTES (I, 1), la conformité des théories communistes et la même crédulité puérile (2), il en résulte que cet écrivain n'a pas connu non plus Jésus et n'appartient pas à la même génération. Le troisième évangile ne pouvant guère remonter avant l'an 100, les Actes qui lui sont postérieurs, doivent être rapportés au commencement du second siècle et, par conséquent, il est bien difficile d'admettre qu'ils sont l'œuvre d'un contemporain de Paul qui, d'après une légende, plus que

---

Pilate ordonne que Jésus soit crucifié, conformément à la demande des Juifs;	Pilate acquitte Jésus (III, 13);
Pilate et Hérode n'ont trouvé Jésus coupable d'aucun crime et l'ont renvoyé;	« Car Hérode et Pilate se sont unis dans cette ville, contre votre saint serviteur Jésus. »

(1) Il résulte d'un témoignage formel de Photios (neuvième siècle) qu'on n'était pas d'accord de son temps sur l'auteur du livre : « Les uns disent que c'est Clément de Rome; d'autres Barnabé, d'autres Luc. » Tout le monde ne s'en rapportait donc pas au préambule des Actes » (Havet, le *Christianisme et ses origines*, IV, p. 300.)

(2) Il abuse des visions et des songes encore plus que Matthieu : (VIII, 26 — IX 3, 10, 12 — X 3, 10 — XII, 7 — XVIII, 9 — XVI, 7, 9 — XXII, 7, 9 — XXIII, 11 — XXVII, 23). Le LUC des Evangiles, au contraire, ce qui le distingue infiniment de l'auteur des Actes, ne reproduit pas un seul songe.

douteuse, il est vrai, bien qu'acceptée par les croyants, fut martyrisé en 64, mais qui, en tout cas, ne pouvait être encore en vie, au moment où écrivait le prétendu Luc ; tout au plus, oserait-on, avec beaucoup de complaisance, soutenir que l'auteur, qui se donne (XVI, 10) comme ayant été le compagnon assidu de Paul (à partir de l'an 50 environ), relatait, dans son extrême vieillesse, le souvenir d'aventures qui lui étaient arrivées alors qu'il était presque enfant ; mais malheureusement pour son crédit, les événements qu'il rapporte sont trop souvent incroyables, ce qui enlève beaucoup de poids à ceux que nous n'avons aucune raison plausible de rejeter. La comparaison avec les Epitres nous suggère de nouveaux doutes. C'est ainsi que le silence de Paul au sujet de la vision du Chemin de Damas, nous force à repousser le récit des Actes, bien que, *a priori*, il n'ait rien d'inadmissible.

Mais quand (XVII, 19 à 34), le rédacteur des Actes nous assure que Paul fût, à Athènes, admis à exposer ses croyances en plein Aréopage, (1) nous sommes bien obligés d'en conclure qu'il n'avait entendu parler que d'une façon bien vague du tribunal suprême de la cité de Minerve et qu'il le confond avec une assemblée de carrefour ; quand il certifie que les Lycaoniens prirent

(1) Nous voyons avec grand'peine, Renan (*Paul*, p. 191), faire des efforts désespérés pour prouver que ce fait « n'a rien d'invraisemblable ».

Paul et son disciple Barnabé pour des Dieux (XIV, 10 à 12) et qu'ils voulurent leur offrir des sacrifices, il nous faut bien reconnaître que l'écrivain sacré se fait l'écho d'une fable ridicule, s'il ne l'a inventée de toutes pièces, ce qui est encore plus probable ; quand (par intermittence) il se donne comme un des compagnons de Paul pendant ses voyages (XVI, 10 à 17 — XX, 6, 8, 13, 14, 15 — XXI, 1 à 9 — XXVII, 2 à 8 — 15 à 20 — 26 à 37 — XXVIII, 1 à 16) nous sommes fondés à l'accuser d'une effronterie peu commune, puisqu'alors il se prétend le témoin oculaire des miracles qu'il raconte et qu'il est impossible qu'il ait vus, tels que l'incrédule frappé de cécité (XIII, 11), la guérison du paralytique (XIV, 7, 9), la résurrection d'Eutychos (XX, 9 à 18) et la fable de la vipère qui mord Paul sans que celui-ci en éprouve le plus petit malaise (XXVIII, 3, 4, 5). Peut-on croire davantage que le prétendu Luc ait vu, à Philippes (XVI, 25, 26), la terre trembler, les portes de la prison s'ouvrir d'elles-mêmes et les chaînes de Paul se briser, dès qu'il se met en prières ? Tous ces contes de nourrice nous rendent donc l'auteur des Actes des Apôtres plus que suspect.

Cependant, d'un autre côté, il y a dans cet opuscule des événements qui sont parfaitement possibles et même vraisemblables : le livre des Actes n'a pas la lamentable imprécision des Evangiles qui nous parlent toujours d'une Galilée de rêve, sans aucune réalité tangible, sans localités connues ou simplement indiquées ; cette différence tend également à nous faire

supposer que l'auteur du troisième évangile, si nuageux, si ignorant en géographie et en histoire, ne peut être le même que celui des Actes, si clair et si exact dans la mention des lieux et des personnages historiques. Ce n'est pourtant pas une preuve absolue, puisque Newton a pu écrire les insanités de ses commentaires de l'Apocalypse (« pour consoler l'humanité de la supériorité qu'il avait sur elle », dit *Voltaire*), de la même main qui traça les Principes mathématiques de la Philosophie naturelle et le Traité de la Quadrature des courbes.

Luc, en effet, dans la narration des voyages de Paul, montre une connaissance étendue et très sûre de la Géographie du pourtour de la Méditerranée orientale. Que ces voyages soient imaginaires, qu'ils ne concordent pas toujours avec ce qu'on peut tirer des Epitres, cela n'enlève rien à leur précision géographique et c'est à ce titre que nous les relatons.

Voici le résumé des itinéraires qu'il décrit; nous y ajoutons les distances et, autant que possible, les dates probables :

ITINERAIRE

des Voyages de Paul, d'après les Actes :

IX, 3 — de Jérusalem à Damas; conversion de Paul ; (an 35); Damas est au N.N.E. de Jérusalem. ..... 220 k.

IX, 26 — les Juifs de Damas complotant de l'assassiner, il se sauve et revient à Jérusalem (an 38) 220 k.

IX, 30 — les Juifs de Jérusalem cherchant à le tuer, il se réfugie à Césarée de Palestine, port au N. O. de Jérusalem ; puis à Tarse de Cilicie, aujourd'hui Tarsous (an 38) :

de Jérusalem à Césarée ..... 100 k.
de Césarée à Séleucie de Syrie .... 470 k.

de Séleucie à Anchiale ..... 140 k.
d'Anchiale à Tarse ..... 30 k.
——— 740 k.

XI, 25 — Barnabé amène Paul à Antioche de Syrie (aujourd'hui Antaquieh), au nord de Jérusalem ; il y demeurera un an (XI, 26)..... 210 k.

Première Mission

XIII, 4 — Paul se rend à Séleucie, port à l'Ouest d'Antioche et, de là ..... 30 k.

XIII, 5 — il s'embarque pour Salamine de Chypre (Constantia) — (an 50) ..... 240 k.

XIII, 6 — il traverse l'île de Chypre, jusqu'à Paphos ou Cythère (aujourd'hui Kouklia)..... 170 k.

XIII, 13 — il va à Perge de Pamphilie, au N.O. de Paphos :

de Paphos à Attalie ..... 310 k.
d'Attalie à Perge ..... 30 k.
——— 340 k.

XIII, 14 — puis à Antioche de Pisidie (aujourd'hui Yalebatch), au nord de Perge, d'où il est chassé ..... 160 k.

XIII, 51 — il se dirige alors sur Iconium (aujourd'hui Koniech), capitale de la Lycaonie, où il demeure longtemps (XIV, 3) ; mais, comme les habitants veulent le lapider (XIV, 5) ..... 170 k.

XIV, 6 — il se réfugie à Lystre de Lycaonie; mais, là lapidé par les Juifs, il se traîne, à demi-mort, hors de la ville (XIV, 18) ..... 100 k.

XIV, 19 — et s'en va à Derbe de Lycaonie, au S. E. d'Iconium ..... 40 k.

XIV, 20 — et s'en retourne ensuite à Lystre, à Iconium et à Antioche de Pisidie ..... 310 k.

XIV, 23 — puis, traversant la Pisidie :

d'Antioche de Pisidie à Perge.... 160 k.

de Perge à Attalie ..... 30 k.

——— 190 k.

XIV, 24 — il revient à Perge et descend à Attalie (aujourd'hui Adalia ou Satalieh), petit port au S.O. de Perge, et

XIV, 25 — de là, il fait voile pour Antioche de Syrie ..... 600 k.

XV, 3 — il traverse la Phénicie et la Samarie et

XV, 4 — arrive à Jérusalem ..... 600 k.

Deuxième Mission

XV, 30 — il revient à Antioche de Syrie (an 52) 600 k.

XV, 41 — traverse la Syrie et la Cilicie (an 52), et

XVI, 1 — arrive à Derbe, près de Lystre (par Tarse) ..... 400 k.

XVI, 4 — puis, allant de ville en ville,

XVI, 6 — il traverse la Phrygie et la Galatie,

XVI, 7 — vient en Mysie,

XVI, 8 — et, traversant cette province, descend à Troade (l'ancienne Troie, aujourd'hui Hissarlik) :

de Derbe à Antioche de Pisidie.... 310 k.
d'Antioche à Troade ..... 550 k.
860 k.

XVI, 11 — il s'embarque à Troade et arrive à Samothrace, île au N. O. de Troade (aujourd'hui Semendrieh), et, le lendemain, aborde à Néapolis (aujourd'hui Cavala), près de Philippes:
de Troade à Samothrace ..... 100 k.
de Samothrace à Néapolis ..... 150 k.
250 k.

XVI, 12 — de là, à Philippes (aujourd'hui Filibedjik, près de la cité actuelle de Cavala) ; il y est mis en prison et s'échappe, grâce à un miracle ..... 20 k.

XVII, 1 — de là, passant par Amphipolis, au S O. de Philippes, puis à Apollonie de Macédoine, à l'Ouest d'Amphipolis,
il vient à Thessalonique (aujourd'hui Salonique) :
de Philippes à Amphipolis ..... 60 k.
d'Amphipolis à Appolonie ..... 50 k.
d'Appolonie à Thessalonique ..... 50 k.
160 k.

XVII, 8 — ayant excité des troubles, il quitte la ville, après que son hôte Jason a donné caution pour lui (XVII, 9)

XVII, 10 — et va à Bérée, à l'ouest de Thessalonique, d'où une nouvelle émeute le fait partir (XVIII,14) .... 70 k.

XVII, 15 — il va à Athènes ..... 600 k.

XVIII,1 — puis, à Corinthe ..... 100 k.

où il demeure un an et demi (XVIII, 11), en 57 et 58.

XVIII, 18 — partant de Cenchrée, l'un des deux ports de Corinthe (l'autre port, sur le golfe de Corinthe, s'appelle Leschée), situé sur le golfe de Saronique, il s'embarque pour la Syrie et la Palestine,

XVIII, 19 — et arrive à Ephèse d'Ionie, sur le golfe de Samos ..... 470 k.

XVIII, 19 — il aborde ensuite à Césarée :

d'Ephèse à Attalie ..... 700 k.
d'Attalie à Séleucie de Syrie..... 600 k.
de Séleucie à Césarée ..... 470 k.
1.770 k.

et va à Jérusalem ..... 100 k.

Troisième Mission

puis se rend à Antioche de Syrie ..... 600 k.

XVIII, 23 — peu de temps après, traversant de ville en ville, la Galatie et la Phrygie,

XIX, 1 — il revient à Ephèse, où il enseigne pendant deux ans (XIX, 10) :

d'Antioche de Syrie à Antioche de Pisidie ..... 710 k.
d'Antioche de Pisidie à Ephèse.... 370 k.
1.080 k.

XX, 1 — Une sédition le force à partir pour la Macédoine (à Philippes, sans doute) ..... 550 k.

XX, 2 — il parcourt cette province et revient en Grèce, où il demeure trois mois (à Corinthe, probablement).

XX, 6 — et revient s'embarquer à Philippes :

de Philippes à Corinthe et retour ..... 1.860 k.

et, après cinq jours de navigation, arrive à Troade ..... 270 k.

XX, 14 — il rejoint ses disciples à Asson, puis à Mitylène ..... 100 k

XX, 15 — et, le lendemain, va à Chio, au sud de Lesbos ..... 100 k.

puis le jour suivant, à Milet, au S.E. de Samos ..... 140 k.

XXI, 1 — il va ensuite à Cos, au sud de Milet le lendemain à Rhodes, au S. E. de Cos..... 100 k.

et, de là, à Patare, en Lycie, à l'est de Rhodes ..... 100 k.

XXI, 3 — il s'embarque de nouveau et va aborder à Tyr, au S. E. de Patare; il y demeure sept jours :

de Patare à Attalie	240 k.	
d'Attalie à Séleucie d'Antioche.....	600 k.	
de Séleucie à Tyr	380 k.	
		1220 k.

XXI, 7 — de Tyr, il va par mer à Ptolémaide, ancienne Acco, au sud de Tyr ..... 40 k.

XXI, 8 — puis, par terre, à Césarée, au sud de Ptolémaide ..... 50 k.

XXI, 17 — et, enfin, à Jérusalem, au sud de
arée ; il y est emprisonné (XXIII, 10), an 58,
dant deux ans (XXIV, 27) ..... 100 k.

Total..... 18.060 k.

Dernier Voyage de Paul :

XXIII, 31 — Les autorités romaines l'emmènent
Antipatride, ville de Samarie dont la situation
cte et ignorée, mais qu'on peut supposer à
itié chemin de Jérusalem et de Césarée,
XX, 33 — et, de là, à Césarée ..... 100 k.

XXVII, 1 — Après avoir été interrogé par les
curateurs Félix et Festus, et le roi Hérode-
ippa II, il est, au bout de deux ans, embarqué
r l'Italie ; il arrive d'abord à Sidon (aujour-
ui Saïda), à 80 kilomètres au nord de Césa-
..... 150 k.

XXVII, 5 — de là, on l'emmène à Lystre de
ie :
de Sidon à Séleucie d'Antioche.... 320 k.
de Séleucie à Attalie ..... 600 k. —
d'Attalie à Lystre (ou Myre) ..... 140 k.
1.060 k.

XXVII, 6 — où on l'embarque pour l'Italie :
XXVII, 8 — il aborde à Bonsports, près de Thalasse (?), en Crète 600

XXVII, 12 — puis, à Asson (?), autre port de Crète, à cause du mauvais temps
XXVII, 27 — après quatorze jours de tempête, le vent du N. E. (!) pousse le navire (XXVII, 4) dans l'Adriatique (!) et il s'échoue sur l'île de Malte (!); les passagers se sauvent à la nage:
de Bonsports à Malte (à vol d'oiseau)..... 1.100

XXVIII, 1 — Les indigènes de Malte traitent Paul avec bonté,
XXVIII, 11 — et, au bout de trois mois de séjour, on l'embarque de nouveau (an 61).
XXVIII, 12 — il aborde à Syracuse, où il reste trois jours 180

XXVIII, 13 — de là, il arrive à Rhégium (aujourd'hui Reggio di Calabria) sur le détroit de Sicile ; le lendemain, il continue son voyage et parvient, en deux jours, à Pouzzoles, près de Naples; il y demeure sept jours (XXVIII, 14) :
de Syracuse à Rhegium ..... 140 k.
de Rhegium à Pouzzoles ..... 370 k. 51

XXVIII, 16 — Il arrive enfin à Rome, où il reste

eux ans, de 61 à 63 (XXVIII, 30), gardé à vue, nais non prisonnier ; en cet endroit, les Actes se erminent brusquement, de sorte que nous per-ons subitement toute trace de Paul, dont aucun utre livre ne parle ..... 230 k.

Total ..... 3.930 k.

Si nous suivons sur la carte ces voyages de l'Apôtre, nous constatons que le soi-disant compagnon de Paul connaît fort bien la géographie des régions parcourues et, jusqu'à la traversée de la Phrygie et de la Galatie, il n'y a rien d'inacceptable dans son itinéraire ; seulement ici, nous sommes tenté de faire des réserves, bien qu'il n'y ait pas d'impossibilité absolue dans cette excursion : cette expédition téméraire dans des contrées montagneuses et peu sûres, nous laisse des doutes, d'autant plus que l'auteur, non seulement ne nous donne aucun détail sur cette course, mais encore trahit son embarras en disant (XVI, 6) que le Saint-Esprit défendit à Paul et à son disciple Timothée qui l'accompagnait, d'annoncer la parole de Dieu en Asie et même (XVI, 7), en Bithynie, qui est pourtant sur la côte. On peut donc supposer, tout au plus, que les Eglises fondées par Paul, en Galatie, ne dépassaient guère l'extrême frontière sud de ce pays, peut-être à une trentaine de lieues d'Iconium. En tout cas, les Lettres Cardinales ne font pas allusion à ces pointes poussées dans l'intérieur de l'Asie Mineure.

On remarque également beaucoup de confusion dans l'exposé de l'auteur, lorsqu'il raconte la traversée de Césarée à Naples, dernier voyage connu (1) de Paul ; ce trajet s'écarte en effet, des régions syro-grecques qui paraissent lui être familières. La tempête qu'il décrit ne semble éclater que pour voiler son ignorance des lieux, mais ne suffit pas cependant, pour excuser l'étrangeté de l'itinéraire suivi : en longeant le sud de l'île de Crète, le navire qui porte l'Apôtre et son disciple est chassé dans la mer Adriatique par un vent impétueux du nord-est (XXVII, 14) qui a soufflé sans interruption pendant quatorze jours (XXVII, 27) ; il est difficile de s'expliquer comment, au contraire, cette longue tourmente ne les ait pas jetés, selon le gré du vent, en Cyrénaïque ou sur les sables des Syrtes, en moins d'une journée (2). Détail plus étrange encore,

(1) Nous disons « connu » parce que nous ne savons ce que Paul devint après l'an 65 et qu'il n'y a rien de téméraire à supposer qu'il continua ses missions jusqu'à sa mort, dont la date est ignorée.

(2) Le texte des Actes XXVII, 17) dit : « ...craignant d'être jetés sur des bancs de sable » (*eis tên surtin*). Mais, pour éviter cette difficulté géographique, les versions récentes donnent : « ...jetés sur les Syrtes », traduction plus logique étant donnée la direction du vent, et qui serait acceptable, si le verset précédent n'indiquait pas que le navire se trouve au-dessous d'une petite île appelée Claudé sur les rivages de la Crète, à plus de cinq cents kilomètres de la grande Syrte, et l'embarras d'ajuster le texte à la réalité ne devient pas moindre qu'auparavant.

Enfin, ce vent extraordinaire, qui aurait dû les briser contre les côtes d'Afrique, les amène, non pas au S. O., sens dans lequel il souffle, mais franchement à l'ouest, à Malte.

ns qu'on nous dise que sa direction ait changé, cet ragan si violent et d'une si longue durée, qui a mis atorze jours et quatorze nuits pour faire franchir bâtiment les six cents kilomètres qui séparent la ète de l'Adriatique (car nous ne supposons pas, ce i serait encore plus merveilleux, que le navire ait é poussé jusqu'à Aquilée), cet ouragan, dis-je, le ra-ène en six heures, de minuit (XXVII, 27) à la pointe jour (XXVII, 39), à l'île de Malte, qui se trouve à reille distance du canal d'Otrante, c'est-à-dire que, ns le premier cas, le vaisseau parcourt moins de ux kilomètres à l'heure et que, dans le second, il en anchit plus de cent (1). Il est impossible, en outre, croire que les légers voiliers de cette époque, eussent résister à une semblable tempête et cette partie du cit est tout à fait inadmissible. Mais, dans les Actes, us n'en sommes pas à une invraisemblance près.

A ce propos, comment voyageait Paul ? à pied, sans ute, quand il n'avait pas de mer à traverser, les ansports à cheval ou à dos de chameau ou de mulet ant réservés aux gens possédant une large aisance ; ais ces déplacements incessants, si peu dispendieux 'on veuille bien les supposer à cette période de l'an-quité, devaient néanmoins finir par coûter fort cher, ant donnés la longueur des trajets et le temps né-

(1) Pour lever cette contradiction, certains commentateurs globent complaisamment dans l'Adriatique, la mer Ionienne même une partie de la Méditerranée occidentale.

cessaire pour les accomplir, en s'arrêtant en cent e
droits pour y faire la propagande indispensable à
fondation des Eglises. Les missions de Paul, d'apr
ce qui est généralement admis, durèrent vingt-tro
ans. Paul ne demandant jamais rien à personne (1re *COR*
IX, 15), semble donc avoir été assez riche (1) ; pourtan
il se dit pauvre (2e *COR.* VI, 10) et prétend qu'il s'
puise de travail. Puisait-il dans la caisse commune
en tirait-il ce qui lui était utile pour couvrir ses frais
ou bien se servait-il des aumônes qui lui étaient co
fiées dans le but de venir en aide aux autres Eglise
et y prélevait-il ses dépenses ? il s'en défend cependa
presque toujours (2) — D'après le texte des actes, Pa
parcourt plus de seize mille kilomètres, dont à pe

---

(1) D'après les Actes (XXIV, 26), le gouverneur Félix gard
le plus longtemps possible, Paul en prison « espérant l
extorquer de l'argent » et, tout ce que nous savons des procu
rateurs romains en général et de Félix en particulier, ren
cette allégation fort plausible. Mais ce fait semble aussi prou
ver clairement que l'Apôtre était bien loin de manquer d
ressources. A Rome, où il demanda à être conduit pour y êtr
jugé, il n'est pas emprisonné, mais simplement mis aux arrêt
de rigueur (*Actes* XXVIII, 16); si ces renseignements son
vrais, ces ménagements si longtemps continués démontre
raient également que Paul jouissait d'une certaine fortune e
d'une certaine situation sociale et qu'on le traitait en consé
quence avec des égards particuliers.

(2) Paul avoue pourtant (II *Cor.* XI, 9.) que les frères d
Macédoine ont pourvu à ses besoins et dans l'Epitre au
Philippiens (IV, 11 à 18), il reconnaît avoir reçu d'eux de quo
vivre dans l'abondance; mais l'authenticité de cette Epitr
n'est pas admise par tous les exégètes.

près la moitié sur mer, et ce nombre doit être considérablement augmenté pour tenir compte des détours inévitables dans des contrées toutes fort accidentées et à peu près dénuées de moyens de communication. La navigation, qui se faisait en suivant étroitement les sinuosités des côtes, sans perdre la terre de vue (1). allongeait aussi terriblement les voyages maritimes. Si nous déduisons les séjours parfois fort longs que l'opiniâtre missionnaire fit à Antioche, à Iconium, à Corinthe, à Ephèse, etc., nous pouvons évaluer à 1.500 kilomètres par an, en moyenne, toutes ses allées et venues, ce qui est un bien gros chiffre. A-t-on mis à l'actif de Paul les pérégrinations de plusieurs apôtres différents ? C'est assez probable, les légendes d'ordinaire, réunissant sur un seul nom les faits et gestes de divers personnages au rôle analogue. A ce total, il convient d'ajouter le trajet mouvementé de plus de mille lieues, de Jérusalem à Rome, qui dura six mois et qui put lui avoir été offert gratuitement par le gouverneur romain Festus, bien que le contraire soit plus admissible, puisque ce fut l'accusé lui-même qui demanda à venir dans la capitale de l'Empire afin d'y être jugé par Néron.

Paul, ainsi que nous le voyons par ses Lettres, maniait avec facilité la langue grecque, très répandue

(1) Nous avons vu que le trajet direct de la Crète à l'île de Malte est inacceptable.

dans tout le bassin de la Méditerranée orientale et dans les grandes villes de l'Asie Mineure. C'était probablement sa langue maternelle et elle dut lui être d'une utilité de premier ordre dans ses tournées de propagande. Les Actes des Apôtres (XXI, 37, 38) nous le confirment, du reste, indirectement : sur une demande de Paul (évidemment faite en grec), le tribun (1) Lysias

---

(1) Chiliarchos tes speirès : le tribun de la cohorte (*Act.* XX, 31.)

« Il n'y avait pas, à la vérité, dans la milice romaine, de tribun de cohorte. C'est comme si on disait parmi nous, colonel d'une compagnie. Les centurions étaient à la tête des cohortes et les tribuns à la tête des légions. Il y avait trois tribuns souvent dans une légion. Ils commandaient alors tour à tour et étaient subordonnés les uns aux autres. » (Voltaire. *Dictionnaire philosophique*, art. Economie de paroles.)

« Les légions sont commandées par les consuls, chefs suprêmes de l'armée romaine. Il y a, d'ordinaire deux légions sous les ordres d'un seul consul... La légion elle-même n'a point de commandant spécial ; elle dépend de six tribuns militaires qui commandent chacun à tour de rôle... Au-dessous des tribuns étaient les centurions... qui étaient, avec les tribuns, les seuls officiers de la légion... Il y avait 60 centuries par légion... A côté des légions, il y avait les troupes dites auxiliaires. Les troupes alliées étaient groupées suivant la ville qui les avait fournies, chaque ville envoyant sa cohorte, commandée par un homme du pays (*prœfectus cohortis*). — (*Gde Encyclop.* III, p. 995).

« Le nom de tribun fut aussi porté sous l'Empire par les officiers de certains corps spéciaux : ainsi chacune des *cohortes prétoriennes* était commandée par un tribun ; il en était de même pour les *cohortes urbaines* et les *cohortes de Vigiles.* » (*Gde Encyclop.* XXI., p. 377).

Ce dernier paragraphe explique peut-être la confusion où est tombé l'Auteur des Actes, qui prend un gardien de la paix pour un officier de l'armée romaine. On retrouve une erreur du même genre un peu plus loin : Jules, centurion dans la cohorte

qui vient de l'arrêter, lui répond avec étonnement : « Tu sais parler grec ? Tu n'es donc pas l'Egyptien (1) qui, ces jours derniers, a excité une sédition et a entraîné quatre mille brigands ? »

L'Apôtre des Gentils s'exprimait très bien en araméen (*ACTES*, XXI, 40 — XXII, 2 — XXVI, 14) qui était la langue courante de la Cilicie, de la Syrie, de la Phrygie, etc., et qu'il put sans doute apprendre sans effort à Tarse, sa patrie ; elle dut aussi lui être d'un grand secours dans ses missions en Asie Mineure et pendant son séjour à Jérusalem ; cet idiôme, en effet, était également le parler de tous les Hébreux, depuis le retour de la captivité de Babylone (— 536) ; Pierre, Jacques (et Jésus, s'il a existé) n'en connaissaient point d'autre et les questions traitées dans la fameuse Conférence de Jérusalem, se débattirent forcément dans ce dialecte.

Paul savait-il le latin ? le texte du Nouveau Testament ne permet pas d'en rien dire avec certitude, mais il est loisible de supposer qu'il devait, tout au moins, en posséder quelques bribes, cette langue étant trop répandue et trop utile dans le monde romain pour

---

Augusta (XXVII, n. 1). Il n'y avait pas de cohorte Augusta, mais deux légions de ce nom.

(1) Cet Egyptien, ou plutôt ce juif d'Egypte, dont parle l'historien Josèphe (*Ant. jud.* XX, VIII, 6), avait, peu de temps auparavant, soulevé trente mille israélites contre la domination romaine. Le procurateur Félix avait détruit et dispersé ces bandes indisciplinées.

qu'un homme de quelque culture et astreint à voyager dans l'Empire pût l'ignorer entièrement. Si nous pouvions nous fier au récit des Actes, nous serions presque en droit d'affirmer que l'Apôtre se servait couramment de cette langue universelle, puisque nous le voyons plaider, non seulement devant le procurateur Félix qui, ayant résidé huit ans à Jérusalem et ayant (d'après les *Actes*, XXIV, 24), épousé une Juive, nommée Drusille (1), pouvait comprendre l'araméen, mais encore devant le procurateur Festus Porcius qui, arrivé de Rome depuis peu de jours, ne devait pas entendre un traître mot d'un langage aussi différent du sien que celui des Palestiniens. Pourtant, nous pourrions supposer également que Paul prononça sa défense en grec devant les deux magistrats romains, car l'étude de ce dernier idiôme faisait partie de toute bonne éducation dans la capitale de l'Empire et, très certainement, Félix et Festus le parlaient sans difficulté. (2).

---

(1) Renan fait, sans aucune preuve, de cette Drusille, la sœur d'Hérode-Agrippa II. Mais l'affirmation des Actes n'en est pas moins sujette à caution : d'après Tacite (*Hist. V*, 9), certainement mieux informé, Félix « avait épousé Drusille, petite-fille de Cléopâtre et d'Antoine », qui n'a rien de commun avec son homonyme. De plus, outre que les lois romaines interdisaient aux gouverneurs d'épouser une femme de la province qu'ils administraient, jamais un romain n'eût épousé une juive : l'empereur Titus, lui-même, malgré sa passion pour la princese Bérénice, sœur de cette Drusille hérodienne, malgré son pouvoir absolu, ne l'osa pas.

(2) « Etaient-ils (les magistrats romains) dans l'exercice de leurs fonctions : il ne leur était pas permis de parler une autre

En tout cas, malgré ces connaissances qui lui facili-ent sa tâche, Paul dut déployer une énergie peu mmune : en dehors des dangers de sa prédication des émeutes qu'elle suscita si fréquemment et qui rent plusieurs fois sa vie en question, ses longues rses l'exposèrent à mille souffrances et à mille ils. A cet égard, les Epitres confirment le témoi-age des Actes : « Jusqu'à cette heure, nous souffrons faim et la soif, le manque de vêtements, les mau-s traitements ; nous n'avons pas d'abri ; — nous nous uisons à travailler de nos mains ; on nous maudit..., nous persécute... ; — on nous dit des injures..., on us rejette comme les ordures du monde, comme des réments ; (1re *COR.* IV, 11, 12, 13). — Car je suis n aise que vous sachiez l'affliction qui m'est sur-nue en Asie, qui m'a accablée à l'excès et au-dessus mes forces, au point que je désespérais de survivre ; et que j'avais prononcé l'arrêt de ma mort... (2e *COR.* 8, 9). Et pourquoi nous exposons-nous à toute heure ant de périls ? — Il n'y a point de jours que je ne ure... — j'ai combattu à Ephèse contre les bêtes (1re *R.* XV, 30, 31, 32). — Nous nous recommandons tout comme ministres de Dieu, par notre patience

---

gue que celle de Rome... ; les compatriotes de Démosthène le Sophocle venaient balbutier devant le tribunal d'un pro-sul et s'étonnaient de recevoir les ordres en latin, au ieu du Prytanée ». (J. de Maistre, *Etude sur la souveraineté*, 389).

au milieu des maux, des angoisses, des douleurs ; -
dans les coups, dans les prisons, dans les émeutes, dan
les fatigues, dans les veilles, dans les privations ; (2e *COR*
VI, 4, 5). — J'ai plus souffert de fatigues (que me
rivaux), plus reçu de coups, et j'ai plus souvent é
emprisonné ; plus souvent plus près de la mort. -
J'ai reçu des Juifs, cinq fois différentes, les trente
neuf coups de fouet (1) ; — trois fois, j'ai été batt
de verges ; j'ai été lapidé une fois ; j'ai fait naufrag
trois fois ; j'ai passé un jour et une nuit dans la me
(sans doute cramponné à une épave du navire nau
fragé) ; — j'ai été souvent en voyage dans les péri
sur les fleuves, dans les périls des voleurs, dans le
périls de la part des Juifs, de la part des Gentils, dan
les périls au milieu des villes, dans les périls au m
lieu de déserts, dans les périls sur mer, dans les péri
parmi les faux-frères. — J'ai souffert la peine et l
fatigue, les veilles, la faim, la soif, le manque de vêt
ments. » (2 *COR*. XI, 23, 24, 25, 26, 27). (2.)

---

(1) On ne dépassait pas ce nombre pour ne pas risquer d
tuer le patient.

(2) Il est impossible de ne pas souligner ici le désacco
complet qui existe entre les affirmations de Paul et le réc
des Actes :

Ce livre, en effet, ne mentionne aucune de ces flagellatio
auxquelles l'Apôtre fait allusion (II *Cor*. XI, 24) et ne parle q
d'une seule des bastonnades subies par Paul (2e *Cor*. XI, 2
Les trois naufrages qu'essuya Paul (II *Cor*. XI, 25) sont ég
lement inconnus de l'auteur des Actes, car celui qu'il racon
(XXVII) est postérieur à la date où l'apôtre écrivait.

« Plus de dix ans encore. Paul devait mener cette existence. » (*Renan.*)

Quelle force d'âme, quel courage indomptable transpercent dans ces lignes : Paul ne se plaint pas, il s'enorgueillit, au contraire, de toutes ces souffrances et se fait un titre de gloire de les avoir endurées ! Quelle vie débordante d'activité, d'énergie, de dévouement à sa cause, nous apercevons dans l'apostolat de ce Juif intraitable ! Combien le pâle fantôme du Jésus des légendes évangéliques s'estompe et s'évanouit devant l'éclat fulgurant de cette figure aux traits si accusés ! (1). Et quand on réfléchit que les fanatiques de l'espèce

---

(1) Comparer les tribulations de l'apostolat de Paul, ses luttes, ses souffrances, ses misères, ses dangers de tous les instants, son récit d'un réalisme si intense, avec les prêches incroyablement paisibles de Jésus qui, d'après les Evangiles, ne paraît jamais manquer de rien, ne s'écarte guère de son village natal et qui, jusqu'au jour de son arrestation, ne se heurte qu'à l'opposition dialectique, aux controverses et à l'argumentation captieuses des Scribes et des Pharisiens. Avant la Passion, jamais aucune émeute, jamais aucun sévice, aucun châtiment légal, comme la prison, le fouet, les verges, jamais seulement une menace ou une injure ne viennent l'avertir de l'imprudence de ses sermons et l'engager à modifier sa voie ; et, pourtant, à la différence de Paul, si modéré dans ses expressions, il couvre des invectives les plus outrées ses bénévoles contradicteurs et jusqu'aux notabilités les plus respectées de son pays. Il commet des actes de violence dans le Temple même (*Marc*, XI, 15-16 ; *Matt.* XXI, 12 ; *Luc.*, XIX, 45-46 ; Jean, II, 14, 15, 16). On ne le voit qu'une seule fois en danger : les Juifs de Nazareth, après avoir écouté son prêche dans leur synagogue, le chassent de leur ville et veulent le tuer (*Luc*, IV, 29), fureur d'autant plus étonnante que, quelques versets plus haut (IV, 22), le troisième évangéliste vient de dire que « tous ses auditeurs le louaient et admiraient les paroles qui sortaient

du fondateur du christianisme devaient pulluler parmi les Juifs proscrits et les judaïsants que la haine de Rome enflammait d'une rage contagieuse, comment s'étonner des progrès si rapides de la nouvelle religion, parmi tous ceux qui souffraient si atrocement de la tyrannie latine ?

Paul, dans ses Epitres, ne parlant qu'incidemment de ses voyages, il n'est pas possible de contrôler le texte des Actes à cet égard.

« Lorsqu'il a plu à Dieu... (*GAL.* I, 15) de me révéler son Fils... (*GAL.* I, 16), je ne suis point retourné à Jérusalem pour voir ceux qui étaient apôtres avant moi ; mais je suis allé en Arabie ; et puis, je suis encore revenu à Damas (*GAL.* I, 17) — Trois ans s'étant écoulés, je retournai à Jérusalem (*GAL.* I, 18). — J'allai ensuite dans la Syrie et dans la Cilicie (*GAL.* I,

---

de sa bouche ». Encore, les autres rédacteurs de la Bonne Nouvelle ne parlent-ils pas de cette aventure émouvante, où M. A. Loisy (*Evang. Synoptiq.* I, p. 849) ne voit qu'une allégorie.

A côté de l'étendue immense et des nombreuses villes parcourues par Paul, dans ses voyages de propagande, que paraît la minuscule bande de terrain de 20 kilomètres de largeur sur 25 de longueur, dix mille fois plus petite et parsemée de rares hameaux tout à fait inconnus, où « Celui qui vient sauver le monde » distribue ses sermons et ses paraboles ? La plupart de nos curés de campagne exercent leur ministère dans des paroisses beaucoup plus vastes. Que comptent les rares disciples recrutés péniblement par le Rédempteur, en présence des milliers de prosélytes qui, à la voix du tribun de Tarse, fondent des Eglises nombreuses et florissantes ?

21). — Or, les Eglises de Judée qui croyaient en Christ, ne connaissaient pas mon visage. » (*GAL.* I, 22).

« ...J'ai combattu à Ephèse... » (1re *COR.* XV, 32).

« Aquilas et Priscille (de Corinthe), *chez qui je demeure*, et l'Eglise qui est dans leur maison, vous saluent (1re *CORINTH.* XVI, 19).

« ...étant venu à Troade ». (2e *COR.* II, 12).

« ...je suis venu en Macédoine... » (2e *COR.* II, 13).

« ...car, étant allé en Macédoine... » (3e *COR.* VII, 5).

« ...étant allé à Damas... » (2e *COR.* XI, 32).

« Voici la troisième fois que je me dispose à aller (à Corinthe) vous voir... » (2e *COR.* XIII, 1).

« Quatorze ans après, j'allai de nouveau à Jérusalem... » (*GAL.* II, 1).

« Céphas étant venu à Antioche, je lui résistai en face... » (*GAL.* II, 11).

« ...j'aimai mieux demeurer seul à Athènes ». (1re *THESS.* III, 1). Epitre douteuse.

Les Epitres, sans contredire l'itinéraire des Actes, ne le confirment pas, non plus, ce qui nous laisse dans l'incertitude. Les Actes, pourtant, ne font pas mention du voyage de Paul en Arabie (*GAL.* I, 17) qui est cependant possible (1), puisque cette péninsule touche

(1) Peut-être Paul entend-il par Arabie, les environs de Da-

la Judée ; en tout cas, l'Apôtre ne paraît pas y avoir fondé aucune Eglise, ce qui est tout naturel, étant donné que le christianisme n'a pu franchir les frontières de l'Empire et que les légions ne sont que bien rarement allées molester les tribus indociles de ce pays déshérité. D'un autre côté, il est assez surprenant que, dans sa première lettre à ceux de Corinthe (XVI, 19), Paul dise : « Aquilas et Priscille, *chez qui je suis logé*, *vous saluent* » ce qui semble dater cette Epitre de Corinthe même, puisque Aquilas et sa femme Priscille, tous deux Juifs chassés d'Italie par un édit de l'empereur Claude (49), résident dans cette localité (*ACTES*, XVIII, 2). Il y a là quelque chose d'obscur ; mais on peut lever cette contradiction en supposant avec les Actes (XVIII, 18), que la première Corinthienne est datée d'Ephèse où Paul, en quittant Corinthe, emmena Aquilas et sa femme. D'ailleurs, les mots « *chez qui je suis logé* », ne sont pas dans le texte grec (RENAN, *Paul*, p. 341) et n'y ont été introduits que par les traducteurs.

Paul, nous le savons, est allé à Corinthe et peut-être, d'après les Actes (XVII, 15) et la 1re *THESS.*, à Athènes (1), et y a résidé un certain temps. Mais, si

---

mas, capitale du royaume arabe d'Arétas IV et qui faisait alors partie de l'Arabie Pétrée, laquelle est limitrophe de la Galilée.

(1) La première Epitre aux Thessaloniciens est la seule des Lettres attribuées à Paul, où il soit question d'Athènes. (III, 1).

nous ne le savions pas d'une manière à peu près indiscutable, nous aurions grand'peine à le croire, tant est nulle l'impression que lui ont fait ces villes si remarquables par leurs arts, leurs sciences et leurs lettres. Paul n'en a rien vu : il n'a pu sortir du cercle rétréci de son idée fixe, de sa monomanie religieuse. Pour lui, il n'existe au monde que ses rêves et les synagogues juives où il les expose, et toutes ces assemblées grossières se ressemblent.

Il ignore toute la littérature de son temps, en dehors de quelques passages de la traduction grecque de la Bible, dont il n'aperçoit pas, du reste, les beautés du style et dont il ne retient que quelques rares lambeaux qui s'adaptent, tant bien que mal, à son fanatisme étroit ; toutes les sciences lui sont fermées, inconnues même de nom : il aurait d'ailleurs été incapable de les apprécier. Quand aux arts, ils lui font horreur : les statues les plus merveilleuses ne sont pour lui que des idoles abominables, un outrage à la divinité. Il n'a pas un regard pour le Parthénon, pour les Propylées, ces monuments d'architecture inégalables de la ville de Périclès ; pas un coup d'œil pour les mille trésors artistiques qui emplissaient encore Corinthe, même après les pillages de Mummius.

Etant donné le milieu dans lequel se recrutèrent les premières communautés nazaréennes, Paul, du reste, même s'il n'eût pas été aussi complètement insensible au culte de la Beauté, n'aurait pu aborder ce sujet devant ses adeptes. Les chrétiens étaient de pauvres

gens, sans la moindre instruction ; bien peu d'entre eux savaient lire et ceux même qui écrivirent les Evangiles n'étaient guère lettrés. Les plus savants pouvaient, tout au plus déchiffrer la Bible dans la traduction grecque des Septante, et la masse n'en connaissait que les extraits qu'elle avait entendu réciter dans les Synagogues. Tout autre ouvrage leur était inconnu et le haut prix des livres les leur rendait inaccessibles. D'ailleurs, même s'ils avaient pu, dans la riche bibliothèque d'Alexandrie, ou dans celle de Pergame, en Mysie, se procurer les chefs-d'œuvre de la littérature hellénique, ils eussent été incapables d'en saisir le sens : le récit des guerres médiques soulève encore l'enthousiasme des modernes, mais ces sans-patrie pouvaient-ils s'intéresser à cette magnifique épopée ? L'Iliade et l'Odyssée pouvaient-elles faire admirer leurs beautés sans rivales à des mendiants dont l'unique prière est : « Notre Père, qui êtes aux Cieux, donnez-nous notre pain en suffisance » ? Les vers érotiques ou bachiques d'Anacréon, la grâce et l'enjouement du poète pouvaient-ils, en dépit de la perfection de la forme, toucher des gens qui n'avaient que trop souvent le ventre vide et ne buvaient guère que de l'eau ? ils n'auraient pu, s'ils les avaient lus, qu'exciter davantage leur envie et leur haine contre les heureux de ce monde. Depuis longtemps aussi, Eschyle, Sophocle, Euripide, oubliés, avaient cédé la place aux mimes, aux histrions, aux gladiateurs, tant le niveau intellectuel avait baissé, même dans l'aristocratie, et les disciples de l'Apôtre des Gentils n'y auraient rien compris.

Les sciences leur étaient encore plus fermées et si, par extraordinaire, ces illuminés eussent entendu parler des rares connaissances positives en usage au premier siècle, ils les auraient profondément méprisées. Il est certain qu'ils ne connurent pas, même de nom, Euclide, Archimède, Hipparque, Aristote, etc. Ces hommes qui croyaient si fermement aux miracles les plus bouffons, qui se figuraient que les étoiles marchent et s'arrêtent (*MATT.* II, 9), qu'elles tomberont du ciel (*MATT.* XXIV, 29), auraient ri au nez d'un Ptolémée qui eût tenté de leur expliquer leur marche régulière, indéréglable. Leur ignorance a tellement pesé sur l'esprit humain que, pendant plus de quinze siècles, la chrétienté n'a pas produit un seul astronome, tandis que le monde musulman se couvrait d'observatoires; les chimistes seront poursuivis comme sorciers jusqu'au XVII[e] siècle. Ces pauvres d'esprit se figuraient qu'il suffisait de signes et de paroles magiques pour guérir toutes les maladies et auraient lapidé Hippocrate.

Les jouissances esthétiques n'étaient pas davantage à la portée des fanatiques sectaires dont le seul idéal était l'anéantissement d'une société où leur existence était intolérable. Pour s'intéresser aux beaux-arts, il faut des loisirs et avoir des soucis moins cruellement impérieux que ceux du ventre.

On comprend assez peu que Paul ne soit pas allé à Alexandrie, voyage pourtant facile, relativement à ceux qu'il a accomplis, en raison du commerce intense et

des relations de cette immense cité avec les autres villes du bassin oriental de la Méditerranée (*ACTES*, XXVII, 6), ainsi que de la proximité de ce port avec celui de Césarée, dont le mouvement n'était pas sans importance ; la distance était de moins de cinq cents kilomètres et Paul était habitué à de plus longues traversées. Dans cette ville, la population juive était prépondérante et Philon l'estime à un million d'âmes, y compris sans doute les judaïsants ; certainement, on avait déjà dû y entendre parler de la secte nazaréenne. Peut-être Paul qui, pourtant, n'était pas facile à effrayer, recula-t-il devant l'immensité du péril de prêcher une doctrine hérétique en présence d'une population si fanatique, si turbulente, constamment en révolte et que l'autorité impériale maintenait péniblement sous le joug ; peut-être réfléchit-il au peu de chances de succès qu'aurait son apostolat, au milieu de tant de Juifs purs, et la destinée obscure de l'Eglise de Pierre se mourant d'inanition à Jérusalem, qui lui servait d'avertissement, n'avait rien d'encourageant. Très probablement aussi, on peut le croire, il existait déjà à Alexandrie, une communauté chrétienne, comme il y en avait une à Rome, et nous savons que l'Apôtre n'aimait pas « à bâtir sur les fondations d'autrui » (*ROM*. XV, 20). Son Epitre à l'Eglise de Rome, établie par d'autres, est en effet, la dernière de toutes et on la rapporte assez généralement à l'an 58, c'est-à-dire aux derniers jours de sa propagande, à une époque où il est à présumer que la fougue et l'orgueil du début

s'étaient notablement amortis chez le tribun vieilli. Le ton de cette Epitre est, en effet, plus réservé et moins tranchant que celui des précédentes.

Si la géographie des Actes est assez satisfaisante, il n'y a guère à dire sur la partie historique (1), sauf qu'on n'y relève que très peu des hérésies (2) biographiques si fréquentes dans les Evangiles ; ils citent néanmoins Anne comme grand-prêtre, au temps de Pilate (IV, 6) et cette erreur paraît prise dans Luc (III, 2). Mais Félix et Festus (XXIV, 27) furent réellement procurateurs de Judée, l'un de 52 à 60 et l'autre, de 60 à 62 ; Hérode-Agrippa II et sa sœur Bérénice vi-

---

(1) On peut souligner cependant quelques erreurs comme celle qui place à Césarée (X, 1), entre l'an 30 et l'an 40, une légion Italica qui n'existait pas à cette époque : elle fut créée en 66 et ne quitta pas l'Europe.

(1) Nous noterons seulement, en passant, une des plus grosses, car elle prouve indiscutablement que pour avoir commis cette erreur, l'Auteur des Actes ne pouvait avoir habité la Palestine, ni être tant soit peu au courant de l'histoire contemporaine d'un pays où ces souvenirs si douloureux pour le patriotisme juif devaient être encore saignants :

Act. V, 36. Car il y a quelque temps que s'éleva un certain Theudas...

37 Judas le Galiléen s'éleva *après* lui...

(« Le fait de Theudas se place vers l'an 45, au moins une dizaine d'années après le temps où Gamaliel est censé avoir parlé de lui au sanhédrin ; le fait de Judas le Galiléen se place plus de trente ans *avant* celui de Theudas » (Loisy, *Les Livres du Nouveau Testament*, p. 482).

« La révolte de Theudas est de l'an 44 (Antiq. jud. XX, V, 1) et bien postérieure à celle du Gaulonite (*Antiq. jud.* XVIII, I, 1), » (Renan, *Les Apôtres*, p. XXIX).

vaient également à cette date. Cependant, il est plus qu'invraisemblable que tous ces hauts dignitaires se soient dérangés pour écouter les élucubrations de l'Apôtre, dont la mince individualité n'avait certainement pas la moindre importance à leurs yeux, ni pour intervenir dans le jugement de sa cause (1). La mention

(1) Néanmoins, si, dans les Evangiles, le drame de la Passion se déroule dans un délai ridiculement court et bourré d'événements incroyables (Voir *Le Christ a-t-il existé ?*, chapitre VIII), entassés sans le moindre souci de leur vraisemblance, le procès de Paul raconté par les Actes est, au contraire, étrangement long et n'est pas terminé au bout de cinq ans ; mais il offre pourtant beaucoup moins d'incohérence et le récit se suit avec assez de logique. L'Apôtre est arrêté en flagrant délit d'excitation aux troubles et emprisonné immédiatement, mais le tribun qui s'est emparé de sa personne, ne l'envoie que le lendemain devant le grand-prêtre et le sanhédrin qui se livrent à un semblant d'instruction ; il ne sort pas du tribunal pour aller de suite au supplice, ainsi que Jésus, mais pour être ramené dans sa prison de la tour Antonia, ce qui indique que les autorités romaines ne se dessaisissent pas de l'affaire comme Pilate, en ce qui concerne le Christ. Là, il attend un second interrogatoire. Loin de céder, de même que Pilate, à la fureur de la populace ameutée, l'officier Lysias qui a arrêté Paul, fait charger la foule par ses soldats (XXIV, 7) et lui arrache sa proie qu'il fait partir sous bonne escorte pour Césarée, où demeure le procurateur. Le luxe de précautions qu'il prend afin que son prisonnier arrive sain et sauf (XXIII, 23) prouve qu'il se trouve en présence d'un soulèvement sérieux des Juifs. Ce Claude Lysias, entre parenthèses, s'il connaît fort bien la discipline, rédige fort mal ses rapports : celui qu'il adresse au procurateur Félix ressemble au procès-verbal d'un garde champêtre ignorant et il y omet, ce qui est impardonnable, d'y inscrire le nom du délinquant qu'il envoie à son chef (*Actes*, XXIII, 26 à 30). Le gouverneur Félix commence une enquête, en attendant l'arrivée du grand-prêtre Ananias, assisté d'un méchant avocat, appelé Tertulle, qui se portent accusateurs. Après avoir entendu les témoins

e leurs noms a, du moins le grand intérêt de mettre

---

charge et la défense du prévenu, « car ce n'était pas la cou-
me des Romains de condamner un homme avant que l'ac-
usé n'ait été confronté avec ses accusateurs et qu'on lui eût
onné la liberté de se justifier du crime dont on l'accusait ».
ctes, XXV, 16). Félix, qui ne semble pas un pantin dans le
enre du Pilate des Evangiles, remet la décision pour plus
mple informé et fait traîner les choses en longueur, non sans
rofit, probablement. (*Actes*, XXIV, 26). Au bout de deux ans
atermoiements, il n'a encore pris aucune décision, mais il
t remplacé dans sa charge par le procurateur Festus, auprès
uquel le sanhédrin vient renouveler sa plainte ; dix jours
us tard, le nouveau gouverneur qui ne se presse pas plus que
on prédécesseur, évoque une seconde fois la cause et, après
oir une fois de plus, confronté les accusateurs et l'accusé,
résout enfin, sur la demande de Paul, à renvoyer le juge-
ent à Rome. Quelques jours après, cependant, sans autre
otif que de contenter la curiosité d'Hérode-Agrippa II, il fait
ncore comparaître l'Apôtre devant son tribunal, en présence
u roi juif dont il demande l'avis. Tous deux sont d'accord
our reconnaître que Paul « ne mérite aucune peine et qu'il
urait pu être renvoyé absous, s'il n'eût fait appel à César »,
n'avait ainsi dessaisi le procurateur de l'affaire (*Actes*,
XVI, 31, 32). Arrivé à Rome, Paul n'est pas emprisonné, mais
eulement gardé à vue (Actes, XXVIII, 16), en attendant le
ugement de l'empereur, qui semble, du reste, avoir entière-
ent perdu de vue cette mince histoire. En effet, au bout de
eux autres années, quand le récit des Actes se termine, Paul
'a pas encore comparu devant Néron, mais personne ne le
ourmente ni ne l'inquiète et, dès son arrivée dans la capitale,
reprend librement sa propagande que sa demi-captivité ne
arait jamais avoir gênée.

Malgré quelques invraisemblances, le procès de Paul est
ien plus admissible que celui de Jésus et donne une idée infi-
iment moins grotesque de la procédure romaine. Les séan-
es du tribunal se passent avec ordre et dignité, — sauf la
cène (*Actes*, XXIII, 2), où Ananias commande au public de
ouffleter Paul, réminiscence visible de la Passion, — les assis-
nts se gardent bien de dire un mot et de faire du tapage.
'auteur du Livre paraît avoir été témoin, sinon du jugement

une date précise dans les Actes et l'on en chercherait vainement autant dans les Evangiles ; le synchronisme réel de l'existence de ces quatre personnes, en 60 et 62, nous fournit donc un renseignement précieux. Les Actes nomment encore une reine d'Ethiopie, appelée Candace (VIII, 27) qui, d'après les historiens romains, envahit l'Egypte sous Auguste et fut repoussée par le préfet Pétronius, en l'an 22 avant J.-C. ; il est assez difficile de croire que ce fut la même reine dont l'eunuque fut baptisé par Philippe, en l'an 35 de notre ère ; cependant, il n'y a pas là d'impossibilité absolue : seulement, la princesse éthiopienne devait être bien vieille à cette date. Tous les autres acteurs de l'ouvrage sont inconnus.

---

de Paul, du moins d'affaires analogues et il semble connaître quelque chose des lenteurs et de la majesté d'une justice régulière.

Les Actes (XVIII, 12 à 17) racontent également une comparution de Paul, à Corinthe, devant Gallion, proconsul d'Achaïe (52) : le magistrat impérial refuse d'écouter l'Apôtre que les Juifs viennent de traîner devant son tribunal et dédaigne de s'abaisser à intervenir entre eux et les nazaréens, dans une affaire « où il ne s'agit que de contestations de doctrines, de mots et d'interprétations de la loi : Démêlez vos différents vous-mêmes, comme vous l'entendrez, car je ne veux pas m'en rendre juge », — et il les met tous à la porte de la salle, les laissant se gourmer dans la rue, sans s'en mettre en peine.

Ce Gallion, L. Junius Annoœus Novatus, est un personnage historique ; proconsul annuel d'Achaïe, en 51-52, il résidait à Colonia Laus Corinthus, ville nouvellement bâtie sur les ruines de Corinthe : il était frère de Sénèque le Philosophe et se suicida quand celui-ci fut disgrâcié (62).

En définitive, et nous écartons les miracles, il reste dans les Actes des parties vraisemblables, en particulier les Voyages de Paul, mais cela ne veut pas dire que ces passages soient vrais. Rien ne nous assure, en effet, que l'écrivain sacré n'a pas composé son livre en prenant pour thème les Lettres Cardinales, en les enjolivant d'aventures fantaisistes et en suppléant par son imagination à la sobriété de l'Apôtre, de façon à fabriquer une biographie suivie. Rien ne nous prouve que nous ne sommes pas en présence d'un simple roman, comme celui des Actes de Thècle. Nous avons, en effet, trop souvent surpris l'Auteur des Actes des Apôtres en flagrant délit de mensonge pour accorder à la légère notre confiance à ses dires, même quand rien ne nous autorise à les rejeter (1).

Ce récit nous peint d'une façon on ne peut plus vraisemblable la conduite que devait tenir un juge romain, en présence de ces énergumènes. Il est plus que probable que Festus et Agrippa, quoi qu'en disent les Actes (de XXV, 13 à XXVI, 32), durent agir à peu près de même et que l'audience solennelle accordée par eux à l'Apôtre est une invention du prétendu Luc.

(1) Une des singularités les plus remarquables des Actes des Apôtres, c'est que l'Apôtre des Gentils que cet opuscule a désigné jusque-là uniquement par le nom de Saül change brusquement de nom (XIII, 9), aussitôt après son entrevue avec Sergius Paulus, proconsul de l'île de Chypre (XIII, 7) : « Alors Saül, qui s'appelle aussi Paul... », et n'est plus que jamais, de ce moment, appelé autrement que Paul. Dans les Epîtres, jamais l'Apôtre ne se désigne lui-même par un autre nom que celui de Paul.

Cette difficulté a, de tout temps, embarrassé les commentateurs :

« La supposition de Saint Jerome (*De Viris Illust.*, 5), d'après laquelle Saul aurait pris de ce Sergius Paulus son nom de Paul, n'est qu'une conjecture ; on ne saurait dire, cependant, que cette conjecture soit invraisemblable. » (Renan, *Saint Paul*, p. 18). Cependant, Renan, lui-même (*Les Apôtres*, p. 164) déclare que cette explication paraît peu admissible ».

M. Salomon Reinach (*Orpheus*, p. 304) dit, à peu près de même, que « Saul fut écouté avec sympathie par le proconsul romain Sergius Paulus et, pour marquer sa reconnaissance, changea son nom en celui de Paul ». Nous objecterons que les Actes ne disent rien qui puisse appuyer cette hypothèse, même dans les versets (XIII, 5-12) où cette explication eût été cependant bien à sa place.

M. Couchoud (*Le Mystère de Jésus*) donne une autre raison qui ne semble pas beaucoup plus sûre : « Saül Paulus, c'est-à-dire Paul le Petit ». Mais Paulus, dans le sens de Petit, est excessivement rare en latin : le sens précis est « en petite quantité un peu », et, pour notre part, nous ne l'avons rencontré dans aucun des livres à notre disposition avec la signification de « petit de taille », qui se rendait par parvus, brevis, exiguus (*Dyonisius exiguus* = Denis le Petit). D'ailleurs, il serait bizarre que Paul, vivant dans un milieu helléno-judaïque et dans un pays de langue grecque, ait reçu un surnom latin. A Rome même, Paulus n'était pas un surnom, mais le nom de famille d'une branche de la gens Aemilia.

Renan avance une supposition plus acceptable (*Saint Paul*, p. 19) : « Il est possible aussi que Paul, à l'exemple d'un grand nombre de Juifs, eût deux noms, l'un hébreu l'autre obtenu par grécisation ou latinisation grossière du premier.... »

En résumé, « on ne sait pourquoi Saül changea son nom en celui de Paul, ni ce que signifiait ce nom ». (Voltaire).

Nous ajouterons que nous ne savons même pas s'il est vrai que Paul changea de nom, puisque nous n'avons d'autre indice à ce sujet qu'une affirmation des Actes, le livre le moins digne de foi qui soit. Renan, lui-même, conserve « quelques doutes sur la crédibilité de l'épisode ». (*Saint Paul*, p. 15).

§ 2. — *PIERRE ET LES APOTRES*

Si, dans les Actes, il y a des récits admissibles en ce qui regarde les aventures de Paul, il est impossible, en revanche, de retenir, si peu que ce soit, des fables concernant Pierre. On peut même s'étonner de voir, si peu de jours après la mort de Jésus, Anne et Caïphe, les prêtres, les Anciens et les Scribes, c'est-à-dire les membres du même tribunal qui vient de condamner si facilement le Christ à mort, n'infliger aucun châtiment au successeur du Messie et aux onze autres apôtres qui ressuscitent avec tant de zèle et plus d'audace encore l'œuvre révolutionnaire récemment étouffée dans le sang du Rédempteur, et se contenter de les admonester sans les punir (IV, 21), après les avoir fait comparaître devant eux. Ils les font même arrêter une seconde fois

(V, 18), puis une troisième (V, 26), pour récidive et, toujours ils les relâchent avec la même mansuétude. Cette indulgence inexplicable est d'autant plus extraordinaire que, tandis que le fils de Marie a été exécuté, quoiqu'il n'ait jamais osé prendre le titre séditieux de Christ, ni même permis qu'on le lui attribuât (1), Pierre et les

(1) Dans l'Evangile de Marc XIV, 61, 62), suivi en cela par Matthieu, Jésus qui, jusque-là, (*Marc*, III, 12 — VIII, 30) a défendu sévèrement qu'on l'appelât Christ, revendique ce titre dans une occasion bien mal choisie : c'est quand le grand-prêtre qui cherche un prétexte pour le perdre, lui demande : Etes-vous le Christ ? Il est assez invraisemblable que le Sauveur fasse si bénévolement et si maladroitement le jeu de ses ennemis et qu'il prenne justement un moment aussi inopportun pour assumer la terrible responsabilité qu'il a repoussée jusqu'alors avec tant de circonspection et dans des circonstances bien moins critiques.

Luc, évidemment embarrassé par cette difficulté, l'esquive en faisant ergoter le Seigneur et, à la question si terriblement précise que lui pose le grand-prêtre, l'évangéliste représente le Rédempteur répondant en Normand : Si je vous le disais, vous ne me croiriez pas (XXII, 67). Jean supprime demande et réponse dans cet interrogatoire, on ne voit pas trop pourquoi puisque, dans son texte, Jésus prend hardiment la qualité de Messie, dès le début de sa mission (IV, 25, 26) ; mais Jean s'écarte toujours plus de la tradition que ses devanciers.

Il résulte clairement de ces contradictions et de ces incohérences du mythe évangélique que, personne, à l'époque des Synoptiques, n'osait encore prétendre que Jésus s'était donné comme Christ et que ce n'est que du temps des Actes et du quatrième Evangile, c'est-à-dire un siècle après, qu'on commença à lui faire affirmer cette qualité.

Paul, il est vrai, appelle constamment Jésus. *Christ* (ce qui est la traduction du mot hébreu *Messie*) ; mais nous savons que le « Christ selon la chair » n'existe pas pour lui et qu'il ignore ou veut ignorer toute la légende des Evangiles.

autres apôtres, au contraire, lui donnent couramment et publiquement cette qualification révolutionnaire et blasphématoire aux yeux du Sanhédrin (*Actes*, II, 36, 38 — III, 18, 20) et jusqu'en plein tribunal (*Actes*, IV, 10). L'autorité romaine elle-même, si ombrageuse pour tout ce qui regarde sa suprématie, ne s'émeut pas davantage de cette propagande d'une gravité capitale à son point de vue tout autant qu'à celui des Juifs. Le peuple, que les Evangélistes nous ont représenté hurlant des cris de mort contre Jésus et forçant la main à Pilate pour lui arracher une condamnation, prend cette fois-ci, chaque fois, au contraire, le parti des successeurs du Galiléen exécuté la veille (IV, 21 — V, 26), ce qui, du reste, ne l'empêche pas, quelques jours plus tard (VI, 12 et VII, 57) de lapider Etienne qui n'en a pas fait davantage. Nous avons dans ces dissonances, une nouvelle preuve que le procès du Messie est une invention misérable.

Et, pendant qu'ils laissent les Apôtres bien tranquilles, ces juges étranges qui viennent de condamner Etienne à la lapidation pour ces mêmes faits de prosélytisme sacrilège, exécutent sur l'heure et de leurs propres mains leur cruelle sentence (VII, 56, 57) ; puis Paul, qui paraît avoir été leur instrument jusqu'au jour de sa conversion, fait jeter en prison une foule de fidèles et « disperser tous les autres, *excepté les Apôtres* » (VIII, 1, 2). Ces ménagements continus envers les Douze (1), chefs d'un schisme si dangereux pour l'orthodoxie

(1) Les *Douze* ne sont cités qu'une seule fois dans Paul :

israélite, sont tout à fait incompréhensibles quand on les met en regard de l'acharnement déployé sans répit contre les hérétiques de moindre envergure. Sur l'ordre du Grand-Prêtre, Paul va même jusqu'à Damas, dans l'intention de faire arrêter et conduire à Jérusalem les nazaréens qu'il y découvrirait. Il est heureux pour l'agent de Caïphe (1), que l'apparition du chemin de Damas l'ait fait changer d'idée, car il est probable qu'il eût été fort mal reçu en essayant de remplir sa mission dans une ville qui ne reconnaissait nullement l'autorité du grand-prêtre israélite, mais était soumise au roi Arétas IV, mort en 40, (2e *Corinth.* XI, 32) tout dévoué aux Romains et ennemi déclaré des Juifs. Ce prince eût évidemment trouvé très mauvais que le souverain pontife du royaume d'Hérode osât s'ingérer ainsi dans la police intérieure de ses Etats et le perturbateur juif l'eût appris à ses dépens. Quelques années plus tard,

---

« il apparut à Céphas, *puis aux Douze* » (1re *Corinth.* XV, 5), ce qui démontrerait, soit que Paul ne considérât pas Pierre comme faisant partie des douze de la légende évangélique, ou que Pierre n'est pas le même personnage que Céphas. D'autres textes, moins sûrs, portent : « puis aux Onze » ou « puis à tous les Apôtres ». Le sens exact exigerait : « puis aux Dix autres Apôtres ». puisque Judas Iscariote est mort et n'a pas encore été remplacé, — « de sorte qu'on pourrait se demander si ces mots ne sont pas une addition faite après coup, par quelqu'un qui, ayant lu les Evangiles, ne comprenait pas que l'apparition aux Douze fût oubliée par Paul ». (Havet, *Le Christianisme et ses Origines*, tome IV, page 29.)

(1) « La mission donnée à Paul est simplement inconcevable. » (A. Loisy, *Les Livres du Nouveau Testament*, p. 485.)

en effet, Paul qui était venu troubler la tranquillité de Damas, n'échappa qu'à grand'peine à la sévérité du roitelet arabe. (*Act.* IX, 25 - 2e *Cor.* XI, 33). (Ce ne fut qu'en 105 que la minuscule principauté fût réunie à la province de Syrie).

Un fait bien digne d'attention, c'est la nullité du rôle que les écrivains sacrés, sans exception, confient aux Apôtres, les soi-disant premiers propagateurs du christianisme ; les listes mêmes du collège des Douze données par Marc, Matthieu, Luc et les Actes, ne concordent pas entre elles : Matthieu et Lebbée ne sont nommés que dans le premier Evangile ; Thaddée ne figure que dans le second ; Judas de Jacques, que dans le troisième. Le quatrième évangile ignore la plus grande partie de ces noms et jusqu'à celui de Jean, dont la tradition chrétienne lui attribue la composition. Paul ne connaît aucun des quinze personnages des évangiles auxquels est accordée la qualité d'apôtre, en dehors de Pierre et de Jean ; encore, dans le texte de ses Lettres, rien ne nous assure qu'il veut parler des prétendus compagnons de Jésus et que le Céphas des Epitres soit le Simon des Evangiles. Quant à Jean, il ne le mentionne qu'une fois (*Gal.* 11, 9), comme étant une des « colonnes » de l'Eglise de Jérusalem. Mais ces deux noms étaient trop répandus en Palestine pour que l'on soit en droit, sans autre indication, d'identifier deux individus les portant. En revanche, Jacques, « le frère du Seigneur », acteur nul dans les évangiles et qui, d'après Jean (VII, 5) ne croyait pas que Jésus fût

le Christ, est mis par l'auteur des Epitres, sur le même rang que Pierre et même au-dessus (*Gal.* II, 9, 12), tandis que les Actes ne le connaissent même pas. D'un autre côté, Paul n'hésite pas à prendre, de sa propre autorité, le titre d'apôtre (député du Christ), auquel il n'a aucun droit, d'après la légende évangélique ; il semble même le contester aux autres : « Paul, se prétend-il, apôtre, non de la part des hommes, mais par Jésus-Christ » (*Gal.* I, 1), ce qui paraît assez nettement dire que Pierre, Jacques et Jean, ses concurrents, ne sont apôtres que par le seul choix de leurs adhérents, sans que Jésus y soit pour rien (1). L'Auteur des Actes, sauf dans un unique verset (XIV, 13), se maintient dans la tradition des Synoptiques ; Jean, au contraire, n'accorde cet honneur à personne ; il évite même soigneusement de se servir de ce terme et appelle simplement « disciples », (en grec *Mathêtês*) les Douze élus du Seigneur. (VI, 71). Il emploie indifféremment cette même qualification pour désigner les partisans du Baptiste et ceux du Rédempteur, quelle que soit leur importance : le nom d'Apôtre n'a donc pas encore, à

(1) Toutes les Epitres Cardinales, sans exception, commencent par ces mots : « Paul, apôtre par la volonté de Dieu. »
Le tribun de Tarse insiste souvent sur les droits qu'il s'arroge sur ce titre, dont il semble fort jaloux (*Rom.* I, 5 ; I *Cor.* IX, 1, 2, 5 ; XV, 9 ; II *Cor.* XII, 12). Pourtant, il le donne aussi à Andronicos et à Julia (une femme !), personnages ignorés des Actes et des Evangiles (*Rom.* XVI, 7), « qui *sont* considérables parmi les Apôtres », tandis qu'il ne cite qu'avec quelque dédain, Pierre, Jacques et Jean, parmi ceux qui « *paraissaient* les plus notables » (*Gal.* II, 2, 6, 9).

son époque (fin du IIe siècle), acquis dans tous les milieux chrétiens la signification précise qu'il a prise plus tard et que les Synoptiques réservent jalousement aux douze premiers sectateurs du Crucifié de Nazareth.

Les Actes, qui racontent avec tant de détail les commencements de l'Eglise chrétienne, ne mentionnent jamais un nom d'apôtre parmi ceux des premiers exportateurs de la prédication de la Bonne Nouvelle, pas même pour leur attribuer un des miracles dont le Livre est si prodigue. En dehors de Pierre, tous les personnages qui vont porter la bonne parole aux nations sont ignorés des Evangélistes. Aucun de ceux qui sont censés avoir fréquenté le Sauveur, avoir écouté ses enseignements, avoir reçu de sa bouche l'ordre d'évangéliser la terre, ne se met en peine de propager la doctrine du Maître, et, sauf dans quelques écrits apocryphes, il ne sera plus jamais question d'eux. Ce sont des gens qui n'ont vu, ni entendu le Christ, qui répandent le christianisme dans le monde, au lieu et place de ceux à qui ce rôle a soi-disant été confié par le Ressuscité. La fin de tous les apôtres est aussi inconnue que leur action : des traditions ridicules leur font porter l'Evangile et subir le martyre dans des contrées barbares, en dehors du monde romain (1), où tout contrôle est im-

(1) Dans ces légendes mêmes, les Apôtres qui doivent porter la Bonne Nouvelle s'abstiennent soigneusement de se montrer dans les provinces romaines : on n'en voit aucun venir en

possible et où n'exista jamais aucune église, tandis que, près d'eux, dans l'Empire des Césars, la tâche était si facile et si fructueuse. C'est dans des régions presque fabuleuses, où l'on ne comprend ni le latin, ni le grec, ni l'araméen, que ces ignorants qui ne parlent que leur patois galiléen, vont prêcher dans l'idiôme local. Les Actes, il est vrai, tournent élégamment cette difficulté par l'invention du miracle du don des langues. (II, 3 à 15).

Il paraît donc de toute évidence que les Douze apôtres n'ont pas plus de réalité que leur maître et qu'ils ont été inventés pour correspondre aux Douze tribus d'Israël (*Matt.* XIX, 28) : ils n'ont pas d'autre raison d'être dans la légende du Messie. Ce chiffre est tellement fatidique

---

Espagne (sauf Jacques, dans la tradition espagnole), aucun en Gaule, aucun en Italie (sauf Pierre, d'après une fable aussi tendancieuse que controuvée), aucun en Angleterre, en Germanie, en Illyrie, en Mésie, en Dalmatie, en Pannonie, en Rhétie, en Sicile, en Corse, en Sardaigne, en Crète, en Macédoine, à Chypre. C'est dans des pays inconnus, sur lesquels nous n'avons aucun document ni aucun moyen de contrôle, comme la vague Scythie, l'Ethiopie sauvage, la Babylonie si lointaine, la Parthie, fermée aux romains, et où aucune vérification ne saurait être tentée, que les apocryphes ou les Pères dirigent les pas des apôtres.

La tradition continue à être si indécise que les peintres de la Renaissance qui essaient de reproduire les traits des apôtres, ne savent comment les imaginer : dans « la Cène » (Musée du Prado) de Juarrès de Valence, peintre espagnol (1523-1579), l'artiste est tellement embarrassé qu'il ne trouve, pour se tirer d'affaire, rien de mieux que d'inscrire naïvement le nom de chaque apôtre au-dessus de sa tête et, sans cette précaution, on pourrait facilement confondre le Christ lui-même avec deux de ses disciples, tant il leur resssemble.

que, bien que Jésus, par sa prescience divine sache très bien que Judas le trahira (*Matt.* XXVI, 21-25), il ne l'excepte pas de sa promesse. Après la mort du traître, ses collègues ne pouvant laisser incomplet le nombre conventionnel, le reconstituent immédiatement (Actes, I, 26) et élisent un nouvel apôtre, un certain Matthias que les Evangélistes n'ont pas connu et dont il n'est plus jamais question en dehors de cette circonstance, de façon à maintenir à toute force le nombre sacramentel. Après Matthias, jamais aucune autre élection n'a lieu pour remplacer les anciens apôtres morts. (1).

(1) D'après la tradition catholique, les papes représentent bien la suite ininterrompue des successeurs de Pierre, mais les protestants et l'église grecque le contestent. Les autres apôtres n'ont pas laissé de postérité élue.

CONCLUSION

Pour terminer, nous répéterons ce que nous avancions au commencement de cette étude (*Le Christ a-t-il existé ?*) :

« On est amené à croire que dans cette formation (de la nouvelle religion), la légende flottante du début, qui ne repose sur aucune réalité extérieure et ne se passe dans aucune contrée précise, dans aucun milieu historique, dut se nourrir et croître par l'assimilation d'une très grande quantité d'éléments empruntés aux cultes orientaux qui s'étaient infiltrés partout, surtout celui de Mithra, si répandu dans tout l'Empire, depuis plus d'un siècle, particulièrement dans les provinces de l'Est, où se développa d'abord le christianisme, et qui contrebalança un instant la religion du Rédempteur ; en outre, au vieux fond principal des espérances messianiques que, depuis la captivité de Babylone (—588), les Juifs avaient propagées parmi les innombrables judaïsants du monde connu, s'ajoutèrent naturellement les récits plus ou moins altérés des tentatives avortées d'agitateurs comme le Baptiste, Simon, Theu-

das, etc..., qui, tous, périrent misérablement. Et cet amalgame ne fut jamais assez intime pour qu'on y puisse découvrir encore assez facilement les éléments qui le composent. Dans cet ensemble, se mélangèrent, comme un levain, les rêveries mystico-sociales des misérables souffrant d'une situation intolérable. Si cette explication n'est qu'une hypothèse, elle offre, du moins, infiniment plus de probabilité que celle de la réalité du Christ ».

Loin de nous la pensée de chercher à amoindrir la valeur des travaux des exégètes. Nul, plus que nous, ne respecte et n'admire les patients chercheurs qui scrutent si minutieusement les textes bibliques. Certes, leur travail n'a pas été stérile et a produit des résultats de première importance : mais ne se font-ils pas illusion quand ils espèrent en faire sortir une certitude ? L'étude si approfondie et si savante soit-elle, de l'Iliade et de l'Odyssée, pourra-t-elle jamais nous renseigner sur l'historicité d'Achille ou d'Ulysse ? Un texte, si précis et si certain qu'on veuille bien l'admettre, n'est pas une preuve absolue de la réalité des faits qu'il relate ; il faut, tout au moins, qu'il ne se heurte pas à une impossibilité matérielle : autrement, je ne vois pas sur quoi l'on s'appuierait pour nier le déluge biblique ou les aventures de Jonas dans le ventre de la baleine.

En outre, l'auteur d'un texte, fût-il sincère, n'apporte qu'un témoignage écrit, c'est-à-dire une simple affirma-

tion, qui n'est pas souvent de première main, et nous savons que cette base, déjà si peu solide en ce qui concerne l'histoire profane, est encore bien plus fragile quand il s'agit de l'histoire des religions, où l'ignorance, la superstition, la mauvaise foi, le parti-pris, la passion, les intérêts se donnent plus librement carrière.

Nous n'avons pas cherché, ainsi que l'on nous en a accusé, « un succès assuré auprès des hommes qui trouvent dans la négation de l'existence du Christ un moyen radical de se débarrasser de la religion chrétienne » ; et il faut regretter que des hommes de haute valeur cherchent un argument dans la suspicion de la sincérité de ceux qui ne partagent pas leurs convictions. D'ailleurs, cette injure, fût-elle méritée,, on ne voit pas en quoi l'indignité d'un mathématicien affaiblirait ses démonstrations géométriques : fût-il au bagne, les théorèmes qu'il aurait enseignés n'en resteraient pas moins vrais. En réalité, nous avons seulement essayé, selon nos faibles moyens, d'élucider un point d'histoire, à l'exemple de ceux qui contestent à Shakespeare la paternité de ses chefs-d'œuvre et qu'on étonnerait fort si on les accusait de vouloir supprimer la littérature anglaise. M. Guignebert a été plus juste en disant « que ce n'est pas une façon acceptable d'entrer en discussion que de diminuer l'adversaire en l'accusant d'incompétence, d'amateurisme et de dilettantisme... Plusieurs des négateurs, sans être des spécialistes de carrière, sont des travailleurs patients et robustes, qui ont acquis une très sérieuse érudition. » (*Le Problème de Jésus*, p. VII).

Nous sommes très loin d'avoir la prétention de compter parmi les exégètes, même les plus humbles. Nous n'avons pas, comme les maîtres en cet art, une connaissance achevée de l'hébreu, de l'araméen, de la théologie (ces littératures nous sont complètement fermées), ni la science d'un parfait helléniste ou d'un latiniste émérite. Mais il est des questions que tout homme de quelque culture, peut aborder à la lueur de sa raison, et nos plus éminents critiques en conviennent tacitement, puisqu'ils soumettent leurs publications au jugement du grand public. Peut-être aussi, (mais nous ne le disons qu'en tremblant), ces savants trop spécialisés ont-ils le désavantage de ne plus apercevoir la réalité qu'à travers le champ de leur microscope et l'instrument, en la leur faisant voir très grossie, n'est-il pas sans la déformer quelque peu. Un mathématicien, pour qui l'univers n'est qu'une équation différentielle, le connaît-il mieux que le berger qui regarde distraitement les étoiles ?

Nous sommes donc heureux de voir un de nos meilleurs critiques ne pas faire état de l'argument d'autorité, peut-être bon à opposer aux partisans de la tradition, mais qui, au point de vue scientifique est absolument nul. Le grand nombre des témoignages et leur gravité ne sont pas une garantie suffisante de la vérité des doctrines : Aristote, Newton, cent autres, parmi les plus grands, ont émis des énormités qu'on ne pardonnerait pas maintenant, aux élèves de nos écoles primaires.

∴

Les adversaires de notre thèse — nous ne parlons pas des croyants, car la foi ne se discute pas, — lui opposent un grand nombre d'arguments de valeur inégale, dont nous allons discuter ceux qui nous ont paru les plus sérieux.

En premier lieu, on reproche à tous ceux qui nient l'historicité de Jésus de ne pas avoir établi même la vraisemblance de leur affirmation. Nous pensons que nos contradicteurs renversent la question ; comme le dit excellemment M. S. Reinach : « C'est à ceux qui admettent l'historicité de la Passion, de l'étayer sur quelques passages décisifs... Après y avoir longtemps réfléchi, je ne crois pas qu'on y réussisse. » Une négation, en effet, n'a pas besoin de preuves et l'on n'en saurait donner d'inattaquables ; mais en est-il besoin pour affirmer que l'existence de Gargantua est une légende ? C'est à nous d'exiger des preuves de nos contradicteurs et non à eux de nous en demander.

Mais ces preuves, ils ne peuvent les fournir ; les partisans de la réalité du Christ sont réduits à s'appuyer uniquement sur des textes dont eux-mêmes reconnaissent l'extrême fragilité. M. Loisy confesse que « tant s'en faut que les Evangiles et les Actes soient authen-

tiques et aient été intégralement conservés, que ce soient des œuvres originales, un témoignage direct sur l'action de Jésus et sur celle des hommes qui, prêchant Jésus-Christ, ont été les fondateurs de l'Eglise ». (*Les Livres du Nouveau Testament*, page 257).

« Les Evangiles sont, à certains égards, et surtout dans leur partie la plus importante, les livrets d'un drame liturgique, bien plus que la relation de souvenirs fermes touchant les faits commémorés dans cette liturgie. » (*Idem*, p. 630).

« Les études critiques sur les affirmations évangéliques sont d'autant plus négatives qu'elles sont plus scientifiquement conduites ». (Ch. Guignebert, *Manuel d'hist. anc. du Christianisme*.

Dans les Evangiles, en effet, la personnalité de Jésus disparaît sous l'impossible, sous l'invraisemblable et sous le grotesque, à tel point que M. Binet-Sanglé et M. J. Soury ont pu soutenir sérieusement la thèse que Jésus était atteint de folie (1).

D'ailleurs, les textes des Evangiles et des Actes, même si l'on admettait leur conservation intégrale et la bonne foi entière d'auteurs trop crédules et incapables de modifier la légende, et d'inventer rien de leur crû (et nous savons que cette supposition indulgente leur fait trop d'honneur), ces textes, disons-nous, ne sauraient que

(1) Quelquefois on eût dit que sa raison se troublait. » (Renan, *Vie de Jésus*, p. 331.)

nous assurer de l'existence de fables antérieures à eux et, pas le moins du monde, de la certitude des faits racontés ou de l'historicité des personnages cités. Quel est l'historien de la Grèce mythique qui oserait soutenir la réalité d'Agamemnon, d'Achille, d'Ajax ou d'Ulysse et des autres héros homériques, en s'appuyant sur les chants de l'aède hellène ? Encore, le cadre de l'Iliade est bien connu et les localités nommées dans ce poème ont bien existé, ce qu'on ne saurait prétendre des lieux indiqués dans les Evangiles. On connaît l'emplacement exact de Sparte, d'Argos, d'Ithaque, etc., mais celui de Nazareth, de Capharnaüm, de Cana, etc., n'est sûrement qu'un mythe. On n'a pas retrouvé le tombeau du Seigneur, ni même la hauteur du Golgotha ou Calvaire, qui s'engloutit sans doute dans « les ténèbres qui couvrirent la terre », au moment de la mort de Jésus. Au contraire, à Mycènes, la capitale de ses Etats, on a exhumé, sinon la tombe d'Agamemnon, le roi des rois coalisés contre Troie, du moins celle d'un *despotès* de cette époque.

Les textes profanes, juifs, grecs ou latins nous donnent encore moins de documents et ils sont encore moins convaincants : Josèphe a été grossièrement interpolé ; Suétone ne nous dit que quelques mots, qu'on peut difficilement rapporter à Jésus, mort vingt ans auparavant, au sujet d'un certain Chrestus, habitant Rome, au temps de l'empereur Claude ; le passage de Tacite, à notre avis (Voir *LE CHRIST A-T-IL EXISTE ?* pages 44 à 54), est des plus suspects ; la fameuse Lettre

de Pline-le-Jeune est très probablement fausse (Voir HAVET, *Le Christianisme et ses Origines*, tome IV, pages 421 à 431 — BOISSIER, *Revue archéologique*, 1876, p. 115). D'ailleurs, ces textes, fussent-ils indiscutablement authentiques, pourraient n'être qu'un écho des bruits qui circulaient alors sur les chrétiens, et ne prouveraient rien.

Les graves exégètes qui admettent l'historicité de Jésus pensent triompher en mettant en lumière les contradictions et les explications parfois un peu trop puériles, il faut l'avouer, des négateurs, même les plus autorisés, de la légende. Mais leurs affirmations à eux, sont-elles toujours plus solides ?

« Comment se fait-il, dit M. GUIGNEBERT, que dans leurs polémiques contre les chrétiens, les Juifs n'aient jamais nié l'existence de Jésus ? Cette seule négation, *bien fondée*, enfermait un élément radical et tel que l'adversaire n'avait qu'à se taire. Or, les Juifs ne l'ont jamais employé. »

Comment, répondrons-nous, les Juifs eussent-ils pu prouver ou seulement affirmer que Jésus n'avait jamais existé ? Ils auraient, tout au plus, pu dire qu'ils ne l'avaient pas connu. D'un autre côté, et leurs pauvres arguments en font foi, l'esprit critique n'existait pas de leur temps, et la première tendance de la mentalité humaine est de croire toute assertion avancée avec une ferme assurance. Certes, l'argument du savant

exégète, s'il visait des hommes du dix-neuvième siècle, d'une aussi haute culture scientifique, d'un esprit critique aussi aiguisé que le sien, aurait une très grande autorité ; mais s'adressant à des ignorants du commencement de notre ère, il perd toute valeur. Les moines les plus instruits du Moyen-Age n'ont jamais songé, en mettant les sorciers à la torture, à nier les prétendus miracles de ces misérables ou à mettre en doute l'existence du Diable. N'avons-nous pas vu, presque de nos jours, en plein seizième siècle, se créer la légende de Guillaume Tell, dont personne, jusqu'à aujourd'hui ne contesta la vérité ? Les Autrichiens auraient eu beau jeu, cependant, pour rejeter cette fable injurieuse pour eux et pour leur prince Albert I. On ne voit pas pourtant qu'ils l'aient jamais fait et c'est de la Suisse que sont sortis les premiers négateurs de cette mystification, — comme c'est parmi les chrétiens, et non parmi les Juifs, que se sont trouvés les premiers libres penseurs assez hardis pour discuter la réalité du Christ. On pourrait citer cent personnages, mille faits, prétendus historiques, que la critique serrée de notre siècle, a rejetés au néant, sans que les contemporains de leur naissance, aient songé un instant à les examiner. Lorsque Evhémère prétendait que les Dieux n'étaient que des rois remarquables, divinisés après leur mort, et que leur mythe n'était qu'une déformation merveilleuse d'événements historiques, — thèse identique à celle que soutiennent encore quelques partisans de la réalité de Jésus. — s'est-il rencontré quelqu'un, pen-

dant près de vingt siècles, pour mettre en doute l'existence de Jupiter, de Poséidon, de Pluton, en tant qu'hommes ? Le texte de la Bible ne suffit-il pas encore, à d'autres même qu'aux croyants, pour démontrer l'historicité de Noé, de Jacob, d'Abraham, de Moïse, à l'existence aussi fabuleuse que celle de Jésus, et dont les défenseurs espèrent surtout se servir pour étayer la réalité du Rédempteur ?

Remarquons enfin que, si les Juifs n'ont pas essayé de nier Jésus, les docètes, dès la fin du premier siècle, enseignaient qu'il n'avait été qu'une apparence, un fantôme. Il reste encore une allusion à cette doctrine, dans le Nouveau Testament (II *JEAN*, 7), et Saint-Ignace (mort vers 110) la combat. On voit qu'elle n'est pas aussi nouvelle qu'on le prétend.

« Bien que ce ne soit là *qu'une question d'impression personnelle*, il semble impossible de nier qu'aux yeux de tout lecteur désintéressé, des Synoptiques ne se dégage une figure nette et originale, **qui reflète la vie et ne peut guère sortir de l'imagination mythologique.** » On a vu que nous sommes arrivé par l'examen du texte à des conclusions diamétralement opposées. Nous ne les reproduirons pas ici, les ayant déjà longuement développées dans nos ouvrages précédents.

« C'est un homme, un homme authentique et qui se montre tout entier : il est fatigué, affamé ; il dort, questionne, se réjouit, s'afflige, tremble, pleure, s'irrite ; il connaît les limites de sa puissance comme de son

savoir. Ce n'est pas ainsi que se présenterait l'image d'un puissant dieu intercesseur... »

Toutes ces affirmations sont fondées sur les textes évangéliques, sans nulle autorité, et de plus, c'est bien ainsi que se présente l'image des Immortels dans l'Iliade : eux aussi, dorment, mangent, boivent, questionnent, se réjouissent, s'affligent, tremblent, pleurent, s'irritent. Tous, Jupiter lui-même, savent que leur puissance n'est pas illimitée. Si, par définition, ils ne peuvent mourir, ils peuvent être blessés et souffrir. Apollon est esclave chez Admète. Tout Dieu est partout, dans tous les temps, fait à la ressemblance de l'homme !

« Si vraiment la religion nouvelle n'est que la forme religieuse d'une virtuelle révolte sociale, pourquoi inscrit-elle en tête de sa loi, l'interdiction de la violence, l'obligation de la soumission aux puissances et de la résignation sociale ? Elle prêche l'amour fraternel et la charité... Est-il vraisemblable qu'un mouvement à l'origine duquel on place Spartacus, qui cherche son inspiration dans le messianisme juif, un mouvement provoqué par la plus scandaleuse inégalité et la lutte de classes la plus implacable, ait précisément engendré une religion de paix (1) qui, répudiant toute revendica-

(1) Religion de paix! On croit rêver en lisant ces mots et quand on pense en même temps aux dix-huit siècles de désordres, de massacres, de guerres atroces, civiles ou étrangères, qui, depuis le premier jour jusqu'à maintenant, ont ensanglanté les annales de la chrétienté !

tion sociale, consent à tout supporter sur la terre, en vue d'un bonheur d'outre-tombe ? »

« On conçoit peu que l'exaspération causée de longue date, par une infortune chronique, dans les masses prolétariennes de l'Empire romain, se soit, au temps d'Auguste, et comme spontanément, transformée en un sentiment religieux et les ait poussées à constituer une religion qui change leur instant désir de bien-être terrestre en espérance de félicité céleste. »

Nous avons vu (*La Prétendue morale dans l'Evangile*), ce qu'il faut penser de l'interdiction de la violence, de la fraternité, de la charité évangélique et de la renonciation à toute revendication sociale. L'Evangile, au contraire, nous semble un livre de haine furibonde contre les heureux de ce monde. La charité qu'on croit y lire n'était recommandée qu'envers les adeptes et Paul nous apprend qu'il faut en rabattre beaucoup, même dans ce cas particulier. Le cantique de la charité dans Paul « a toutes chances de n'être pas de lui », d'après M. Loisy, et l'éminent exégète en dit autant du passage sur la soumission due aux puissances. Fussent-ils, du reste, indiscutablement sortis de la plume de l'Apôtre, ces versets prouveraient seulement que ses disciples avaient souvent besoin qu'on les rappelât à la bonté et à l'obéissance.

L'exaspération des masses prolétariennes n'a nullement cessé au temps d'Auguste et de ses successeurs et ne pouvait cesser, puisque les causes qui l'avaient amenée continuaient ; il suffit de lire sans parti-pris les

menaces forcenées des évangélistes contre les riches, pour en être convaincu. Mais les misérables ont trop souvent reconnu à leurs dépens l'inutilité et les périls d'une révolte ouverte pour s'y risquer de nouveau ; faute de mieux, ils se contentent de vœux haineux et d'injures. L'espoir des félicités célestes ne leur fait pas abandonner le rêve d'une immédiate amélioration de leur sort : « En vérité, je vous le dis, tout cela viendra sur cette génération ». — « Et nous qui sommes vivants,... ...nous serons emportés dans les nuées » (I *Thess.* IV, 17) — « Lorsque Christ... aura détruit *tout empire, toute domination et toute puissance* » (I *Cor.* XV, 24) — etc.

L'attente d'un Sauveur était d'ailleurs générale dans le monde soumis aux Césars, qui espérait d'un miracle la fin d'une situation intolérable : il n'y a rien d'étonnant à ce qu'une population aussi désespérée ait haleté du désir ardent d'un Rédempteur descendant du Ciel, pour soulager son supplice, puisque les forces humaines étaient impuissantes et que Rome était invincible.

A cette époque, tous les actes de la vie, même les plus vulgaires, les plus intimes, étaient accompagnés d'une manifestation religieuse, à un degré dont nous avons peine à nous faire une idée maintenant. Aussi, le mouvement de protestation contre le despotisme romain devait prendre fatalement la forme d'une manifestation théologique, et la foule s'était adressée,

pour appuyer ses revendications, au judaïsme, dont le Dieu se montrait si obstinément hostile aux divinités des riches et des puissants, aux dieux qui protégeaient la Ville Eternelle. Seul en effet, de tous les Dieux des peuples vaincus, Jéhovah restait debout et menaçant ; lui seul avait encore la force de rallier les révoltés. De là, cet élan, tout d'abord incompréhensible vers le judaïsme et, plus encore, vers la nouvelle religion qui, toutes deux, d'un même geste de mépris et de haine, rejetaient ensemble au néant, les Dieux impuissants des vaincus qui n'avaient pas su défendre leurs fidèles contre les armes de Rome, et les divinités odieuses du conquérant détesté.

A l'appui de cette manière de voir, il faut ajouter qu'en dehors de la lourde domination latine, le christianisme ne fait pas une recrue !

« Il faut bien admettre que cette histoire s'est constituée en pays juif, puisque le récit que nous possédons, reste, après tant de recherches, si encombré de mots et d'usages juifs, indifférents et même inintelligibles à tous autres qu'à des juifs, je dirai même à des Juifs palestiniens. »

Nous croyons qu'il y a ici une confusion. Le christianisme ne s'est pas constitué en pays juif, mais dans des milieux de culte juif, parmi les judaïsants, dans les synagogues à moitié hellénisées d'Orient : « Je parle à des hommes instruits de la Loi », dit Paul, en s'adressant aux chrétiens de Rome (*Rom.* VII, 1). Le

contenu de cette Epitre montre bien que Paul écrit à des païens judaïsants, mais nés hors de la Judée et qui ont déjà fait bon marché de la circoncision. Cette ambiance est bien différente et elle explique mieux le mélange incohérent remplissant les Evangiles, d'éléments hébreux et d'idées grecques, mêlés à l'ignorance de tout ce qui concerne la Palestine, et combinée avec la connaissance superficielle des usages religieux des Juifs.

Si les Evangiles ne sont pas des documents historiques, — et l'on ne peut guère le contester, — si ce sont seulement des œuvres de foi ; si les Actes ne sont qu'une « légende informe », (LOISY), il ne reste à consulter dans le Nouveau Testament que les Epitres de Paul, car les autres opuscules ne valent pas la peine d'une réfutation. Encore, à l'exemple de bien des critiques, ne retiendrons-nous que les Epitres Cardinales, les autres étant plus ou moins suspectes. Admettons donc leur authenticité (en dehors de quelques passages très probablement remaniés ou interpolés). N'oublions pas, cependant, que les dates de tous ces écrits, même des moins contestées des Epitres, sont très vagues et très discutées, ce qui n'est pas pour faciliter la solution du problème : on se rend facilement compte, en effet, que les considérations qu'on en peut tirer, doivent différer essentiellement si l'on attribue à l'Epitre aux Galates la date de 55 (LOISY), ou le milieu du IIe siècle

(DREWS) ; si l'Evangile de Marc peut être reculé jusque avant 70 (en 50 selon Clément), ou repoussé jusqu'au dernier quart du 2e siècle.

Il ne nous reste donc plus, ainsi que nous venons de le dire, que les Epitres de Paul. C'est dans ses Lettres (presque tous les exégètes en conviennent) que se trouve le nœud de la question, la solution approchée du problème. C'est le seul témoignage qui mérite qu'on s'y arrête. Mais les assertions les plus précises de ce visionnaire ne sont que des hallucinations et, lui-même, ne les donne pas pour autre chose. Comme nous l'avons vu dans ce livre, Paul ne parle jamais du Christ comme d'un être réel et ne nous apprend rien sur Jésus qu'il n'a entrevu que dans des extases. « La connaissance qu'il en a est gnose, issue toute de la révélation directe ; elle ressortit à la théosophie, à la théologie, à la métaphysique, pas à l'histoire. Il n'est pas vraisemblable que l'intelligente population des villes maritimes d'Asie Mineure, où prêche Paul, se soit tournée, à sa voix, vers le Christianisme, s'il avait, tout simplement annoncé que, dix ou vingt ans auparavant, un Galiléen, nommé Jésus, s'était fait reconnaître pour le Messie, par une bande de pêcheurs et de tâcherons ; mais, au contraire, on comprend qu'elle ait répondu à une prédication qui lui présentait, sous les traits du Christ **céleste**, le Sauveur divin dont elle avait déjà la notion familière »

Comment, du reste, Paul qui est censé avoir vécu en contact avec les prétendus apôtres, les compagnons

et les amis de Jésus, ne fait-il jamais la moindre allusion à leurs rapports avec le prophète galiléen ? Comment n'a-t-il rien appris d'eux sur la vie terrestre du Christ, sur ses enseignements ? Comment, dans la Conférence de Jérusalem, telle qu'il la raconte, ni lui, ni Pierre ne citent-ils l'opinion du divin Maître sur cette question essentielle de la Circoncision, de laquelle dépend tout l'avenir du christianisme ? Pourquoi les deux successeurs de Jésus ne parlent-ils pas de lui, comme s'ils étaient convaincus autant que nous que sa vie n'est qu'une fable ? Les Actes mêmes, si attentifs à dissimuler la gravité du conflit entre les deux chefs nazaréens, ne font pas davantage mention du Rédempteur, dans leur récit édulcoré. Bien mieux, dans tout le livre des Actes, on voit que ni Pierre, ni Paul, ni aucun apôtre ne connaît dans Jésus autre chose que le Christ rêvé par Paul.

De plus, même en accordant, contre toute probabilité, la réalité de la Passion, est-il admissible qu'après la mort du prophète galiléen, ses amis et ceux qui l'avaient fréquenté, eussent pu prétendre qu'il était ressuscité, qu'ils l'avaient revu vivant pendant six semaines et en avoir fait un Dieu ? Cette vaste mystification n'était certes pas à la portée de pauvres pêcheurs. L'antiquité a connu beaucoup de héros ressuscités, mais ce ne sont jamais les contemporains qui en ont inventé l'histoire.

Toutes les tentatives de reconstruction de la vie d'un personnage aussi vague, si légèrement qu'on tente d'en

esquisser les traits, sont donc condamnées d'avance à un échec lamentable, car on ne peut tirer des Evangiles un seul événement indiscutable, un seul mot qu'on puisse attribuer avec quelque vraisemblance au Sauveur. Renan a écrit la plus belle, sinon la plus fausse de ces reconstitutions : il a fait de son héros, une sorte de Fourier ou de père Enfantin (pour ne pas dire un Renan du premier siècle), mais la magie du style ne suffit pas pour cacher la fantaisie puérile de la conception. L'auteur est un **poète merveilleux**, mais bien qu'il eût pu faire une œuvre sérieuse de critique, il ne l'a pas **cherché**.

Peut-être enfin, les différences d'opinion sur la réalité du Christ proviennent-elles de ce que la question n'est pas très clairement posée :

Evidemment, il ne s'agit pas de rechercher s'il a existé, au commencement de notre ère, un homme appelé Jésus, ayant prêché dans quelque coin ignoré de la Galilée : rien de plus facile à concéder et nous pouvons, s'ils le désirent, donner partie gagnée sur ce point aux partisans de la réalité humaine du Messie ; mais il n'est pas probable qu'ils se contenteraient de si peu. Il est cependant impossible de faire un pas de plus et de leur accorder davantage : il n'y a pas le moindre indice historique de l'arrestation de ce Jésus à Jérusalem, de son procès, de sa condamnation, ni de son supplice et ce que nous en racontent les Evangiles, œuvres d'auteurs inconnus et très postérieurs aux événements qu'ils rapportent, est tellement entouré de

contradictions, de faits incroyables et d'absurdités que l'on n'en peut rien retenir.

La thèse de la non existence d'un Christ humain supprime toutes ces difficultés, mais les remplace, il est vrai, par celle, bien moindre pourtant, d'expliquer le mouvement qui, peu à peu, entraîna les masses prolétariennes du monde romain vers un rêve de bonheur immédiat. Pour nous, ce sont les judaïsants de l'Asie grecque qui, dans leurs synagogues, ont construit leur Messie d'après les prophéties de la Bible qui l'annonçaient. Sous la poussée d'une propagande intense, datant de plusieurs siècles, ils amenèrent à eux les populations souffrant de l'atroce tyrannie latine. Mais ces masses prolétariennes qui adoraient le Messie juif n'ont pas connu la Palestine, pas plus que ne la connaissaient ceux qui les endoctrinaient. Les Evangiles sont une fable juive jouée dans un décor grec, de même que la Phèdre ou l'Andromaque de Racine sont des drames français sous des noms hellènes.

Nous croyons donc que les raisons de douter de l'existence de Jésus restent entières et que l'on ne peut opposer aux négateurs que l'absence de preuves directes de la non-réalité du personnage, preuves que l'on ne peut évidemment fournir et qu'il est illégitime de demander. D'ailleurs, nos contradicteurs n'ont à nous objecter que des arguments extraits de textes

falsifiés et habilement sollicités. Quel que soit le sens plus ou moins vraisemblable qu'ils essaient d'en faire sortir, ils sont impuissants à faire naître une conviction solide, même à ébranler le scepticisme raisonné. Qu'on retrouve un passage de Josèphe, de Tacite ou de quelque autre, dont l'authenticité soit acceptable, nous nous inclinerons et nous nous rendrons de bon cœur et sans hésitation. Les exégètes pieux sont tellement de notre avis sur la faiblesse des *prétendues* preuves avancées qu'ils se raccrochent désespérément à la certitude des quelques lignes rencontrées dans l'histoire de la Guerre de Judée et dans les Annales. Ils sentent, aussi bien que nous qu'il n'y a pas d'autre terrain ferme, depuis que l'Eglise elle-même n'ose plus se référer aux rapports apocryphes de Pilate ou à la Lettre d'un soi-disant Lentulus.

C'est pourquoi, à la question posée dans notre premier volume : *Le Christ a-t-il existé ?* nous nous croyons en droit, dans l'état actuel de la science historique, de répondre hardiment :

NON !

E. MOUTIER-ROUSSET.

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE I. — *PAUL*

Pages

§ 1. — *La Prédication de Paul* 7

§ 2. — *L'Œuvre de Paul* 37

§ 3. — *Le Témoignage de Paul* 51

CHAPITRE II. — *L'AUTEUR DES ACTES*

§ 1. — *Les Voyages de Paul* 69

§ 2. — *Pierre et les Apôtres* 111

CONCLUSION 121

GEN THEO SEMINARY
LIBRARY
NEW YORK

Ouvrages particulièrement recommandés

Emile HUREAU, *Les Jésuites, la Classe Ouvrière et la Révolution*	4 50
Yves LE FEBVRE, *La Terre des Prêtres,* roman	11 50
A. DELPECH, *Histoire Populaire des Religions*	21 50
E. DAANSON, *Le Livre de l'Humanité*	22 50
G. de CETREMOY, *Religions et Sexualisme*	10 50
P. CELLERIER, *La Doctrine de l'Evolution*	11 50
Sébastien FAURE, *L'Imposture Religieuse*	13 »
J. PEYROU, *Catéchisme neutre de la religion catholique*	6 25
N. SIMON, *Promenade humoristique à travers les Religions*	3 »
HAN RYNER, *Le Cinquième Evangile*	13 50
— *La Vie Eternelle*	11 50
M. ROUSSET, *Le Christ a-t-il existé ?*	6 »
E. GANCHE, *Le Livre de la Mort*	11 50
E. MESLIN, *Marc au monastère,* roman	7 50
J. BOULANGER, *Renan et ses critiques*	11 50
O. GALTIER, *Etienne Dolet*, (vie, œuvre, procès)	11 50
Dr VACHET, *Lourdes* (ses mystères)	9 »
Jules LEROUX, *Le Pain et le Blé*, roman	11 50
Le Bon Sens du Curé Meslier	11 50

L'Eglise et l'Amour, controverse publique donnée à Paris, Salle des Sociétés Savantes, entre M. l'abbé VIOLLET et André LORULOT, avec une allocution de Han RYNER **5 fr.**

Les Véritables Origines de la Papauté
par Albert FUA (Préface de HAN RYNER)
Une brochure : 2,15 franco.

Imp. "Idée Libre", Herblay (S.et O.)
L'imprimeur-gérant : **Frédéric Lecomte**

232.99
Moutier-Rousset, E M 867
La légende de Jésus.
232.55 S
M867